



PLAN D'ACTION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE TUNIS

Projet « A'SIMA Tunis : Planification stratégique et gouvernance
multiniveau pour une ville métropolitaine résiliente »

26 septembre 2022



Partenaires associés:

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de MedCités, la Commune de Tunis et l'AMB et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Septembre 2023

Le processus d'élaboration de la Stratégie de Développement de la Ville de Tunis, animé par les bureaux d'études URAM Intl et Attractive City est piloté par la commune de Tunis en partenariat avec MedCités et l'Aire métropolitaine de Barcelone représentés par :

Narjes RIAHI (Commune de Tunis) : *Coordinatrice du projet*

Konstantia NIKOPOULOU (Med Cités) : *Chargée de projet*

L'équipe technique qui accompagne la commune est composée comme suit :

Walid Maarouf BEL HAJ AL (URAM Intl) : *Expertise technique en urbanisme – Coordination de l'équipe technique*

Mariam AMEUR OUESLATI (Attractive City) : *Expertise technique économie urbaine*

Salsabil BEL HAJ ALI (URAM Intl) : *Expertise technique en environnement*

Olfa BEN MEDIEN (URAM Intl) : *Expertise technique sociale*

Aya ABBES (URAM Intl) : *Expertise technique Gouvernance*



SOMMAIRE

Introduction	7
1. Le socle du plan d'action	8
1.1. Une situation marquée par sept faits	8
1.1.1. Tunis, noyau central d'un ensemble métropolitain désarticulé et étalé, premier pôle économique national a faible leadership international	8
1.1.2. L'axe central historique (ancienne zone portuaire, ville coloniale, médina), espace à fort potentiel économique, culturel et environnemental en proie à la dégradation et à la répulsion démographique et économique.	10
1.1.3. Une forte ségrégation socio-spatiale alimentée par les flux de migration hétérogènes et par la défaillance des politiques publiques en direction des catégories sociales vulnérables et des quartiers en difficulté.	11
1.1.4. Une mobilité urbaine et une logistique archaïques facteurs de dégradation du centre, d'étalement urbain inconsidéré, d'atteintes à l'environnement et de déficit de compétitivité.	11
1.1.5. Une ville vulnérable et faiblement résiliente face aux risques climatiques, économiques, environnementaux et sociaux.	12
1.1.6. Dans un contexte de transition politique et administrative, une gouvernance territoriale en gestation qui cherche à renforcer son rôle de mobilisation des habitants, des institutions et des acteurs économiques autour de projets urbains, de projets de territoire et de l'intérêt public	13
1.1.7. Une dégradation progressive et continue de la qualité de vie avec un impact sur l'attractivité économique, sur la cohésion sociale et sur la santé.	14
1.2. Une vision consensuelle declinée en 4 lignes stratégiques	14
1.2.1. Promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et a l'international.	15
1.2.2. Renforcer le rôle de Tunis en tant que moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient.	15
1.2.3. Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	16
1.2.4. Adopter une gouvernance capable de mobiliser les acteurs et d'assurer l'adhésion citoyenne autour d'objectifs partagés	17
1.3. Un avenir souhaité et des priorités exprimées par les citoyens	18
2. Le plan d'action organisé en 6 chantiers stratégiques	20
2.1. Chantier attractivité, rayonnement, innovation économique métropolitaine	24
2.1.1. Tunis Innovation Hub	26
2.1.2. Développer un Branding métropolitain fort pour Tunis	32
2.1.3. Valoriser un cachet paysager et architectural pour Tunis et ses quartiers	36
2.1.4. Diffuser une dynamique entrepreneuriale d'économie circulaire	40
2.1.5. Pour une nouvelle génération de marchés central et communal à Tunis	44
2.1.6. Tunis ville des loisirs culturels et du divertissement durable	49
2.2. Chantier requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	54
2.2.1. Projet de préservation et de mise en valeur du patrimoine immobilier du 19 ^{ème} siècle de la ville de Tunis	55
2.2.2. Création des circuits thématiques de la ville de Tunis	59
2.2.3. Revivification de la médina de Tunis	63

2.2.4.	Aménagement de la trame douce de Tunis _____	66
2.2.5.	Amélioration du fonctionnement de la cité administrative Kasbah – 9 avril _____	69
2.2.6.	Requalification urbaine de la Petite Sicile _____	73
2.2.7.	Appui à la rénovation/réhabilitation des immeubles menaçant ruine _____	76
2.2.8.	Déviation de la circulation traversante Nord-Sud _____	79
2.2.9.	Aménagement d'une corniche (promenade piétonne) le long de la voie reliant l'avenue Habib Bourguiba à La Goulette _____	82
2.2.10.	Aménagement de la place Barcelone et de ses environs _____	85
2.3.	Chantier résilience et éco-responsabilité territoriale _____	88
2.3.1.	Intégration pratique de l'AEU dans les Projets Urbains : Planification environnementale, énergétique et climatique _____	90
2.3.2.	Mise en œuvre d'un Programme de Gestion intégrée des Déchets à Tunis métropolitaine : Action Globale pour une Ville Durable _____	95
2.3.3.	Création d'Espaces de Fraîcheur Urbains pour Lutter Contre les Vagues de Chaleur _____	101
2.3.4.	Entretien des réseaux et ouvrages hydrauliques pour réduire les risques d'inondation _____	104
2.3.5.	Création du Corridor Vert et Bleu de Tunis pour la Préservation et le Développement Durable des Espaces Naturels _____	109
2.3.6.	Restauration et Préservation des Zones humides _____	112
2.3.7.	Réhabilitation et Extension du Réseau de Zones vertes et Corridors écologiques de Tunis _____	116
2.3.8.	Mise en Place d'un Système d'Intervention Inter-Institutionnel de Prévention des Risques naturels _____	120
2.3.9.	Numérisation de la Gestion des Catastrophes Naturelles avec Suivi en Temps Réel pour Tunis _____	124
2.3.10.	Programme de Renforcement de la Résilience Alimentaire Métropolitaine et Promotion des Circuits Courts d'Approvisionnement _____	128
2.3.11.	Commune de Tunis Énergétiquement Responsable : Transition et Efficacité Énergétique _____	132
2.4.	Chantier intégration et inclusion socioéconomique et articulation, vitalisation et animation territoriale _____	135
2.4.1.	Centres Intergénérationnels pour la culture et le sport dans les quartiers périphériques de la capitale _____	136
2.4.2.	Programme Dar el Hay, Citoyenneté et vivre ensemble _____	141
2.4.3.	Guide pour une meilleure mobilité et marchabilité dans les quartiers périphériques _____	144
2.4.4.	Plan de sécurité pour les quartiers périphériques à caractère social _____	148
2.4.5.	Projet de création de 5 pôles de développement des compétences locales _____	152
2.4.6.	réseau de jardins communautaires _____	156
2.4.7.	Centres d'intégration, d'éducation et de formation des personnes avec des besoins spécifiques _____	160
2.4.8.	Diagnostic participatif pour définir les besoins en services et équipements des quartiers périphériques _____	163
2.4.9.	Parc d'accessibilité universelle : Un parc de loisirs pour intégrer les personnes avec des besoins spécifiques _____	166
2.4.10.	Programme des 30 espaces publics inclusifs _____	170
2.4.11.	Centre d'accueil et de réinsertion pour la population vulnérable sans abri _____	174
2.4.12.	Etude pour des marchés communaux, espaces de centralité dans les quartiers périphériques _____	177
2.5.	Chantier mobilité urbaine intégrée et durable _____	180
2.5.1.	Boucle de transport intermodal _____	181
2.5.2.	TCSP de la Rabta _____	184
2.5.3.	Transport lacustre _____	187
2.5.4.	Plateformes multimodales périphériques _____	190
2.5.5.	Boucle de transport périphérique _____	193
2.6.	Chantier efficacité, transparence et redevabilité de la gouvernance territoriale _____	196

2.6.1.	Digitalisation de l'administration communale pour assurer la bonne gouvernance _____	197
2.6.2.	Programme communal de création des guichets uniques de services administratifs de proximité dans les quartiers périphériques _____	202
2.6.3.	Mise en place d'Une direction de planification stratégique _____	205
2.6.4.	Mise en place d'une agence métropolitaine d'urbanisme et d'aménagement _____	208

INTRODUCTION

L'élaboration de la Stratégie de Développement de la Ville de Tunis (SDVT) s'inscrit dans le cadre du projet « ASIMA Tunis : Planification stratégique et gouvernance améliorée pour une métropole résiliente » du programme « Autorités locales : partenariats pour des villes durables » de la Commission européenne.

La SDVT, pilotée par la commune de Tunis en partenariat avec MedCités et l'Aire métropolitaine de Barcelone, vise à renforcer la gouvernance multiniveau dans la ville de Tunis en articulant les acteurs métropolitains autour de la définition de son plan stratégique pour faire face aux défis métropolitains du développement durable, en les reliant à l'Agenda 2030. La SDVT est un outil de planification du développement économique, social, environnemental et spatial de la ville par la définition d'une vision, par l'identification des axes stratégiques de développement et par l'élaboration d'un plan d'action global échelonné sur le court, moyen et long terme pour une croissance durable et équitable. Elle est élaborée et conduite à travers la participation représentative de tous et toutes en vue de développer durablement le territoire et d'améliorer le niveau de vie de l'ensemble des citoyens. Par son caractère volontariste et consensuel, la SDVT ne vise pas à remplacer les instruments de planification réglementés, mais tend à les compléter et à leur apporter davantage de cohérence lors de leur conception et leur déploiement.

L'élaboration de la SDVT suit les prescriptions méthodologiques pour l'élaboration de stratégies de développement des villes en Tunisie mise au point par MedCités et utilisée dans le cadre des projets USUDS et Madinatouna. Elle se déroule en 4 étapes :

1. le diagnostic,
2. le cadre stratégique,
3. le plan d'action (objet de ce rapport),
4. la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

Partant des résultats du diagnostic et du cadre stratégique, et prenant appui sur les projets lancés par les acteurs, le plan d'action objet de ce rapport est le fruit d'un processus de concertation qui a réuni l'ensemble des acteurs du développement autour de 6 chantiers stratégiques identifiés lors de la phase précédente.

Le présent document présente le plan d'action consolidé à la suite des ateliers de planification. Il est destiné à être discuté avec le comité de pilotage. Il retrace l'ensemble du processus de la SDVT et expose le plan d'action organisé autour des chantiers stratégique suivants :

- Chantier 1 : Attractivité, rayonnement, innovation économique métropolitaine.
- Chantier 2 : Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective.
- Chantier 3 : intégration et inclusion socioéconomique et articulation, vitalisation et animation territoriale.
- Chantier 4 : Résilience et éco-responsabilité territoriale.
- Chantier 5 : Efficacité, transparence et redevabilité de la gouvernance territoriale.
- Chantier 6 : Mobilité urbaine intégrée et durable.

1. LE SOCLE DU PLAN D'ACTION

Globalement, le processus de la SDVT est séquencé en 5 étapes : le pré-diagnostic sectoriel, le diagnostic territorial, le cadre stratégique, le plan d'action et le suivi et évaluation. La conférence générale du 7 décembre 2022 a clôturé les 3 premières séquences et marqué une étape charnière du processus avec le passage du présent (constats) vers l'avenir (projets) avec la formulation d'une vision de développement partagée et l'identification des objectifs et des lignes stratégiques qui doivent cadrer l'action des acteurs sur le territoire de la ville.

Afin de chercher le consensus et l'appropriation par les acteurs, les séquences du processus ont été ponctuées de nombreux temps de concertation interacteurs avec notamment :

1. Le diagnostic partagé par la mobilisation des connaissances et de l'expertise des acteurs afin d'établir un état des lieux pertinent, qui capitalise sur les résultats des études menées précédemment par les différents intervenants techniques, associatifs ou institutionnels et implique ces derniers dans le processus d'analyse selon la méthode des Faits, Défis et Projets. Le diagnostic partagé de la SDV s'est basé sur une approche analytique participative qui s'appuie fortement sur l'apport de la commune et de ses partenaires clés en les mettant au cœur de la démarche et en construisant les conclusions du diagnostic avec eux.
2. L'élaboration du cadrage stratégique de manière largement concertée, inclusive et itérative entre un travail purement technique et une intégration des apports des acteurs de la ville. L'exercice de mobilisation lors de cette phase s'est déployé en 3 temps.
 - a. La concertation avec les acteurs du territoire
 - b. La participation citoyenne
 - c. L'engagement durable des partenaires par la signature de la charte de la SDV
3. L'identification des projets et du plan d'action (objet de la présente séquence) avec la constitution de *pools d'acteurs* regroupant les acteurs concernés par tel ou tel chantier stratégique, à qui il est demandé de contribuer concrètement à l'édition des fiches détaillées des projets. Ainsi, le plan d'action de la SDV continue à être approprié par l'ensemble des acteurs participants, se nourrit de leurs propres plans d'actions sectoriels et alimente ces derniers en retour par des pistes d'action documentées, concertées et faisables.

Nous exposons dans ce premier chapitre les résultats auxquels sont parvenus les acteurs de la ville à l'issue des deux premières séquences et qui forment le socle sur lequel est bâti le plan d'action objet de ce rapport.

1.1. UNE SITUATION MARQUEE PAR SEPT FAITS

Le diagnostic a abouti suite aux travaux des experts sectoriels, aux ateliers participatifs et aux entretiens avec les personnes-ressources, à l'identification de 7 faits transversaux qui affectent de manière profonde le développement économique, spatial et social, ainsi que la durabilité de la ville et qui ont la plus grande influence sur le développement futur de la ville de Tunis :

1.1.1. TUNIS, NOYAU CENTRAL D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN DESARTICULE ET ETALE, PREMIER POLE ECONOMIQUE NATIONAL A FAIBLE LEADERSHIP INTERNATIONAL

La commune de Tunis (212,6 km²) fait partie d'un vaste ensemble urbain qui s'étend sur 3 gouvernorats et 38 communes (55 500 ha) dont elle est le noyau originel. Jouant le rôle de capitale économique et administrative, héritière des principaux nœuds d'échanges internationaux et nationaux et accueillant les principales entreprises publiques et privées, le Grand Tunis constitue le premier pôle économique

national et la principale plateforme d'échange avec l'international. Tunis demeure un premier pôle national pour l'enseignement supérieur et pour les services de la santé. Cette domination économique s'est traduite par une croissance urbaine incontrôlée et rapide alimentée par la croissance démographique et l'immigration. Constitué d'un patchwork d'opérations urbaines monofonctionnelles et de quartiers spontanés, l'ensemble est aujourd'hui étalé d'une manière démesurée et faiblement structurée. La métropolisation y est un phénomène subi, facteur de dysfonctionnements environnementaux, sociaux et économiques.

Sur le plan économique, le Grand Tunis affiche essentiellement un déficit de dynamisme propice à l'innovation faisant qu'il reste dans un positionnement arriéré en termes de commandement économique à l'international, souvent dans un rôle de sous-traitance.

Sur le plan social, de par sa polarisation du territoire national, la capitale reçoit quotidiennement le plus grand nombre de migrants (internes et externes) augmentant le risque social, notamment à cause de l'absence de politique publique inclusive.

Enfin, sur le plan environnemental, l'étalement de la ville et la faible maîtrise de sa croissance urbaine se sont traduits par un transport dont les modalités sont coûteuses, énergivores et fortement polluantes et par une vulnérabilité accrue notamment aux inondations à cause de l'imperméabilisation des sols.

Il est reconnu aujourd'hui que le Grand Tunis est l'échelle pertinente pour repenser le positionnement du territoire « Tunis ». Ce positionnement doit capitaliser sur les atouts de l'ensemble du tissu et, de même, bénéficier en retour à tous ses protagonistes dans une logique de développement inclusif. Or aujourd'hui, en termes de gouvernance territoriale, aucune institution, collectivité ou secteur, ne couvre, par ses compétences et son échelle, l'ensemble du territoire métropolitain.

1.1.2. L'AXE CENTRAL HISTORIQUE (ANCIENNE ZONE PORTUAIRE, VILLE COLONIALE, MEDINA), ESPACE A FORT POTENTIEL ECONOMIQUE, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL EN PROIE A LA DEGRADATION ET A LA REPULSION DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE.

Aujourd'hui, l'axe central qui part de l'ancien port de Tunis jusqu'à la place de la kasbah, cœur historique et symbolique de l'ensemble métropolitain, est un espace déficitaire sur le plan démographique (médina : -1,61 % par an, ville européenne -1,85 % par an) au profit des quartiers périphériques de Tunis et de la grande couronne urbaine du Grand Tunis (à titre d'exemple la commune de Raoued + 5,74 % par an).

La ville européenne, abritant l'hypercentre urbain, est fortement dégradée. Bon nombre d'immeubles non entretenus sont arrivés à un stade de dégradation tel, qu'ils menacent de ruine. La dégradation, quasi généralisée, touche aussi bien les immeubles que l'espace public, induisant le manque d'attractivité de l'ensemble pour les commerces et les services rares. Ces derniers ont progressivement laissé leur place à des commerces et des services courants incompatibles avec la vocation d'un hypercentre métropolitain. Cette situation est accentuée par l'organisation du transport public et des infrastructures routières qui convergent toutes vers le centre-ville et qui ont induit un fort engorgement et une forte fréquentation de transit qui a participé également à la dégradation de son fonctionnement et de son image.

La médina, qui a perdu 10 760 habitants en 10 ans, connaît également la dégradation poussée des habitations traditionnelles qui la composent et dont le coût de rénovation est difficilement supportable par la population locale. Elle souffre en outre de la difficile accessibilité véhiculaire d'une partie importante de son tissu et d'une image qui ne cadre pas avec la modernisation des modes de vie et de consommation des jeunes ménages.

Globalement, sur le plan économique, la fonction commerciale de l'axe « Medina – Bab Bhar – Marché Central – quartier Avenue Bourguiba » qui a longtemps été à la fois une activité caractéristique du style de vie de Tunis et un indicateur de sa vitalité économique perd de son attractivité au profit de nouvelles centralités commerciales périphériques et laisse sa place à du commerce anarchique.

Sur le plan social, cette poussée de l'informel cadre avec une tendance généralisée (Plus de 45 % de l'économie territoriale selon la BCT fait partie de l'informel). Tunis, et particulièrement son centre, est le creuset d'une dynamique informelle accentuant la fracture entre une économie « formelle » et une économie « anarchique », stigmatisée malgré son poids et son attractivité pour une grande partie de la population touchée par le chômage. Par ailleurs, les mutations démographiques et sociales de cet axe central (paupérisation, vieillissement, marginalité...) ne sont ni suivies ni anticipées par les politiques publiques y dégradant encore plus la qualité de vie et l'image perçue par les citoyens et les entreprises de cet espace stratégique de la ville.

Enfin, sur le plan environnemental, Tunis en général, et son axe central en particulier, qui étaient réputés pour leur caractère végétalisé de leur espace public et par la multiplicité de ses jardins et parcs historiques souffrent aujourd'hui d'un déficit d'entretien et de valorisation ainsi que de la privatisation de leur usage. Il faut dire que, sauf exception, les espaces verts et publics de l'axe central n'ont pas connu de changements majeurs depuis l'indépendance.

1.1.3. UNE FORTE SEGREGATION SOCIO-SPATIALE ALIMENTEE PAR LES FLUX DE MIGRATION HETEROGENES ET PAR LA DEFAILANCE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN DIRECTION DES CATEGORIES SOCIALES VULNERABLES ET DES QUARTIERS EN DIFFICULTE.

La ville de Tunis est marquée par une forte ségrégation sociospatiale entre quartiers qui se distinguent par une morphologie, un niveau d'équipement et une occupation fortement différenciée. Faible mixité sociale et monofonctionnalité sont les caractères dominants des quartiers de la ville. Aujourd'hui, quartiers historiques, grandes opérations urbaines et quartiers spontanés sont occupés par des populations fortement marquées économiquement et socialement.

1. Depuis l'indépendance, le tissu historique (médina et ville coloniale) a connu de grandes mutations sociales avec le déplacement de la bourgeoisie de la médina, vers la ville européenne puis vers la banlieue. La bourgeoisie tunisoise a été remplacée progressivement par une population modeste qui a bénéficié de la baisse des loyers et de l'accessibilité du foncier touché par la dégradation. Aujourd'hui ces quartiers centraux sont occupés par une population défavorisée, vieillissante et largement touchée par la vulnérabilité économique et sociale.
2. Parallèlement, le phénomène d'habitat informel a touché la périphérie immédiate de la ville. Alimentés par l'exode induit par l'écart de développement entre le milieu urbain et le milieu rural, des quartiers spontanés se sont peu à peu consolidés pour devenir de véritables quartiers d'habitation. Aujourd'hui, l'habitat d'origine informelle couvre plus de 23 km² (Saida Manoubia, Sejoumi, Kabbaria, Sidi Hassine, Mghira...) et accueille 205 160 habitants (32 % de la population communale). Ces quartiers, à la densité très forte, ont été implantés sur des terrains réputés pour leur inconstructibilité et occupés sans la réalisation préalable d'infrastructures (assainissement, éclairage, chaussée...) ou d'équipements (écoles, marchés, dispensaires...). Faiblement articulés à la ville, ces quartiers sont marqués par l'enclavement physique et par l'exclusion sociale malgré l'importance de l'investissement public consenti pour leur réhabilitation.
3. Enfin, Tunis s'est développée également grâce à plusieurs opérations urbaines par des opérateurs publics tels que la SNIT, L'AFH ou des partenariats avec le privé. Les anciennes opérations de logement, réalisées par la SNIT, ont été marquées par un caractère résidentiel pavillonnaire orienté essentiellement vers la classe moyenne. Ces quartiers tels que El Menzah et El Manar sont aujourd'hui en phase de mitage social et fonctionnel avec, sous la pression du marché foncier très tendu, la transformation des villas en immeubles polyfonctionnels intégrant commerce et services et des prix qui s'orientent exclusivement aux classes aisées. Plus récemment, plusieurs grandes opérations urbaines ont profondément changé l'image de la ville (lac, centre urbain nord, jardins de Tunis) et ont visé la poly-fonctionnalité. Cependant, du fait des coûts exorbitants du foncier, cette poly-fonctionnalité ne s'est pas accompagnée de mixité sociale.

Cette ségrégation sociospatiale, traduction territoriale de l'absence ou de la défaillance des politiques publiques urbaines, alimente les tensions sociales et dégrade l'image et l'attractivité économique d'une grande partie de la ville.

1.1.4. UNE MOBILITE URBAINE ET UNE LOGISTIQUE ARCHAÏQUES FACTEURS DE DEGRADATION DU CENTRE, D'ETALEMENT URBAIN INCONSIDERE, D'ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT ET DE DEFICIT DE COMPETITIVITE.

Malgré que Tunis soit précurseur en Afrique dans le domaine du transport public en site propre, le secteur du transport a évolué depuis les années 90 à contre-courant de tous les principes d'efficience

territoriale. La configuration du transport public en radiales convergeant vers le centre, le recours massif au transport individuel et la faible poly-fonctionnalité des centres secondaires ont participé à l'étalement inconsidéré de la ville.

1. Par effet de boule de neige, l'étalement de la ville conduit à son tour à la nécessité d'investir dans une infrastructure lourde et coûteuse. Par manque de moyens et par absence de planification, les quartiers nouveaux ne sont presque accessibles que par les voitures individuelles, les taxis et les taxis collectifs. L'extension du réseau s'est effectuée toujours en ayant en référence uniquement le nœud central. Les liaisons périphériques à la couronne sont quasi absentes. Finalement, le réseau des transports publics ne couvre pas les extensions récentes et est incomplet et amène les flux vers le centre.
2. En cherchant à équiper les classes moyennes de voitures populaires, l'État a porté un coup fatal au transport public. Les transports publics ne sont plus des espaces de socialisation et de partage de services contribuant ainsi à une ségrégation entre les catégories sociales. Elles sont réservées aujourd'hui aux plus démunis et aux classes populaires. L'investissement récent dans le RFR est une des rares actions qui va dans le bon sens.
3. Les distances parcourues sont trop importantes dans une ville étalée conduisant à une surconsommation de carburants et d'énergie. Ceci est accentué par le recours à un parc automobile vétuste (50 % des voitures ont plus de 10 ans). La concentration des activités administratives conduit également à inciter les citoyens à se déplacer pour des besoins administratifs. En outre, les horaires d'ouvertures pratiqués, aux mêmes horaires que les autres activités commerciales, induisent une congestion des voies aux horaires administratifs.

1.1.5. UNE VILLE VULNERABLE ET FAIBLEMENT RESILIENTE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES, ECONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX.

La ville de Tunis se caractérise par sa « non-adaptation » au changement climatique, sa faible résilience face aux chocs économiques et sa vulnérabilité face aux risques sociaux.

1. Sur le plan environnemental, Tunis observe une augmentation inconsidérée du recours aux ressources naturelles et à l'énergie fossile au même moment qu'elle fait face à des épisodes climatiques extrêmes. Le découplage énergie/croissance économique dans la capitale tarde à se mettre en place. Sa morphologie, ses modes constructifs, les modes de consommation de sa population, la faible végétalisation de son espace public, son système de transport, le défaut d'investissement dans la création et dans l'entretien des infrastructures... se traduisent par la prolifération des îlots de chaleur, par une pénurie d'eau potable et par des inondations répétées..., auxquels la ville n'est pas préparée à faire face par défaut d'investissement.
2. Sur le plan économique, Tunis n'a pas pu faire face aux chocs économiques dont le rythme s'est fortement accéléré ces dernières années. La forte dépendance aux commandes extérieures, le faible niveau d'intégration locale, la faible diversification et le pari exclusif sur le faible coût du foncier et de la main-d'œuvre comme facteurs d'attractivité font que la ville « macrocéphale », dépourvue d'un réseau de villes secondaires pour la supporter, est fortement impactée à chaque événement.
3. Sur le plan social, le degré d'intensité de la fracture sociale a fait que le comportement du corps social est passé de la radicalité à « l'ensauvagement » à travers les incivilités, la violence urbaine accrue et l'extrémisme violent. Un malaise social a touché toutes les classes sociales. L'anxiété due à un individualisme hégémonique a pris place dans la ville. Les changements à l'échelle internationale et régionale touchent indirectement le corps social tunisien ; les conflits du Moyen-Orient ou ceux de l'Afrique sub-saharienne attirent de plus en plus de jeunes tunisiens.

Le changement climatique et la globalisation économique vont faire que les événements de crise, qu'ils soient environnementaux, économiques, ou sociaux vont se succéder avec un rythme inédit dans le futur proche. Or la ville, par sa configuration, son positionnement et ses infrastructures, n'est pas préparée pour y faire face.

1.1.6. DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE, UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE EN GESTATION QUI CHERCHE A RENFORCER SON ROLE DE MOBILISATION DES HABITANTS, DES INSTITUTIONS ET DES ACTEURS ECONOMIQUES AUTOUR DE PROJETS URBAINS, DE PROJETS DE TERRITOIRE ET DE L'INTERET PUBLIC

Au lendemain de l'indépendance et dans un contexte caractérisé par le régionalisme et les tendances tribales, la constitution de 1959 s'est basée sur le principe de l'unité de l'Etat dans l'objectif de fonder un système politique stable. L'organisation administrative du territoire était de ce fait essentiellement liée au centre. Les communes n'avaient alors qu'un rôle secondaire. Ce choix était motivé par la volonté de construire un Etat fort et à réserver une place privilégiée à l'autorité déconcentrée. Cela s'est traduit par la marginalisation des collectivités locales pourtant reconnues par la constitution en tant que personnes juridiques représentant des intérêts distincts des intérêts de l'Etat.

En 2014, suite à une très forte revendication populaire et politique, la nouvelle constitution a énoncé la décentralisation comme fondement à la gouvernance territoriale. La gouvernance territoriale est assurée à présent (du moins dans le texte) par des organes élus au niveau local, régional et des districts avec la libre administration et la subsidiarité comme principes fondamentaux de partage et d'exercice de compétences.

Le Code des Collectivités Locales de 2018 est venu préciser les compétences de chaque type de collectivité en les classant par catégorie : compétences propres, compétences partagées et compétences transférées. La commune bénéficie depuis de la clause de compétence générale qui lui permet de discuter par délibération toutes les affaires relevant de ses compétences qui regroupent celles qui concernent la qualité de vie, l'esthétique urbaine, mais également celles plus stratégiques qui concernent la promotion du développement de la commune et l'accroissement de son attractivité à l'investissement.

Dans les faits, et en attendant l'issue du processus de décentralisation qui est prévu pour durer encore deux décennies, la gouvernance territoriale du Grand Tunis en général, et de Tunis en particulier est exercée aujourd'hui à travers trois systèmes : les collectivités, les organes de l'état (centraux et déconcentrés) et le secteur privé (habitants, investisseurs...). La relation entre ces trois groupes est généralement conflictuelle et basée sur des modalités bureaucratiques de contrôle/autorisation. La municipalité de Tunis concentre tous ses efforts dans la gestion quotidienne de son territoire et néglige la gouvernance stratégique. Cette situation est le résultat de l'architecture institutionnelle nationale et du manque de moyens de la commune. Il en résulte, sur le territoire communal, un déficit de réflexions stratégiques qui toucheraient l'ensemble des facteurs du développement : économiques, sociaux et environnementaux. La commune se retrouve dans une position subordonnée tributaire de décisions prises à des échelles et par des secteurs qui échappent à son contrôle.

Bien que la commune de Tunis soit parmi les mieux loties en termes de moyens, ses ressources sont loin d'être suffisantes pour qu'elle puisse prendre le leadership sur un territoire aussi stratégique et de jouer un rôle moteur de son développement. Taux d'encadrement, ressources financières, pouvoir de lobbying et d'influence... sont loin de correspondre aux ambitions d'une collectivité en charge d'une capitale nationale.

1.1.7. UNE DEGRADATION PROGRESSIVE ET CONTINUE DE LA QUALITE DE VIE AVEC UN IMPACT SUR L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE, SUR LA COHESION SOCIALE ET SUR LA SANTE.

La ville de Tunis fait face à une dégradation poussée de la qualité de vie de ses citoyens : pollution, déficit d'accès aux services publics, rareté des espaces verts et de récréation, tensions sociétales... sont autant de facteurs qui pèsent sur les tunisois et dégradent l'image qu'ils ont de leur ville. A cause de la défaillance des politiques publiques, le budget des ménages est fortement greffé par les dépenses liées aux besoins de base : transport, énergie et services de qualité, au détriment de la récréation et de la culture qui sont hors de portée d'une grande partie des tunisois.

Cette dégradation de la qualité de la vie est la conséquence soit de choix sectoriels inadaptés, soit d'un déficit d'investissement public et privé. La ville dans son ensemble renvoie alors l'image d'une ville qui « ne prend pas soin de ses habitants » ce qui nuit fortement à son attractivité et à sa cohésion sociale.

1.2. UNE VISION CONSENSUELLE DECLINEE EN 4 LIGNES STRATEGIQUES

Partant du diagnostic partagé exposé ci-dessus, des séances de brainstorming impliquant les experts sectoriels, les membres du comité communal de suivi et les principaux acteurs du développement ont permis de dégager un cadre stratégique pour le développement de la ville de Tunis. Le cadre stratégique se décline en une vision qui se ramifie en lignes stratégiques, en objectifs stratégiques et en finalités. Chaque finalité étant l'expression volontariste de la prise en charge d'un défi relevé par le diagnostic.

Fondamentalement, les acteurs se sont accordés sur le fait que la mission de la SDVT est d'œuvrer à travers le cadre qu'elle offre, la vision que les acteurs développent à travers elle et le programme qu'ils y tracent à améliorer la « qualité de vie » de la population qui habite ou est de passage dans la ville de Tunis. Dans ce sens elle participe à développer et implémenter les différents objectifs et projets partagés dans les différents territoires : municipal, métropolitain, national et international.

Partant de là, les acteurs de la ville ont adopté la vision suivante pour le développement de la ville de Tunis :

Tunis capitale inclusive et durable, moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient, qui innove et rayonne économiquement et culturellement à l'international, avec un axe central attractif et accueillant et des quartiers avec une mixité sociale et fonctionnelle, porté par une gouvernance locale capable de mobiliser les acteurs et d'assurer l'adhésion citoyenne autour d'objectifs partagés.

La vision développée intègre les ambitions des acteurs et de la commune pour Tunis dans ses échelles (communale et métropolitaine) dans ses finalités (développement économique, équité sociale et préservation de l'environnement) dans ses dimensions (urbaines et institutionnelles) et dans ses territoires (centre et périphérie).

Partant de cette vision, la concertation avec les acteurs a permis de dégager 4 lignes stratégiques pour le développement de la ville de Tunis. Les lignes stratégiques expriment les buts à atteindre dans une posture volontariste et pro-active du développement. Au nombre de 4, les lignes stratégiques sont l'expression consensuelle de l'ambition des acteurs pour le territoire Tunisois. Elles ont été énoncées ainsi :

1.2.1. PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LE RAYONNEMENT ECONOMIQUE ET CULTUREL AU NATIONAL ET A L'INTERNATIONAL.

Tunis, ville innovante, rayonnante et attractive, qui ouvre la voie aux opportunités pour les jeunes pousses et les microentreprises, trouve sa place de locomotive de développement grâce à une dynamique de projets structurants répondant aux enjeux majeurs du territoire, et affiche une hospitalité exemplaire en termes de services fournis, de lisibilité du territoire, et d'attractivité économique et culturelle. Cette ligne stratégique traduit trois objectifs stratégiques :

└ OS 1.1 Favoriser l'éclosion d'un écosystème local de l'innovation

Transformer le territoire en un véritable laboratoire d'idées, de solutions nouvelles et d'initiatives communautaires, à travers une gouvernance inventive, qui prend en compte les nouveaux besoins, qui sait parler à l'entrepreneur et à la grande entreprise et qui insuffle l'innovation sociétale, en se basant sur une veille stratégique et en capitalisant sur les synergies entre les acteurs publics, privés et ceux de la société civile.

└ OS 1.2 Doter le territoire métropolitain de projets structurants cohérents et à fort potentiel d'entraînement économique local.

Donner un cap nouveau à l'économie métropolitaine en arbitrant de manière prospective les projets structurants et en les encrant à l'écosystème économique local et régional de façon à générer un effet de levier positif pour les entreprises et les emplois de la place et de répondre aux enjeux d'un développement cohérent du territoire.

└ OS 1.3 Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive.

Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, en renforçant la lisibilité des opportunités d'investissement et de partenariat, en dynamisant la vie culturelle pour en faire un vecteur d'attractivité et en améliorant la qualité d'équipement et de services, arguments concrets d'un marketing territorial efficace.

1.2.2. RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN ORGANISE ET RESILIENT.

Tunis est le noyau originel de l'ensemble métropolitain et son cœur battant. Par son poids administratif, son histoire et sa situation centrale, la ville joue un rôle de catalyseur du développement de toute l'agglomération, impulse son rayonnement et organise sa résilience. Sa dimension de capitale métropolitaine s'exprime par la cohérence de la distribution territoriale des grandes fonctions et des équipements structurants ainsi que par la gestion intercommunale des services urbains et par des interactions vertueuses avec le milieu naturel et l'hinterland rural du Grand Tunis. Cette ligne stratégique traduit 4 objectifs stratégiques :

└ OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis.

Redistribuer les fonctions et réorganiser les centralités dans un esprit de complémentarité et de cohérence afin d'optimiser les déplacements, dynamiser les communes périphériques et rapprocher les services.

└ OS 2.2 Promouvoir une organisation métropolitaine qui diminue la dépendance au centre.

Repenser l'organisation métropolitaine en soulageant le centre des fonctions administratives et en le réservant aux activités économiques, culturelles et de services à haute valeur ajoutée et construire un système innovant de transport et de logistique qui rompt avec la dépendance au centre.

└ OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.

Préparer la ville de Tunis à faire face aux crises climatiques, environnementales, économiques et sociales par une organisation territoriale résiliente.

└ OS 2.4 Positionner la commune de Tunis en tant que centre métropolitain à rayonnement international capitalisant sur son histoire, sa position centrale et le rayonnement métropolitain et national de ses équipements.

Valoriser l'image et la situation de Tunis pour attirer les investissements et en faire un centre de commandement économique à l'échelle internationale.

1.2.3. AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'AXE CENTRAL ET LA MIXITE SOCIALE ET FONCTIONNELLE DES QUARTIERS

Tunis une ville d'inclusion urbaine et sociale. Elle assure la mixité sociale et territoriale par une programmation équitable en équipements socioéconomiques et récréatifs et offre une qualité de vie pour tous et dans tous les quartiers. Son axe central valorisé est le vecteur d'une identité et d'une vitalité culturelle et économique de la ville.

└ OS 3.1 Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis.

Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis par la création de nouvelles centralités, par l'amélioration du niveau des équipements et des services de proximité et par le désenclavement. L'intégration passe également par l'injection de nouvelles fonctions : la culture, la récréation et l'innovation...

└ OS 3.2 Renforcer l'appartenance à la ville et favoriser la mixité sociale et l'accès indifférencié aux services.

Favoriser l'appartenance à la ville en misant sur la mixité sociale et en œuvrant à une programmation urbaine équitable et participative facilitant l'accès indifférencié, à l'habitat, à l'emploi, à la mobilité, aux services et à la culture ainsi qu'à des espaces publics vecteurs de la sociabilité et du vivre ensemble.

└ OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.

Mettre en place des modalités innovantes pour régénérer l'hypercentre et le requalifier en pensant à une fonctionnalité économique durable et créative luttant contre l'informalité, en réorganisant la mobilité en son sein et en le reliant au reste de la ville et au front du Lac et en préservant le patrimoine architectural et urbain.

1.2.4. ADOPTER UNE GOUVERNANCE CAPABLE DE MOBILISER LES ACTEURS ET D'ASSURER L'ADHESION CITOYENNE AUTOUR D'OBJECTIFS PARTAGES

Tunis, capitale politique et économique du pays, porteuse de vision, capable de mobiliser et d'écouter les acteurs publics et privés, les collectivités voisines, le citoyen et la société civile pour un pilotage concerté des stratégies et des projets locaux et métropolitains. Les principes de la bonne gouvernance régissent son fonctionnement et sa relation avec ses partenaires. Les besoins et le bien-être des citoyens sont au cœur de ses préoccupations.

└ OS 4.1 Assurer une mobilisation des acteurs de la ville pour un pilotage concerté des stratégies et des projets métropolitains.

Mobiliser l'ensemble des acteurs de la ville : publics (centraux, déconcentrés et décentralisés), privés et associatifs, autour d'une vision commune du devenir du Grand Tunis et de son positionnement national et international.

└ OS 4.2 Adopter des mécanismes de bonne gestion, de transparence et de recevabilité au sein de la commune.

Insuffler les pratiques de bonne gouvernance permettant à la commune d'améliorer ses services, de regagner la confiance des citoyens et d'adopter une posture proactive.

└ OS 4.3 Faire participer le citoyen à l'élaboration des programmes et des projets urbains qui le concernent

Faire du citoyen un partenaire actif dans l'amélioration de la qualité de vie de son quartier pour garantir l'acceptabilité, l'appropriation et la pérennisation des projets locaux.

1.3. UN AVENIR SOUHAITE ET DES PRIORITEES EXPRIMEES PAR LES CITOYENS

La SDV de Tunis se veut être une expression des aspirations de l'ensemble des acteurs du territoire. Dans ce sens, le cadre stratégique de la SDV, développé plus haut, est conçu avec l'exigence d'être porteur d'objectifs stratégiques représentatifs des orientations des acteurs clés du territoire, qu'ils soient institutionnels, professionnels, associatifs ou citoyens, aux côtés de la commune de Tunis, porteuse de la démarche, et des communes du Grand Tunis partenaires.

Dans ce sens, les travaux de conception du cadre stratégique (CS) ont été déployés selon 3 modalités :

- La première consiste en un travail de conception technique des éléments de réflexion à la lumière des résultats consolidés des moments de concertation antérieurs. Cette tâche a été assurée par les experts techniques de la SDVT.
- La deuxième est celle de la concertation interacteurs, organisée sous forme d'ateliers techniques avec les différents acteurs du territoire. Cette concertation a permis d'amener les acteurs d'une part à s'approprier le processus technique de la SDVT et d'autre part à proposer des inputs complémentaires qui ont alimenté le cadre stratégique, contribué à préciser ses objectifs et ses finalités et préfiguré les projets qui en découlent.
- La troisième est celle de la participation citoyenne qui répondait à deux objectifs : celui d'informer les citoyens à propos de la démarche de SDVT portée par la ville et de les mobiliser afin qu'ils expriment leurs propositions, leurs avis et leurs priorités.

Cette 3^{ème} modalité s'est déroulée sur 5 semaines entre le 20 Juin et le 23 Juillet 2022 et a vu se déployer 3 stands itinérants, selon un planning de distribution préétabli et ajusté au fur et à mesure, en fonction des horaires d'affluence des différents emplacements. En plus des 15 arrondissements de la commune de Tunis, d'autres emplacements clés ont été retenus, afin d'élargir la consultation au maximum de profils de citoyens et pour permettre de rencontrer des personnes à des emplacements clés de la métropole toute entière. Ainsi les stands ont été installés dans 29 lieux clés, sachant que certains emplacements ont bénéficié de 2 ou 3 jours de passage, au vu de leur affluence particulière.

La campagne a donné lieu à un corpus d'informations brut dense, qui a été pris en charge par l'équipe technique afin de mettre en exergue les conclusions clés et les priorisations pertinentes, qui peuvent alimenter la SDVT.

Deux planches d'analyse sont particulièrement importantes pour la planification :

- La première exprime les attentes et les souhaits exprimés par les répondants quant à l'avenir de Tunis en 2050
- La deuxième vient prioriser les objectifs stratégiques de la SDV par ordre d'importance pour les citoyens répondants.

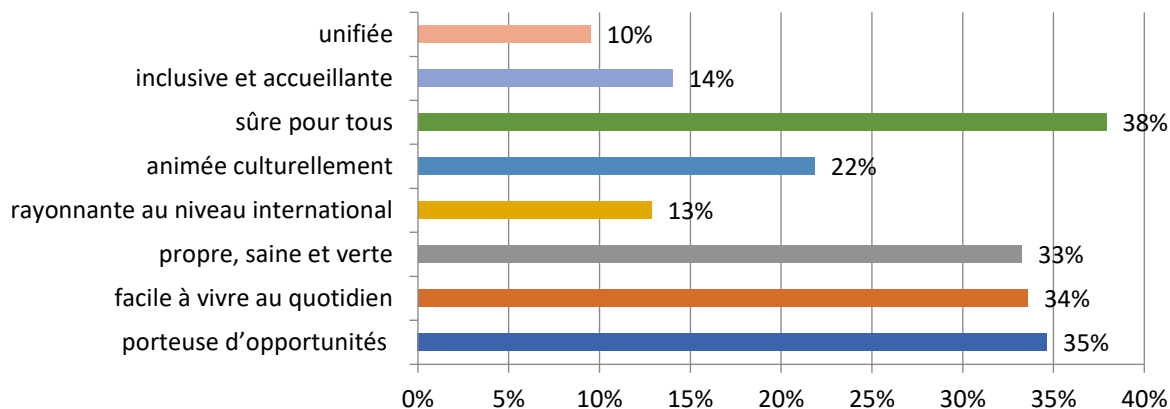


Figure 1 : Avenir souhaité pour Tunis à l'horizon 2050

S'agissant du futur souhaité par la population pour Tunis en 2050, quatre attributs se dégagent en priorité :

1. Tunis ville sûre pour tous,
2. Tunis ville porteuse d'opportunités,
3. Tunis, ville facile à vivre au quotidien,
4. Tunis, ville propre, saine et verte.

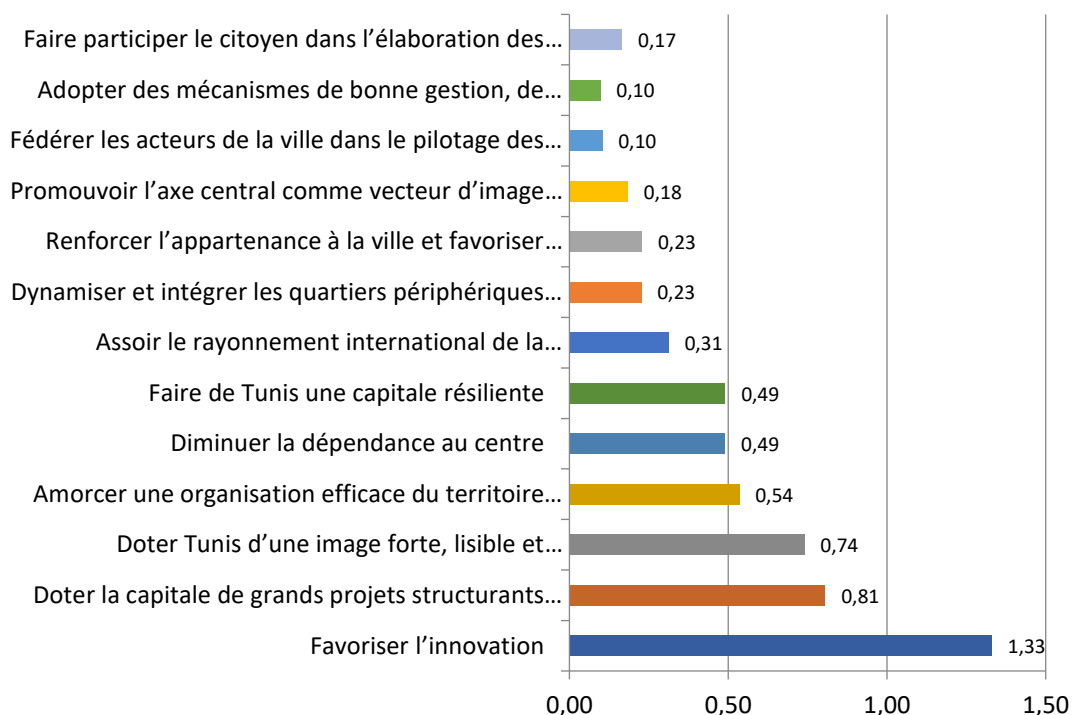


Figure 2: Priorisation des Objectifs du Cadre Stratégique

En termes d'objectifs, celui de « Favoriser l'innovation » a été classé en premier ordre de priorité par les répondants, témoignant d'une forte attente de la part des citoyens de voir leur ville se transformer et ouvrir de nouvelles voies et de nouvelles opportunités pour tous.

Un peu plus loin, le 2ème objectif est celui de « doter la capitale de grands projets structurants », totalement en concordance avec l'aspiration à une ville qui innove et se transforme.

Le 3ème objectif est celui de « Doter Tunis d'une image forte », peut-être en lien avec le sentiment d'appartenance à une capitale que l'on souhaite voir performer et être source de fierté, à la hauteur de son histoire mais aussi des aspirations et des compétences de ses citoyens.

2. LE PLAN D'ACTION ORGANISE EN 6 CHANTIERS STRATEGIQUES

Partant du socle exposé ci-dessus, formé par les résultats auxquels ont aboutis les processus de diagnostic partagé, de cadre stratégique et de concertation citoyenne, un processus de planification stratégique a été mené par la commune pour arrêter un plan d'action à court, moyen et long terme.

Les experts, en concertation avec le comité de suivi technique de la commune, ont adopté une démarche qui vise l'appropriation effective des projets et programmes par les acteurs impliqués dans leur mise en œuvre. En effet, la SDVT devra déboucher sur un ensemble de projets dont la réalisation fait appel à des compétences et/ou territoires qui dépassent ceux de la commune. L'appropriation du plan d'action par les acteurs concernés fut donc un enjeu de taille pour son opérationnalisation future.

La démarche adoptée a donc visé l'implication le plus en amont possible des acteurs en les mobilisant effectivement dans l'élaboration du plan d'action à travers des discussions en peer to peer et à travers l'animation de moments de dialogue interactifs. Pour que ces moments de dialogue soient efficaces, le parti pris a été de mobiliser à chaque fois un nombre réduit d'acteurs pour discuter d'un ensemble cohérent de projets qui les concernent. Le regroupement des projets s'est fait en se basant sur leur finalité, leur nature et les territoires qu'ils couvrent.

Partant de la liste préliminaire des projets identifiés lors des phases précédentes, 6 chantiers stratégiques ont ainsi été identifiés et présentés au comité de pilotage à l'issue de la phase de cadre stratégique :

1. Attractivité, rayonnement, innovation économique métropolitaine
2. Requalification articulation et valorisation de l'axe central
3. Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale
4. Résilience et écoresponsabilité territoriale
5. Efficacité, transparence et redevabilité de la gouvernance territoriale
6. Mobilité urbaine intégrée et durable

Le recours aux chantiers stratégiques permet de :

- 1- Donner une orientation « opérationnelle » à la démarche et de l'afficher clairement auprès des acteurs.
- 2- Donner une meilleure lisibilité des sujets à traiter par chaque groupe d'acteurs.
- 3- Communiquer efficacement vers les tiers.

Pour chaque chantier stratégique :

- 1 pool composé de 5 à 10 acteurs a été identifié. C'est les acteurs clés qui ont été impliqués dans le processus d'élaboration du plan d'action.
- Un acteur porteur (institutionnel) a été identifié. Choisi pour ses compétences qui couvrent celles nécessaires pour mettre en œuvre et/ou coordonner la mise en œuvre du chantier stratégique, il assiste la commune dans la mobilisation des autres acteurs, dans l'animation du débat et sera mobilisé dans le pilotage futur du plan d'action.

- Un binôme (cadre technique/élu) a été désigné pour représenter la commune dans le processus et pour coanimer le débat.

Sur le plan opérationnel, la démarche adoptée pour chaque chantier stratégique a été la suivante :

- 1- Des réunions préparatoires regroupant l'expert en charge du chantier, l'acteur porteur et les porteurs communaux. Ces réunions ont permis de :
 - a. confirmer l'adhésion de l'acteur porteur au processus,
 - b. esquisser les grands contours du chantier stratégique pour servir de base au débat,
 - c. Identifier les projets déjà engagés,
 - d. identifier les acteurs à impliquer dans le pool,
 - e. planifier les ateliers interacteurs.
- 2- Des ateliers de planification interacteurs regroupant l'ensemble des membres du pool d'acteurs ont permis de :
 - a. Confirmer les objectifs du chantier.
 - b. Esquisser un plan d'action.
 - c. Identifier les conditions de cohérence.
 - d. Identifier les conditions de mise en œuvre.
- 3- Un travail technique de mise en cohérence et de formalisation du plan d'action mené par les experts et le comité communal de suivi.

Ce processus, imaginé à la fin de la phase du cadre stratégique, misa beaucoup sur la capacité de la commune à mobiliser les acteurs. Les derniers événements relatifs à la dissolution des conseils communaux a cependant mis à mal la démarche. Cela a particulièrement affecté le processus de planification stratégique du chantier « Efficacité, transparence et redevabilité de la gouvernance territoriale » pour lequel le défaut de visibilité institutionnelle et juridique quant aux nouvelles compétences des communes, la nature de la relation avec les services de l'état, les nouvelles entités territoriales, les règles de la gouvernance locale.... ne fut pas propice pour animer un processus dans les mêmes modalités que les autres chantiers. Le plan d'action de ce chantier n'a concerné que la mise en cohérence et la formulation des projets identifiés lors des phases précédentes en relation avec l'amélioration de l'efficacité de l'administration communale, objectif invariant quelque soient les compétences et des moyens des futures communes.

A l'issue de ce processus, 49 projets ont été retenus pour constituer le plan d'action de la SDVT.

Ces projets couvrent des territoires qui vont de la métropole au quartier, des temporalités qui vont du court terme au long terme, répondent à l'ensemble des finalités et objectifs du cadre stratégique et ont un effet positif sur l'ensemble des objectifs du développement durable.

Les fiches de projet sont présentées ci-dessous par chantier stratégique. Mais il est important de rappeler qu'au-delà d'un produit, la SDVT est un processus itératif et évolutif. La liste des projets est une base de planification qui sera amenée à évoluer dans son contenu et ses temporalités pour s'adapter à l'évolution du contexte : les projets peuvent gagner en maturité, être scindés en plusieurs sous-projets, enrichis par de nouvelles composantes ou par de nouveaux projets.... La ligne directrice étant le cadre stratégique et son appropriation par les acteurs.

Le futur souhaité par les citoyens et les priorités exprimés par eux sont pris en charge :

- L'innovation bénéficie d'un chantier à part entière tout en étant une préoccupation transversale à l'ensemble des chantiers.

- Les aspirations liées à la sécurité, à la qualité de vie et à la promotion des opportunités ont façonnés de manière transversale la majorité des projets et également de manière spécifique des projets ciblés dans chaque chantier.

	Temporalité			Finalité				Impacts attendus																	
	Échéance			Ligne stratégique				ODD																	
	CT	MT	LT	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Projets SDVT Chantier Attractivité & Innovation																									
1	Tunis innovation hub																								
2	Branding Métropolitain fort pour Tunis																								
3	Valoriser le cachet architectural et paysager																								
4	Diffuser une dynamique entrepreneuriale de l'économie circulaire																								
5	Nouvelle génération de Marché central et communal à Tunis																								
6	Tunis ville des loisirs culturels et du divertissement durable																								
Chantier axe central																									
7	Projet de préservation et de mise en valeur du patrimoine immobilier du 19ème siècle de la ville de Tunis																								
8	Création des circuits thématiques de la ville de Tunis																								
9	Revivification de la médina de Tunis																								
10	Aménagement de la trame douce de Tunis																								
11	Amélioration du fonctionnement de la cité administrative																								
12	Requalification urbaine de la petite ville de Tunis																								
13	Appui à la rénovation/réhabilitation des immeubles menaçant ruine																								
14	Déviations de la circulation traversante																								
15	Aménagement de la corniche (promenade) le long de la voie reliant Tunis à la Goulette																								
16	Aménagement de la place Barcelonne et de ses environs																								
Chantier environnement																									
17	Intégration pratique de l'AEU dans les Projets Urbains : Planification environnementale, énergétique et climatique																								
18	Mise en œuvre d'un Programme de Gestion intégrée des Déchets à Tunis métropolitaine : Action Globale pour une Ville Durable																								
19	Création d'Espaces de Fraîcheur Urbains pour Lutter Contre les Vagues de Chaleur																								
20	Entretien des réseaux et ouvrages hydrauliques pour réduire les risques d'inondation																								
21	Création du Corridor Vert et Bleu de Tunis pour la Préservation et le Développement Durable des Espaces Naturels																								
22	Restauration et préservation des zones humides																								
23	Réhabilitation et extension du réseau de zones vertes et corridors écologiques de Tunis																								
24	Mise en Place d'un Système d'Intervention Inter-Institutionnel de Prévention des Risques naturels																								
25	Numérisation de la Gestion des Catastrophes Naturelles avec Suivi en Temps Réel pour Tunis																								
26	Programme de Renforcement de la Résilience Alimentaire Métropolitaine et Promotion des Circuits Courts d'Approvisionnement																								
27	Commune de Tunis Énergétiquement Responsable : Transition et Efficacité Énergétique																								
Chantier Inclusion																									
28	Centres pour la culture et le sport dans les quartiers périphériques de la capitale Intergénérationnels																								
29	Programme Dar el Hay, Citoyenneté et vivre ensemble																								
30	Guide pour une meilleure mobilité et marchabilité dans les quartiers périphériques																								
31	Plan de sécurité pour les quartiers périphériques à caractère social																								
32	Création de 5 pôles de développement des compétences locales																								
33	Réseau de jardins communautaires																								
34	Centres d'intégration, d'éducation et de formation des personnes avec des besoins spécifiques																								
35	Diagnostic participatif pour définir les besoins en services et équipements des quartiers périphériques																								
36	Parc d'accessibilité universelle : Un parc de loisirs pour intégrer les personnes avec des besoins spécifiques																								
37	Programme des 30 espaces publics inclusifs																								
38	Centre d'accueil et de réinsertion pour la population vulnérable sans abri																								
39	Marchés communaux, espaces de centralité																								
Chantier Mobilité																									
40	Trame de transport inter-modale																								
41	TCSP de la Rabta																								
42	Réseau de transport lacustre																								
43	Plateformes multi-modales périphériques																								
44	Boucle de transport périphérique																								
Chantier Gouvernance																									
45	Digitalisation de L'administration communale pour assurer la bonne gouvernance																								
46	Programme communal de création des guichets uniques dans les quartiers périphériques																								
47	Mise en place d'une direction de planification stratégique communale																								
48	Bureau de développement local																								
49	Mise en place d'une agence métropolitaine d'urbanisme et d'aménagement																								

2.1. CHANTIER ATTRACTIVITE, RAYONNEMENT, INNOVATION ECONOMIQUE METROPOLITAINE

Le chantier Attractivité & Innovation est par définition transversal et est amené à s'intéresser potentiellement à tous les aspects du fait urbain et citoyen, pour y insuffler l'innovation et faire en sorte qu'elle renforce l'attractivité de la ville. Dans ce sens, certains partis pris ont été considérés dans la conception des projets du chantier 1 :

- Les projets du chantier 1 priorisent autant que possible des innovations systémiques, en mode process, qui visent à transformer la façon collective de faire la ville
- ils ne doivent pas faire doublon avec les projets des autres chantiers quand ils investissent les thématiques de ces derniers, mais veiller à l'inverse à apporter un regard holistique
- il ne s'agit pas non plus d'empiéter sur les projets d'attractivité et d'innovation sectoriels, qu'ils soient menés par les organes de l'Etat ou par le secteur privé, mais plutôt de s'en nourrir pour apporter une nouvelle pierre à l'édifice, basée sur la vision du territoire, et qui s'appuie sur ses outils spécifiques.

Les acteurs de la ville de Tunis se sont déjà engagés dans ce chantier à travers les projets suivants :

Projet	Porteur	Etat d'avancement	Ligne stratégique
Programme de promotion de l'investissement régional	Ministère de l'Economie/CGDR	En présentation en Conseil des Ministres	LS1 - Attractivité et Innovation
Programme d'agrandissement et de développement de l'aéroport Tunis Carthage, allant de la remise à niveau matérielle et logistique, à l'installation de dispositifs de mesure de pollution sonore et atmosphérique, et jusqu'à l'étude de restructuration de l'espace aérien tunisien	Ministère du Transport/OACA	Budgets planifiés sur 2022 - 2025	LS 1 - Attractivité du territoire/ améliorer l'expérience visiteur de l'un des plus importants équipements d'accès au territoire de Tunis ville, métropole et Pays
Projets d'élargissements des sorties sud de Tunis	Ministère de l'équipement	Budgets planifiés sur 2022 - 2025	LS 1 - Attractivité du territoire/ Améliorer l'expérience visiteur
Encadrement des diplômés du Supérieur et des porteurs de projets en Economie verte dans le gouvernorat de Tunis (énergies renouvelables, efficacité énergétique, Forêts, Tourisme verts, gestion des déchets, Economie Circulaire..)	Ministère de l'Environnement / Gouvernorat de Tunis	amorcé en 2023	LS1 - Attractivité et Innovation / Favoriser l'éclosion d'un écosystème local d'entrepreneuriat
Création d'une Banque de données des métiers verts et de l'environnement dans le gouvernorat de Tunis	Ministère de l'Environnement / Gouvernorat de Tunis	Planifié pour 2023 - 2025	LS1 - Attractivité et Innovation / Favoriser l'éclosion d'un écosystème local d'entrepreneuriat
Coworking space municipal	Commune de Tunis / AIMF	Études d'implémentation en cours	LS1 - Attractivité et Innovation / Favoriser l'éclosion d'un écosystème local d'entrepreneuriat

Espaces éducatifs pour la culture des potagers, du compostage et de l'apiculture au parc Belvédère en partenariat entre l'association AAB et la Municipalité de Tunis	Commune de Tunis / Association des Amis du Belvédère	Cohorte 1 réalisée	LS1 - Attractivité et Innovation / Favoriser l'éclosion d'un écosystème local d'entrepreneuriat
Projet d'éco-déchetterie municipale	Commune de Tunis - associations	Mobilisation réalisée, études en cours. Le projet a-t-il été arrêté avec le départ du conseil municipal ?	LS1 - Attractivité et Innovation / Favoriser l'éclosion d'un écosystème local d'entrepreneuriat
Projet Innomed-Up	Communes de Tunis - Bailleurs de fonds	Projet réalisé - Cohorte 1 de 15 projets accompagnée	LS1 - Attractivité et Innovation / Favoriser l'éclosion d'un écosystème local d'entrepreneuriat

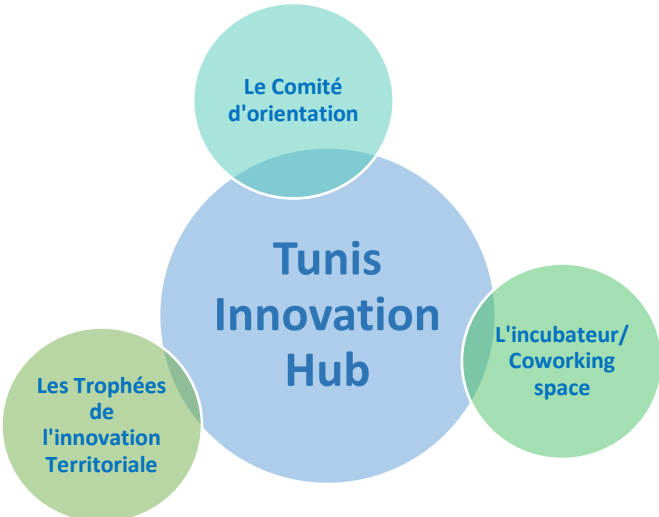
Ces projets déjà lancés sont complétés par six projets dont les fiches projets suivent.

2.1.1. TUNIS INNOVATION HUB		01
Chantier stratégique	N° 1 – Attractivité, Rayonnement et Innovation Territoriale	
Lignes stratégiques	LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Il s'agit de rapprocher la ville du monde de la recherche et de la création en l'amenant à communiquer de manière plus structurée et plus volontariste sur les enjeux de son territoire local et métropolitain, avec l'objectif de diffuser une information autre qu'administrative, d'intéresser l'écosystème de l'innovation et de susciter des vocations pour des projets de recherche et de création de valeur économique, artistique, technologique, écologique, sociologique, etc..</p> <p>Pour la ville, cette démarche renforcera son ouverture sur son écosystème d'acteurs, et lui permettra d'alimenter durablement ses réflexions stratégiques et ses projets de développement par un corpus de propositions innovantes et structurées.</p> <p>Pour les innovateurs, cela leur permettra d'ancrer leurs recherches et leurs projets dans un contexte de défis concrets et territorialisés avec un bon accès à l'information et de meilleures opportunités d'implémentation de leurs projets ou recherches en aval, sans parler de la visibilité que le trophée leur apporterait.</p> <p>Le Hub de l'innovation est à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un lieu partagé qui accueille les porteurs de projets pour la ville - une convention-cadre entre les différentes institutions pour constituer un comité d'orientation stratégique à l'innovation - Un levier d'animation de la communauté innovante : les Trophées de l'innovation territoriale de la ville de Tunis <p>Le projet permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser l'écosystème de l'innovation territoriale à Tunis et amorcer son intégration avec l'appareil communal - Incuber des projets innovants pour la ville de Tunis en fournissant l'accueil, l'accompagnement et l'information territoriale pertinente. - Favoriser l'interaction effective entre les institutions publiques et l'écosystème de recherche et d'entrepreneuriat afin de diffuser l'esprit d'innovation au cœur des programmes de planification

PRESENTATION	
	territoriale et de nourrir les innovateurs et porteurs de projet par les enjeux directs auxquels la ville de Tunis fait face.
Description	<p><u>Le Coworking space communal :</u></p> <p>Un espace de travail collaboratif ouvert aux porteurs d'idées, de projets, aux chercheurs et innovateurs qui se spécialisent pour le territoire de la ville de Tunis et qui développent des thématiques et des solutions de nature à aider la ville à relever ses défis économiques, sociaux, environnementaux, et dans tous types de domaines.</p> <p>Ce lieu est ainsi voué à devenir un espace de réflexion itérative, d'expérimentation et de construction collaborative de solutions innovantes nourrissant ainsi le développement de la ville de Tunis en tant qu'espace citoyen ouvert sur son environnement métropolitain, urbain, péri-urbain et rural.</p> <p>Le milieu rural fait administrativement partie des préoccupations de la municipalité au même titre que la ville. Il peut lui aussi être porteur d'innovations de toutes sortes. Par exemple, il est possible d'imaginer une antenne rurale du coworking space de Tunis, en délimitant un espace d'intervention et d'expérimentation avec l'accord d'exploitants locaux, afin d'y lancer toutes sortes de microprojets destinés à moderniser les pratiques culturelles et d'élevage.</p> <p>La ville est appelée à doter également cet espace d'un corpus d'information disponible permettant de mieux prendre connaissance de ses propres projets et de ses orientations stratégiques, de ses enjeux justement, afin d'informer le public qualifié et l'engager et le motiver dans ce sens.</p> <p><u>Le Comité d'orientation de « Tunis Innovation Hub » :</u></p> <p>Poser les fondations d'un pôle de l'innovation territoriale à travers la consolidation d'un groupe de travail permanent, animé par la ville et composé des institutions techniques, sectorielles et associatives impliquées dans la planification du territoire. Ce comité est alors un espace de partage d'information, de concertation, de présentation d'initiatives et d'idées créatives et d'orientation vers l'adoption des concepts, outils et pratiques innovants en termes de planification territoriale, à l'échelle de Tunis.</p> <p>Le comité se constitue également comme interlocuteur de choix et comme levier d'attractivité pour les projets structurants nouveaux et innovants puisqu'il est à la fois expert techniquement, connecté aux instances de décision et focalisé sur le territoire de la ville de Tunis et de sa métropole.</p> <p><u>Les Trophées de l'innovation de la ville de Tunis :</u></p> <p>Cet outil d'animation de communauté créative peut s'avérer un formidable levier de visibilité et d'attractivité pour la ville, dans le sens où il est générateur d'intérêt pour les défis portés par Tunis et motive la recherche et la création de solutions directement orientées vers ces défis. La ville, entourée de ses partenaires institutionnels, et renforcée par des partenariats universitaires, peut se transformer ainsi en un territoire d'études, d'innovation et d'attraction pour des jeunes talents, mais aussi pour les plus grandes entreprises se voyant capables d'amener des solutions et de les</p>

PRESENTATION	
	expérimenter concrètement à Tunis.
Description	<p>Ces Trophées peuvent se tenir tous les ans ou tous les 2 ans, via un appel à participants, sur la base de la communication d'une thématique proposée ou priorisée à chaque session par exemple. L'appel est ouvert aux acteurs de la recherche universitaire, de la recherche appliquée, aux entrepreneurs, aux pôles de compétitivité, aux entreprises, etc..</p> <p>L'annonce des résultats fait la part belle à la communication et à la concertation ouverte autour des propositions reçues et leurs modalités d'implémentation pour Tunis, en capitalisant sur l'ensemble des outils du « Tunis Innovation Hub ».</p> <p>Il est possible dans ce sens d'intégrer une dimension de coopération décentralisée en invitant à chaque session une ville méditerranéenne avec une université ressortissante qui participerait donc cette année-là à la réflexion sur Tunis et son territoire.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS 1.1 : Favoriser l'éclosion d'un écosystème local de l'innovation</p> <p>OS1.3 : Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive.</p>
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Ville de Tunis, avec une ouverture sur l'ensemble de l'espace métropolitain, urbain mais aussi rural
Bénéficiaires (groupes et catégories)	<p>L'écosystème de la recherche, les universités, les étudiants, doctorants.</p> <p>Les porteurs de projets, les entrepreneurs, les startupper</p> <p>La commune et ses services techniques</p> <p>Le territoire métropolitain</p> <p>Les institutions de la planification territoriale dans tous les domaines</p> <p>La ville et ses riverains</p>
Carte (ou illustration)	 <p>Le diagramme illustre le Tunis Innovation Hub au centre, entouré de trois cercles : Le Comité d'orientation (en haut), L'incubateur/Coworking space (à droite) et Les Trophées de l'innovation Territoriale (à gauche).</p>

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Créer le comité d'orientation et de pilotage pour le projet : Appel à intérêt, communication et plaidoyer auprès des partenaires cibles. – Capitaliser sur la dynamique de COPIL de la SDV de Tunis	T3-2024
Elaborer le cadre de mise en convention pour le Hub de l'innovation territoriale, qui consolide entre autres le rôle, les attributions et le fonctionnement du comité d'orientation et de pilotage	T4-2024
Concevoir un cycle de formation et de renforcement de capacités en métiers de l'innovation (ouvert aux membres du copil et à d'autres bénéficiaires acteurs de la ville ou porteurs de projets)	T4-2025 Par la suite, cycles annuels à suivre, en présentiel et en Mooc en ligne, avec certification
Sélection et aménagement d'un espace dédié pour le Hub et son coworking space	T2-2025
Recrutement d'une équipe d'accueil et de coordination de l'espace Hub	T4-2025
Sélection et mise en œuvre de projets structurants pour la ville dans le cadre du Hub territorial de l'innovation et sous l'égide du COPIL	T2-2026 24 mois par projet structurant en moyenne

COMPOSANTES ET ECHEANCES (Partie Trophées)	
Travaux préparatifs : Formation d'une équipe projet au sein de la commune, analyse d'expériences comparatives de la démarche, énoncé des objectifs clés	T2-2024
Conception du cahier des charges du Trophée : son mode d'attribution, mode de formation des comités de réception des thèses et des projets, de lecture et de sélection, charte graphique, valeur des prix, temporalités, catégories, etc..	T3-2024
La ville de Tunis organise 1 à 2 fois par an une conférence de présentation et de réflexion participative sur les grands enjeux du territoire. Une thématique par conférence	T3-2024
Mobilisation des institutions partenaires et signature des conventions	T4-2024
Appel à candidats pour le Trophée pour l'année N sur la base d'une priorisation de thématiques	T1-2025
Proposition et choix de la ville partenaire de Tunis pour l'année N	T1-2025
Réception et analyse des thèses, Pitching des projets, sélection et annonce des résultats	T4-2025
Organisation d'une cérémonie officielle de remise des trophées et de présentation des contenus des recherches et des projets retenus. Examen des pistes de mise en partenariat direct avec la commune.	T1-2026

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES

Acteur porteur	La Commune de Tunis
Appui technique	Technopôles et pôles de compétitivité, Incubateurs d'entrepreneurs,
Appui institutionnel	Ministères et agences techniques compétentes : Enseignement Supérieur, Emploi, Equipement, Environnement, Transport, Industrie,
Appui académique	Ecoles, Instituts, Départements de Recherche : Urbanisme, Economie, Sciences sociales, Agriculture et Agronomie, Art et Design, Ingénierie, Sciences politiques et Administration des affaires publiques.

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION

Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre de projets structurants cogérés dans le cadre du Hub	0	1 tous les 2 ans
Nombre de bénéficiaires formés aux métiers de l'innovation	0	2 cohortes de 50 personnes par an
Nombre de projets incubés au Hub de l'innovation territoriale	0	10 par an
Nombre de thèses ou de mémoire de recherche portant sur les enjeux du territoire de Tunis	VA (Valeur Actuelle)	VA x 10
Nombre de projets innovants présentant des solutions aux problématiques de la ville de Tunis	VA	VA*5
Nombre de communications techniques issues de la commune à destination de l'écosystème de recherche et innovation	0	1 à 2 par an

COUTS PREVISIONNELS

Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT

Budget communal	
Budget régional	

Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Projet de coworking space de la ville de Tunis	Commune de Tunis avec AIMF	En cours de conception

ODD IMPACTES																
																

2.1.2. DEVELOPPER UN BRANDING METROPOLITAIN FORT POUR TUNIS		02
Chantier stratégique	N° 1 – Attractivité, Rayonnement et Innovation Territoriale	
Lignes stratégiques	LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Mettre en place une démarche de Marketing territorial audacieuse pour la métropole capitale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Branding : créer une marque forte, lisible, légitime et ancrée dans l'identité du territoire et porteuse de ses ambitions pour le futur - Animation des acteurs : Développer des outils de Marketing territorial qui fédèrent les acteurs du système métropolitain et les motivent à valoriser la marque territoriale - Visibilité sur la toile : Révolutionner la visibilité Web de Tunis à travers une nouvelle génération de plateforme en ligne bien gérée et actualisée, offrant des services, de l'information et permettant l'interaction avec les sites d'intérêt physiques dans la ville à travers des QR codes installés, consultables et renvoyant à la plateforme Web. - Labels territoriaux : Lancer une démarche de conception de labels métropolitains dans diverses thématiques, accordés à des sites, à des partenaires, ou à des acteurs du territoire sur la base d'une charte dédiée prouvant un impact sociétal et territorial positif et durable. - Valorisation des spécificités de Tunis en vue de susciter un foisonnement de projets ancrés dans l'ADN du territoire : <ul style="list-style-type: none"> ○ spécificités agricoles anciennes : certains quartiers portent encore des noms rappelant une culture agricole spécifique comme El Kabbaria, ou ont été connus jadis par des produits en particulier, comme la Gnawya à la Marsa ou les artichauts à Jedeida, la Rose de l'Ariana, etc. ○ Spécificités paysagères comme les sebkhas, les écosystèmes des oiseaux migrateurs, les sites classés Ramsar. ○ Les anciennes carrières pouvant devenir visitables dans le cadre de circuits de patrimoine industriel du XXe siècle <p>Spécificités de l'histoire architecturale de Tunis à travers l'inventaire et la valorisation des bâtiments classés donnant lieu au traçage de</p>

PRESENTATION	
	circuits documentés sur l'architecture antique, l'architecture des palais en médina, l'architecture art déco, l'architecture religieuse, l'architecture andalouse.
Description	- Dynamiques collectives : Fédérer autour de la ville des institutions scientifiques, techniques et institutionnelles dans le cadre de projets de valorisation. Par exemple, la valorisation de l'histoire architecturale de Tunis pourrait être un contexte idéal pour lancer un travail universitaire conjoint diplômant entre l'ENAU, la Faculté d'histoire et l'ISTEUB chapeauté par l'Institut National du Patrimoine. La production s'apparenterait au storytelling et ferait l'objet d'une diffusion sur Internet. Cette initiative encouragerait les décideurs à faciliter la réhabilitation de ce bâti à travers des financements et des appuis techniques. Cela pourrait commencer par les bâtiments de l'axe central pour s'étendre progressivement à d'autres quartiers de la ville.
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 1.3 : Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Tunis Métropole capitale
Bénéficiaires (groupes et catégories)	L'ensemble des acteurs et parties prenantes de l'économie métropolitaine Les habitants (fierté, appartenance) Le pays tout entier à travers le rayonnement de sa ville capitale
Carte (ou illustration)	 

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Créer un groupe de travail métropolitain (collectivités, AUGT, CGDR, autres)	T3-2024
Elaboration du profil Marketing du territoire et des axes prioritaires pour la conception de son Branding et de son positionnement de communication (travail technique et travail participatif) => output : cahier des charges de la marque territoriale et axes clés de communication	T3-2025
Lancer un appel à proposition en communication pour la conception de la plateforme de marque (Nom de marque – Baseline – Déclinaisons de messages clés – Logotypes-chartre graphique...). Choix et déploiement de la plateforme de marque -	T2-2026


















COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Conception et déploiement de la plateforme Web et de son contenu	T2-2026
Conception et mise en place de la stratégie d'animation des acteurs locaux dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication	T2-2027
Conception de la démarche de labellisation : identification de la nature des labels cibles, conception des cahiers des charges du/des labels et des conditions d'attribution, communication pour le/les labels, appel à participants/bénéficiaires	T2-2028

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis & le Gouvernorat de Tunis
Appui technique	CGDR – AUGT – Aménageurs publics & privés du territoire
Appui financier	Opérateurs économiques structurants de la région de Tunis
Appui institutionnel	Collectivités locales de la région de Tunis

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Image de marque	Diffuse et multiforme	Forte et clairement identifiable
Notoriété de la ville	Aléatoire	Forte et pilotée efficacement
Visibilité Web	Moyenne et diffuse	Forte, messages clés clairs
Lisibilité des orientations stratégiques et adhésion à la stratégie d'attractivité de la ville	Non	Oui

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.1.3. VALORISER UN CACHET PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR TUNIS ET SES QUARTIERS		03
Chantier stratégique	N° 1 – Attractivité, Rayonnement et Innovation Territoriale	
Lignes stratégiques	LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Amorcer un travail participatif pour installer progressivement des éléments d'architecture et de paysage propres à la ville de Tunis, qui la caractérisent par rapport aux autres villes et qui peuvent devenir à terme iconiques et participer ainsi à son esthétique urbaine, et à son rayonnement symbolique.</p> <p>En plus du travail technique qui peut être mené conjointement par les architectes, les urbanistes, les historiens du fait urbain, les paysagistes, et autres sociologues, etc., il s'agit de mener un travail de participation citoyenne de façon à intéresser les habitants de Tunis au projet et les amener à s'en approprier les objectifs et, surtout, les outils.</p> <p>Le projet doit pouvoir générer des propositions concrètes d'éléments d'architecture et de paysage que tous les citoyens peuvent s'approprier et adapter selon leurs moyens financiers ou leur quartier de résidence, tout en participant à consolider ainsi une identité architecturale pour la ville (cf. Etude sur les spécificités architecturales du Nord Est Tunisien – MEHAT – URAM – 2009.)</p> <p>Le projet vise à harmoniser les typologies de paysage bâti s'agissant des bâtiments résidentiels, mais aussi des bâtiments collectifs privés et publics, selon des modalités qui prennent en compte d'une part l'héritage de la ville en termes de typologies architecturales et d'ornements de façades et d'autre part les pratiques contemporaines de production du bâti en termes de savoir-faire, d'esthétique, mais aussi de contraintes spatiales et budgétaires.</p> <p>Il s'agit également de renforcer et d'harmoniser la <i>végétalisation</i> de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en installant une norme qui Végétalise toute voie de largeur supérieure ou égale à 12 mètres - et en Choissant des espèces d'arbres spécifiques pour chaque quartier parmi les arbres habilités à être plantés en alignement urbain. Cela participera au renforcement de l'identité des quartiers au même titre que les noms des rues.

PRESENTATION	
	A la fin du projet, Tunis verra sa lisibilité et son esthétique urbaine améliorées, son image renforcée, et sa dynamique citoyenne dynamisée.
Description	<p>Par ailleurs, et dans le cadre du rayonnement de la ville au sein de son espace métropolitain, le projet pourra appuyer les intervenants métropolitains pour maintenir comme espace boisé toutes les crêtes environnantes, notamment au nord sur Jebel Ammar et Jebel Nahli, ceci dans l'optique de valoriser durablement les paysages emblématiques de Tunis, la ville capitale.</p> <p>La démarche de ce projet se veut résolument ancrée dans l'esprit de citoyenneté et du renforcement effectif et durable des compétences citadines des riverains de Tunis et de leur appropriation aussi bien symbolique que pratique de leur ville. Ainsi, l'exercice de la concertation est ici le nerf de la guerre pour mener le projet à bon port.</p> <p>La concertation peut être menée au niveau des arrondissements municipaux, échelle pertinente pour engager une démarche institutionnellement et techniquement structurée d'une part et suffisamment proche du citoyen d'autre part pour pouvoir l'engager concrètement dans le projet. C'est d'ailleurs la démarche d'inclusion du citoyen et la pertinence des modalités mises en œuvre pour favoriser son adhésion et son appropriation effective de la mise en charte du paysage bâti de la ville qui est le « nerf de la guerre » pour ce projet. Ceci l'est encore plus dans les quartiers défavorisés où les stratégies citadines pour acquérir ou construire son logement obéissent avant tout, voire exclusivement, aux impératifs du budget du ménage. Il est alors important de déployer des mécanismes d'encouragement et d'incitation efficaces, en plus des dispositifs de sensibilisation et de participation.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 1.3 : Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	L'ensemble de la commune de Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Ensemble des résidents de la commune Planificateurs des équipements publics
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES (<i>peuvent être déployées simultanément</i>)	
Composante	Echéance
Enquête sociologique sur les pratiques paysagères en milieu urbain et les déterminants des choix de typologie architecturale dans les divers quartiers dans la commune de Tunis.	T4-2024
Enquête et relevé sur terrain des différentes typologies d'agencement et de dispositifs ornementaux et des espaces végétalisés déployés sur les façades des habitations familiales et des bâtiments collectifs, publics et privés d'autre part	T2-2025
Journées d'étude, de communication et de mobilisation sur l'esthétique urbaine contemporaine à Tunis, programmée, et spontanée. Présentations des résultats des deux enquêtes.	T4-2025
Appel à projets pour la proposition d'éléments d'architecture et de paysage urbain caractéristiques de Tunis et de ses quartiers.	T4-2026
Campagne participative pour la sélection d'un corpus cible d'éléments d'architecture et de végétalisation du bâti dans les différents arrondissements communaux	T4-2028
Conception et développement d'un dispositif d'encadrement et d'incitation : cadre juridique, leviers et outils financiers, encadrement technique direct, montage de projets pilotes, etc.	T4-2029
Campagne de communication, de vulgarisation des résultats et de mobilisation citoyenne pour l'appropriation de la charte d'esthétique urbaine	T4-2030

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	ASM, AUGT, ARRU, AFH, AL Buhaira Invest
Appui institutionnel	Ministères de l'équipement, de l'Environnement
Appui académique	Départements universitaires de Recherche : Architectes, Urbanistes, Paysagistes, chercheurs et experts en histoire urbaine, Patrimoine, sociologues, Designers, Marketeurs
Appui à la mobilisation publique	Associations de quartiers et toutes les associations concernées par le fait urbain, le vivre ensemble, l'environnement...

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Qualité du paysage urbain	Aléatoire et anarchique peu lisible et peu attractif paysage majoritairement minéral	Un cachet architectural renforcé par la récurrence d'éléments d'architecture et de paysage par quartier/arrondissement municipal Une esthétique urbaine harmonieuse, qui exprime des spécificités culturelles Un meilleur mix entre le minéral et le végétal en ville Des quartiers à forte identité collective, attractifs et à haute qualité paysagère
Dynamique citoyenne autour de l'esthétique urbaine	Faible conscience de l'utilité même d'un cachet architectural et paysager pour l'attractivité et le bien-être en ville.	Prise de conscience de l'importance de doter la ville d'un cachet urbain caractéristique Appropriation de compétences citoyennes partagées Sentiment d'appartenance à son quartier et à sa ville renforcé et valorisé

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.1.4. DIFFUSER UNE DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE		04
Chantier stratégique	N° 1 – Attractivité, Rayonnement et Innovation Territoriale	
Lignes stratégiques	LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Plus qu'une décision institutionnelle, le développement de l'entrepreneuriat en économie circulaire est un processus itératif qui ne peut prendre racine qu'en le nourrissant progressivement et en fédérant les forces vives intéressées et créatives dans le cadre de projets concrets et encadrés efficacement.</p> <p>Dans ce sens, la ville de Tunis a pu mettre en place des expériences pilotes plus ou moins abouties, mais qui constituent un premier jalon sur le chemin de la diffusion des pratiques entrepreneuriales d'une part et solidaires d'autre part.</p> <p>La prochaine étape pour la ville consiste alors à consolider ces initiatives et réitérer l'appel à projets, notamment dans d'autres quartiers et arrondissements afin de diffuser progressivement la création de projets innovants en économie circulaire.</p> <p>Les expériences pilotes menées jusque-là (Projet Innomed-Up, Projet d'éco-déchetterie, Asima Gestion des déchets) permettront de tirer des conclusions et des recommandations en termes de bonnes pratiques, de leviers d'action et de facilitation.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 1.1 Favoriser l'éclosion d'un écosystème local de l'innovation
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Progressivement tous les arrondissements de la commune de Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Artisans – Créateurs intéressés par le recyclage et l'éco-conception ▪ Etudiants et porteurs de projets d'économie circulaire ▪ Petits métiers de type chiffonniers, ramasseurs de déchets valorisables, etc. ▪ Opérateurs associatifs et entrepreneuriaux intéressés par la diffusion du compostage domestique

PRESENTATION	
	<ul style="list-style-type: none"> Opérateurs associatifs et entrepreneuriaux intéressés par la diffusion de la culture de consommation responsable et sensible au Tri des déchets
Carte (ou illustration)	<p>Le projet permet à la ville de travailler prioritairement sur l'axe 7, mais également sur les axes 5 et 2.</p> <p>Le diagramme illustre un cycle de gestion des déchets et de demande d'usage, centré sur 'OFFRE DES ACTEURS' et 'GESTION DES DÉCHETS'. Les axes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> 01 APPROVISIONNEMENT DURABLE (poubelle) 02 ÉCO CONCEPTION (ciseaux) 03 ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE (ampoule) 04 ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ (ouvrier) 05 CONSOMMATION RESPONSABLE (immeuble) 06 ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE (feuille de papier) 07 RECYCLAGE GESTION DE LA FIN DE VIE PRODUIT (symbole de recyclage)

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Produire un rapport de capitalisation et de recommandations sur la base des projets pilotes mis en place	T3-2024
Composer un comité de pilotage du projet impliquant les arrondissements municipaux et les partenaires techniques compétents, les associations de quartiers, les associations de petits métiers, etc.	T3-2024
Plaidoyer auprès des partenaires financeurs potentiels et autres incubateurs spécialisés	T4-2024
Concevoir le cahier des charges des appels à projets entrepreneuriaux et associatifs	T2-2025
Communication et lancement des premières cohortes d'appels à projets	T4-2025
Accompagnement des projets des cohortes	T2-2027
Production de rapports types et préparation des cohortes suivantes	T4-2027

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	Incubateurs orientés économie verte – Agences publiques techniques relevant du Ministère de l'Environnement
Appui institutionnel	Les arrondissements municipaux en points d'appui local : Veille, détection des potentiels – suivi des résultats
Appui à la mobilisation publique	Associations environnementales – associations estudiantines

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre de projets créés en économie circulaire	Valeur Actuelle : 15 micro-projets accompagnés dans le cadre d'Innomed Up + un projet d'envergure en cours de montage dans le cadre de l'éco-déchetterie	40 micro-projets accompagnés sur les 3 ans + 1 projet d'envergure démarré 100 micro-projets après 5 ans + 1 projet d'envergure en exploitation
Nombre d'arrondissements communaux ciblés par l'appel aux projets	Arrondissement Médina actuellement (Innomed-Up)	5 arrondissements concernés sur les 3 premières années Les 15 arrondissements au bout de 5 ans

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Innomed - Up	Commune de Tunis	Projet réalisé
Eco-déchetterie municipale	Commune de Tunis	Projet amorcé

ODD IMPACTES																
																

2.1.5. POUR UNE NOUVELLE GENERATION DE MARCHES CENTRAL ET COMMUNAL A TUNIS		05
Chantier stratégique	N° 1 – Attractivité, Rayonnement et Innovation Territoriale	
Lignes stratégiques	LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le commerce alimentaire et des produits frais a connu un bouleversement majeur en Tunisie depuis l'implantation massive des grandes enseignes et de leurs centrales d'achat puissantes. Dans ce contexte, le marché communal de proximité, mais également le marché central de Tunis ne cessent de perdre du terrain et sont progressivement délaissés par les citoyens pour faire leurs courses, soit par facilité d'accès aux grandes surfaces, ou pour se tourner vers les étalages anarchiques dans l'espace public souvent moins chers, ou encore pour chercher des marchandises sophistiquées ou d'exception dans des enseignes spécialisées disséminées en ville.</p> <p>Dans ce contexte, la commune de Tunis – et toutes les autres communes à vrai dire - est appelée à repenser le positionnement de ses marchés communaux et à réinventer leur rôle auprès du citoyen et leur spécialisation dans le nouveau paysage de commerce alimentaire, dont ils n'ont plus le monopole.</p> <p>Il est nécessaire alors de redistribuer les « rôles » entre Marché Central d'un côté et réseau des marchés municipaux de proximité de l'autre, permettant à l'un comme à l'autre de remplir correctement des fonctions perçues comme utiles auprès des citoyens, au regard de la diversité de leurs attentes.</p> <p>En effet, pour les marchés de proximité, les attentes de fraîcheur et de prix bas sont prioritairement revendiquées par les citoyens.</p> <p>Pour le Marché Central, le modèle entremêle la recherche de produits exclusifs et de très haute qualité et diversité, l'envie de vivre une expérience agréable de ballade urbaine dans un haut lieu citadin et d'autres attentes inédites de consommation et de pratique de la ville à l'instar d'autres marchés majeurs dans d'autres villes méditerranéennes.</p> <p>Dans les deux cas, la valorisation des produits locaux et de l'agriculture de proximité peut devenir un levier de différenciation de l'offre des marchés communaux et avoir ainsi une valeur nouvelle apportée au consommateur, grâce notamment à un étiquetage d'origine clair, rigoureux et fiable. De ce</p>

PRESENTATION	
	fait, les marchés communaux se transformeront aussi en débouché durable et structuré pour l'agriculteur petit et moyen, aboutissant à la consolidation de l'agriculture locale et nationale, renforçant ainsi la chaîne domestique de production et de consommation, pour une résilience agricole et alimentaire renforcée.
Descriptif	<p>Le Marché Central de Tunis a besoin de fait d'un changement de paradigme l'amenant à relever les défis de l'époque pour retrouver sa place en tant qu'équipement majeur, attractif et structurant pour la ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retrouver sa fonction de Marché de référence pour l'ensemble de la capitale en proposant des marchandises de haute qualité et de toute diversité dans une logique de circuit court et mettant en œuvre une logistique de pointe innovante. - Retrouver une véritable centralité, au regard du bouleversement des dimensions urbaines du territoire métropolitain et participer à la jonction nouvelle entre ville historique et nouvelles berges du Lac, pour accompagner la transformation de la ville et opérer un lien entre la ville historique et la ville projetée. - Se transformer en Flagship de la gastronomie de la ville, mais aussi de toutes les régions de la Tunisie, pour une expérience sensorielle unique. - Devenir un haut lieu des métiers de bouche, une ruche urbaine, un lieu de visibilité pour les denrées, mais aussi pour les savoir-faire culinaires, un lieu visité, mais aussi un lieu d'expérimentation, aux carrefours de l'agriculture, de la culture et du tourisme. - Valoriser l'agriculture de terroir et de patrimoine en se spécialisant pour les marchandises dont l'origine locale est étiquetée et certifiée, et participer ainsi à la promotion de l'agriculture périurbaine et aux circuits courts alimentaires en métropole.
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 1.2 : Doter le territoire métropolitain de projets structurants cohérents et à fort potentiel d'entraînement économique local.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Ville de Tunis – arrondissements et centre-ville
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Riverains Touristes Territoires agricoles métropolitains Artisans culinaires L'ensemble de l'écosystème de l'agriculture et de l'alimentation en Tunisie
Carte (ou illustration)	

PRESENTATION

Marché central de Valence, garde-manger de la ville avec des produits frais et locaux, lieu de sociabilité et de gastronomie, et patrimoine architectural.

**COMPOSANTES ET ECHEANCES**

Composante	Echéance
Diagnostic et évaluation du fonctionnement du marché central et des marchés communaux et des attentes des citoyens	T4-2024
Concertations et consultations et études comparatives pour établir les scénarii d'évolution possible	T4-2026
Choix du scénario optimal et conception technique des composantes du projet	T4-2027
Communication et levée de fonds	T4-2028
Mobilisation pour la conduite du changement	T4-2028
Mise en place des éléments du projet	T4-2030

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES

Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	Ministères du Commerce – de l'agriculture – du Tourisme – ASM – Villes méditerranéennes partenaires expertes du sujet (Valence en Espagne par exemple)
Appui institutionnel	Ministères du Commerce – de l'agriculture – du Tourisme
Appui à la mobilisation publique	Associations des professionnels des métiers de bouche, artisans culinaires, Union des agriculteurs, etc.

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Taux de fréquentation du marché central et de ses étals	Valeur actuelle	VA x 10
Taux de fréquentation des marchés communaux	Valeur actuelle	VA x 3
Diversification des activités au sein du marché central	Etals de vente de produits frais	Etals de vente de produits frais – Corners de consommation sur place – Points d'information touristique – Corners de mini-événements
Visibilité des variétés locales de produits agricoles	Absence d'étiquetage d'origine	Etiquetage d'origine obligatoire dans le marché central
Diversification de la typologie de clientèle	Clientèle de proximité largement surreprésentée	Clientèle diversifiée : locale, métropolitaine, touristique, consommation sur place, etc.
Désengorgement de l'hypercentre de la ville	Goulot d'étranglement au niveau du site actuel du marché central et prolifération des étals anarchiques	Fluidité de la logistique commerciale, fluidité des déplacements riverains

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
« Men Bahrou » Campagne de sensibilisation à la consommation responsable des produits de la Mer – Action d'animation dans les pavillons Poisson au Marché Central de Tunis, au Marché Municipal de la Goulette et au Marché Municipal de la Marsa. Action pilote, préfigurant d'une vocation d'animation culinaire pour le Marché Central.	Association Club Bleu Artisanal avec l'ONG AVSI dans le cadre Projet « BLEU MARINE – Promotion de l'économie bleue dans les communautés de pêcheurs du grand lac de Tunis » financé par la fondation TAUW et mis en œuvre par l'association Club Bleu artisanal, l'ONG AVSI et le CRDA Ben Arous CRDA Ben Arous	Septembre 2023 Plus de détails : https://www.tekiano.com/2023/09/07/min-bahrou-une-campagne-de-sensibilisation-pour-une-consommation-responsible-des-produits-de-la-mer/



ODD IMPACTES																

2.1.6. TUNIS VILLE DES LOISIRS CULTURELS ET DU DIVERTISSEMENT DURABLE		06
Chantier stratégique	N° 1 – Attractivité, Rayonnement et Innovation Territoriale	
Lignes stratégiques	LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.	

ECHÉANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le projet vise à positionner Tunis comme une ville attractive au développement d'une économie de la récréation, des loisirs culturels et écologiques et du divertissement participatif et durable.</p> <p>Sur un premier niveau, la ville est amenée à améliorer la qualité de vie perçue par les riverains, les visiteurs et les touristes à travers la multiplication des spots de déambulation, de découverte culturelle et de lien avec la nature pour tous. Et pour aller plus loin, la ville développera au fur et à mesure sa boîte à outils d'accueil et d'attractivité pour les professionnels du divertissement et des événements de haute qualité culturelle et écologique pour s'implanter à Tunis et renforcer son offre de divertissement et de loisirs, support de bien-être en ville pour les riverains et les touristes.</p> <p>Ouvrir les sites naturels et culturels gérés par la commune au développement des loisirs participe à booster l'attractivité du tourisme vert et de proximité et la découverte de nouveaux quartiers de Tunis, tout à l'opposé des grands sites classiques drainant les grands flux du tourisme de masse.</p> <p>Il s'agit d'identifier, viabiliser, cartographier et mettre en exploitation un ensemble de sites d'intérêt naturels et culturels partout dans la ville, de façon à créer des parcours de loisirs écologiques et culturels de proximité, transformant ainsi le rapport des riverains à l'espace public d'une part et structurant un réseau d'espaces publics animés et entretenus, vecteur de bien-vivre ensemble et d'attractivité récréative à Tunis.</p> <p>Exemples de sites potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le parc du Belvédère et sa ferme pédagogique, un projet pilote mis en œuvre par l'Association des Amis du Belvédère et la municipalité de Tunis, et qui peut représenter un point de départ pour essaimer des projets similaires un peu partout dans les parcs urbains de la ville - Le parcours de Street Art à Djebel Jelloud, pour capitaliser sur une dynamique citadine locale des jeunes amateurs du graffiti et qui a conquis une renommée internationale grâce à un festival annuel accueillant des artistes en herbe mais

PRESENTATION	
	également des sommités mondiales du Graffiti.
	<p>- La rue des Tanneurs au centre ville, jadis haut lieu de la « flânerie-lecture », temple des bouquinistes de Tunis. Il est envisageable de valoriser ce site par une réhabilitation du bâti allant de la Rue de Rome à la rue Mongi Slim sur une longueur de 160 mètres. Le traitement au sol de la rue ferait l'objet d'une étude paysagère pour en faire une rue piétonne attractive, dédiée à la lecture. Des manifestations culturelles s'y dérouleraient avec des auteurs et un lectorat.</p> <p>Le projet est à concevoir à l'échelle de la ville, et à exécuter à l'échelle des micro-quartiers à travers un ensemble de petits sites parsemés et de petits spots de projets, permettra d'entraîner la création de multitudes d'activités de loisirs créatifs et innovants portés par des entrepreneurs locaux.</p> <p>Ces activités peuvent s'avérer être un tremplin de carrière pour des pousses d'entrepreneurs culturels et écologiques.</p> <p>Parallèlement, En tant que capitale du pays et premier pôle politique, économique, culturel et sportif, Tunis accueille aujourd'hui de grands évènements nationaux et internationaux qui investissent les espaces publics majeurs et les grands équipements. Pour améliorer le rayonnement de la capitale, promouvoir les évènements qu'elle accueille déjà et favoriser l'organisation de nouveaux évènements, Tunis doit se doter d'espaces d'accueils adaptés aux standards internationaux et préparer ses espaces publics pour accueillir les évènements culturels, économiques et politiques de manière adaptée et sécurisée en anticipant sur les impacts sur la circulation et sur les activités économiques.</p> <p>Il s'agit donc de faire l'inventaire des espaces publics et des équipements et de mettre en place une stratégie d'accueil des évènements internationaux : Requalification des grands axes (Avenue Habib Bourguiba, Avenue Mohamed V, place de la Kasbah, Place de la monnaie, Place Mohamed Ali...) programmation de nouveaux espaces en ville et d'équipements, et organisation des activités connexes : hébergement, transport, logistique...</p> <p>Enfin, la dynamique du projet peut participer à mobiliser l'ensemble de l'espace métropolitain pour amorcer des démarches semblables ou liées. Par exemple, il est prioritaire pour la capitale de sécuriser les forêts urbaines existantes et améliorer les conditions d'accueil : Boukornine, J. Ressas, Radès, Cap Gammarth, Sidi Dhrif, Lihoudia, Belvédère, Nahli. Eclairage public, rondes de sécurité, bancs publics, poubelles, buvettes, terrains de sport...</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<ul style="list-style-type: none"> - OS 1.1 : Favoriser l'éclosion d'un écosystème local de l'innovation - OS 1.2 : Doter le territoire métropolitain de projets structurants cohérents et à fort potentiel d'entraînement économique local. - OS 1.3 : Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble de la commune de Tunis - Les parcs et jardins municipaux - Les places publiques - Les berges des Lacs Nord et Sud de Tunis, et du Lac Sijoumi - Les espaces publics de culture et de sports
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Riverains

PRESENTATION	
(groupes et catégories)	<ul style="list-style-type: none"> - Entrepreneurs culturels - Sites d'accueil et d'hébergement touristique alternatifs et petits hôtels - Associations de préservation de la nature/associations de randonnées et d'activités de sports de loisirs
Carte (ou illustration)	<p>Le diagramme central est intitulé "Tunis ville des loisirs culturels et écologiques". Il est entouré de cinq cercles thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Espaces et parcs communaux viabilisés et développés (cercle gris en haut) Communautés créatives encadrées, animées et renforcées (cercle jaune à droite) Opérateurs de l'économie du divertissement attirés et fidélisés (cercle bleu en bas à droite) Bien-être en ville boosté (cercle vert en bas à gauche) Attractivité touristique renforcée (cercle orange à gauche)

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Former un Groupe de Travail avec les partenaires sous le leadership de la commune	T2-2024
Identifier, caractériser et cartographier les sites d'intérêt	T4-2025
Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication, concertation et mobilisation	T4-2025
Planifier et budgétiser les modes de viabilisation et d'exploitation à prévoir pour chaque site	T4-2026
Lever les fonds nécessaires et signer les conventions de co-financement	T4-2026
Lancer les travaux de viabilisation et de balisage	T4-2027
Lancer les conventions de mise en exploitation avec les entrepreneurs culturels/ les associations	T4-2027

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	Agences Techniques publiques –Incubateurs culturels – Professionnels des grands événements internationaux - ASM – AAB
Appui institutionnel	Ministères du Tourisme, de la Culture, de la jeunesse, Direction des Forêts (Min. de l'Agriculture)
Appui à la mobilisation publique	Associations de sports et de loisirs – Associations environnementales, de permaculture et activités connexes - Incubateurs culturels

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre de sites de loisirs naturels et culturels aménagés	0	15 en 1 ^{ère} cohorte (1 par arrondissement municipal)
Nombre d'entrepreneurs accompagnés pour l'exploitation	0	15 la 1 ^{ère} année
Evènements/opérateurs majeurs de divertissement	0	1 par an au moins
Flux de touristes/visiteurs bénéficiaires	Fixés sur les parcours classiques	Disséminés sur les divers sites d'intérêt en ville

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Animations diverses au Parc du belvédère : Ferme pédagogique en Permaculture – La nuit des Chauve-souris – Fête de la Musique –Présentation de photos anciennes du site	Association des Amis du Belvédère en partenariat avec la commune de Tunis	En cours

ODD IMPACTES																
																

2.2. CHANTIER REQUALIFICATION, ARTICULATION ET VALORISATION DE L'AXE CENTRAL COLONNE VERTEBRALE URBAINE DE LA CAPITALE ET LIEU D'APPROPRIATION SYMBOLIQUE COLLECTIVE

Le chantier « Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective » est apparu très tôt comme stratégique pour la ville de Tunis, à vrai dire, dès les premières sessions de concertations relatives au pré-diagnostic. En effet, Tunis, c'est la ville centre de la métropole et du pays. Ce centre se caractérise par des fonctions mais également par un territoire et une histoire.

L'axe central, qui englobe la Médina et la ville européenne, cœur battant de la métropole, est aujourd'hui en proie à la dégradation physique et à la déstructuration fonctionnelle. En déclin démographiquement et économiquement, il appelle des actions urgentes en termes de réhabilitation et de revivification pour préserver et valoriser « l'âme de Tunis » et pour restaurer ses attributs de centralité principale.

Les contraintes sont nombreuses et nécessitent des innovations à tous les niveaux : institutionnels, juridiques, financiers, techniques...

Sans attendre à ce que toutes les conditions soient en place, « Penser global, agir local » prend ici tout son sens. La situation d'urgence appelle à agir avec les moyens du bord dans le cadre de petites opérations maîtrisables tout en préparant le terrain à de grands projets de requalification.

Les acteurs de la ville de Tunis se sont déjà engagés dans ce chantier à travers les projets suivants :


Projet	Porteur	Statut	État d'avancement
Lotissement des perles du Lac	El Boyuhaira Invest	Engagé	Programmation
PIF Lac SUD	SEPTS Commune de	Engagé	Programmation Enquête
PIF tunis marine	Tunis	Engagé	foncière
Decret immeubles menaçant ruine	MEHI	Engagé	
Aménagement de la butte de la Rabta	MEHI	Engagé	Études
Mise en valeur des monuments de la médina	MAC	Engagé	Travaux
Projet d'aménagement de la plateforme multi-modale de la place Barcelone	MT Commune de	Engagé	Études
PIF de la petite sicile	Tunis	Abandon né	Programmation

Ces projets déjà lancés sont complétés par dix projets dont les fiches projets suivent.

2.2.1. PROJET DE PRESERVATION ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU 19^{EME} SIECLE DE LA VILLE DE TUNIS		07
Chantier stratégique	Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.</p> <p>LS2 renforcer le rôle de Tunis en tant que moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient.</p> <p>LS3 améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.</p>	

ECHÉANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>La ville européenne, dite ville basse ou ville coloniale, abrite des immeubles art déco, art nouveau ou, plus récents, modernes témoins d'une production architecturale typique de la période coloniale et postcoloniale dont la valeur historique est indéniable.</p> <p>Ce patrimoine fait aujourd'hui face à une dégradation poussée qui s'accélère d'année en année. Au-delà du risque de la perte de ce patrimoine, la dégradation de ces immeubles constitue également un risque pour les personnes qui y résident (ménages vulnérables pour la plupart) et pour les usagers de l'espace public qui les bordent (chutes de balcons et d'ornementations). La dégradation impacte également le paysage urbain du centre-ville et l'attractivité de l'hypercentre pour les fonctions commerciales et tertiaires supérieures.</p> <p>Le projet de préservation et de mise en valeur vise à réhabiliter et mettre en valeur les immeubles dont la valeur historique ou architecturale est avérée, et d'engager les procédures de préservation sur le plan juridique (en conformité avec les dispositions du code du patrimoine), physique (intervention de consolidation et de préservation) et programmatique (fonctions adaptées au caractère patrimonial des immeubles).</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 1.3 Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive

PRESENTATION	
	<p>OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis.</p> <p>OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.</p> <p>OS 2.4 Positionner la commune de Tunis en tant que centre métropolitain à rayonnement international capitalisant sur son histoire, sa position centrale et le rayonnement métropolitain et national de ses équipements.</p> <p>OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.</p>
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Arrondissement de Bab Bhar,
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants (ménages) Visiteurs Entreprises
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHÉANCES	
Composante	Echéance
Inventaire exhaustif des immeubles de la ville européenne (relevé, état, valeur patrimoniale, foncier et occupation)	2025
Classement des immeubles à forte valeur architecturale	2027
Travaux de réhabilitation et de mise en valeur	2035 (par tranches selon urgence d'intervention)


















PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune de Tunis
Appui technique	ASM
Appui financier	Propriétaires
Appui institutionnel	INP
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre d'immeubles menaçant ruine	A déterminer lors de l'étude préliminaire	0%
Nombre d'immeubles de valeur historique et architecturale classés	0%	100%

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

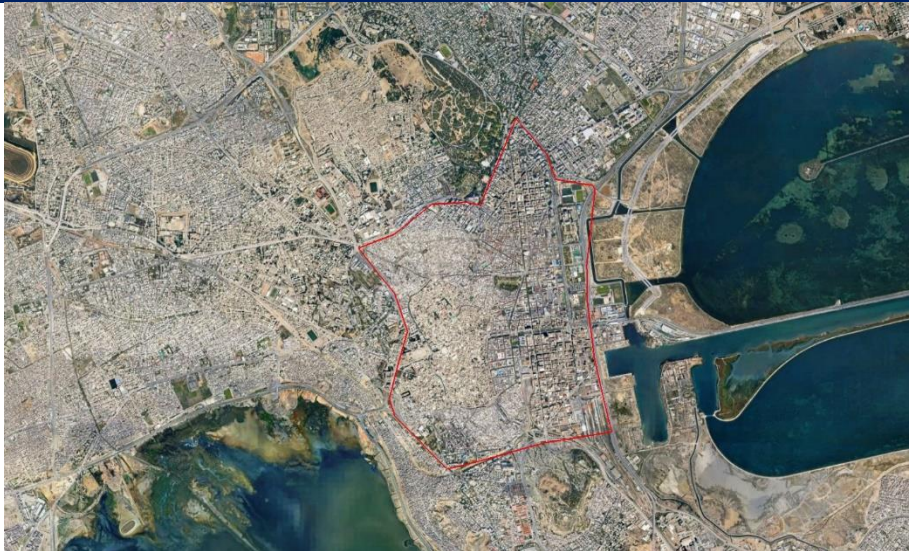
PROJETS COMPLEMENTAIRES	
Projet	Maitre d'ouvrage
Décret sur les immeubles menaçant ruine	Ministère de l'Équipement
Projet des centres anciens	Ministère de l'Équipement

ODD IMPACTES																
																

2.2.2. CREATION DES CIRCUITS THEMATIQUES DE LA VILLE DE TUNIS		08
Chantier stratégique	Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.</p> <p>LS2 renforcer le rôle de Tunis en tant que moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient.</p> <p>LS3 améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le cœur historique de la ville de Tunis (Médina et ville européenne) par son caractère, ses fonctions et sa morphologie est propice à la flânerie et à la découverte avec de nombreux points d'intérêt qui peuvent être regroupés par thème.</p> <p>Le projet consiste à identifier de manière concertée des thèmes qui peuvent faire l'objet de circuits thématiques empruntant l'espace public et pouvant se pratiquer, selon le sujet, soit en quelques heures, soit en quelques jours.</p> <p>Les thèmes des circuits ne sont pas figés à l'avance et peuvent être étoffés au fur et à mesure de l'avancement du projet.</p> <p>Destinés en premier lieu aux habitants de Tunis, puis à ses visiteurs (nationaux et internationaux), les circuits ont une vocation pédagogique ludique (grâce à un matériel d'interprétation adéquat) et sociale d'amélioration de la qualité de vie (grâce à l'aménagement qualitatif de l'espace public).</p> <p>Les circuits ne sont pas exclusifs et peuvent cohabiter sur le même espace public et s'intéresser aux mêmes points d'intérêt abordés sous des regards différents : par exemple, la mosquée Ezzitouna peut faire l'objet d'une escale dans le circuit thématique « Tolérance culturelle » ou le circuit thématique « l'eau à travers les âges et les usages » ou le circuit thématique « Tunis, ville du savoir ».</p> <p>Le projet a 3 composantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Une composante citoyenne par l'animation d'un processus participatif et partenarial pour l'identification des thèmes

PRESENTATION	
	<p>porteurs d'identité et d'appartenance.</p> <p>2- Une composante technique pour l'aménagement paysager de l'espace public et la mise en valeur des points d'intérêt.</p> <p>3- Une composante scientifique pour alimenter et mettre en place le matériel d'interprétation.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS 1.3 Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive</p> <p>OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis.</p> <p>OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.</p> <p>OS 2.4 Positionner la commune de Tunis en tant que centre métropolitain à rayonnement international capitalisant sur son histoire, sa position centrale et le rayonnement métropolitain et national de ses équipements.</p> <p>OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.</p>
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Bab Bhar, Bab Souika, Médina, Sidi el Bachir
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants Visiteurs
Carte (ou illustration)	


















COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Identification des thèmes	2023
Aménagement des circuits thématiques	2035 (par tranche selon disponibilité de financement)

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune de Tunis
Appui technique	ASM, INP, ONTT
Appui financier	ONTT
Appui institutionnel	Min Equipement, Min environnement
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
km d'itinéraires aménagés (ou balisés)	0	50 km
Nombre de circuits	0	10
Nombre de visiteurs	0	500 000 par an

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	


FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.2.3. REVIVIFICATION DE LA MEDINA DE TUNIS		09
Chantier stratégique	Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL AU NATIONAL ET A L'INTERNATIONAL.</p> <p>LS2 RENFORCER LE RÔLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE MÉTROPOLITAIN ORGANISÉ ET RÉSILIENT.</p> <p>LS3 AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AXE CENTRAL ET LA MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE DES QUARTIERS</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>La médina de Tunis est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et elle est une des mieux préservées des villes arabes. Elle a bénéficié de nombreux programmes de réhabilitation et de mise en valeur et a attiré de nombreux investissements publics et privés pour la sauvegarde et la mise en valeur de son patrimoine immobilier.</p> <p>Malgré les efforts consentis, la médina de Tunis souffre ces dernières années d'une dégradation physique galopante, accompagnée d'un effondrement démographique ainsi que du vieillissement et de l'augmentation de la précarité sociale et économique de la population qui y réside. Ces derniers phénomènes accélèrent encore plus la dégradation du tissu et des immeubles qu'il abrite participant à une dialectique dont le résultat ne peut être que catastrophique : la dégradation sociale accélérant la dégradation physique et réciproquement.</p> <p>Les investissements entrepris jusqu'à maintenant avaient une visée essentiellement patrimoniale sans, à une exception près, la prise en charge du développement et de l'intégration économique et fonctionnelle du tissu médinal dans son ensemble urbain et régional.</p> <p>Le projet de revivification de la médina vise à changer de paradigme, de sortir de la logique purement patrimoniale et de traiter ce tissu en tant qu'espace vivant. Le patrimoine s'intègre dans cette optique comme un des facteurs à prendre en charge et à valoriser dans le cadre d'une vision globale d'amélioration des conditions de vie des habitants et d'efficience</p>

PRESENTATION	
	<p>du fonctionnement du tissu dans son ensemble.</p> <p>Le projet est avant tout un projet de développement qui mise sur le patrimoine comme atout à valoriser.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS 1.3 Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive</p> <p>OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis.</p> <p>OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.</p> <p>OS 2.4 Positionner la commune de Tunis en tant que centre métropolitain à rayonnement international capitalisant sur son histoire, sa position centrale et le rayonnement métropolitain et national de ses équipements.</p> <p>OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.</p>
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Bab Souika, Médina, Sidi el Bachir
Bénéficiaires (groupes et catégories)	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants - Commerçants - Artisans - visiteurs
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude du plan de développement, de sauvegarde et de mise en valeur de la médina de Tunis.	2027
Mise en œuvre du plan de développement	2035 (par plan d'investissement communal et par plan de développement économique et social)

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune
Appui technique	ASM
Appui financier	Région (district), Etat (secteurs)
Appui institutionnel	CGDR
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Taux de croissance démographique		
Nombre d'emplois		
% des habitations menaçant ruine		

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	


FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.2.4. AMENAGEMENT DE LA TRAME DOUCE DE TUNIS		10
Chantier stratégique	Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.</p> <p>LS2 renforcer le rôle de Tunis en tant que moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient.</p> <p>LS3 améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>L'axe central de Tunis est caractérisé par l'implantation sur un site relativement plat et par une trame urbaine à la hiérarchie bien affirmée, que ce soit dans son secteur médinal qu'euro péen.</p> <p>Le projet vise à aménager des boucles circulatoires articulant l'ensemble des composantes du tissu en y intégrant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- de la mobilité douce 2- des ilots de fraîcheur 3- des espaces récréatifs. <p>Articulant les principales places et les parcs de l'axe central et empruntant les axes structurants de la ville, ces boucles sont également articulées au système de transport public de la ville et permettront de parcourir la ville de manière aisée et confortable.</p> <p>Sans exclusivité, les modalités douces y cohabiteront avec les autres modes de transport sauf en cas de contrainte technique et ce grâce à des modalités innovantes d'aménagement et en profitant des emprises existantes.</p> <p>La première boucle concernera les avenues de la Liberté et de Paris, l'avenue Jean Jaurès, l'avenue Habib Thameur et l'avenue H. Bourguiba et connectera cette dernière à la place de la République (parc Habib Thameur, à la place Pasteur et au parc du Belvédère).</p> <p>La seconde boucle concernera au sud les avenues Jamel Abdennasser,</p>

PRESENTATION	
	<p>Avenue de Carthage et Avenue de Turquie (puis Avenue Moncef Bey) et connectera l'hypercentre aux places Barcelone, Place Moncef Bey et à Sidi Belhassen.</p> <p>Enfin, une troisième boucle concernera la médina à travers la rue de la Kasbah et la rue Jamaa Ezzitouna – El Attarine qui relie la place Bab Bhar à la place de la Kasbah et se diffuse latéralement vers les souks.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<ul style="list-style-type: none"> - OS 1.3 Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive - OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente. - OS 2.4 Positionner la commune de Tunis en tant que centre métropolitain à rayonnement international capitalisant sur son histoire, sa position centrale et le rayonnement métropolitain et national de ses équipements. - OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Bab Bhar, Bab Souika, Médina, Sidi el Bachir
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants Visiteurs Commerçants Artisans visiteurs
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude	2025
Travaux d'aménagement	2030

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune de Tunis
Appui technique	AUGT
Appui financier	
Appui institutionnel	Min équipement, Min environnement
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
km de voies aménagées pour la mobilité douce	0 km	8 km

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	


PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance

ODD IMPACTES																
																

2.2.5. AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DE LA CITE ADMINISTRATIVE KASBAH – 9 AVRIL		11
Chantier stratégique	Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.</p> <p>LS2 renforcer le rôle de Tunis en tant que moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient.</p> <p>LS3 améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>La cité administrative du 9 avril et de la Kasbah regroupe un très grand nombre d'administrations, de ministères et d'équipements d'envergure nationale. Implantée sur un site restreint par la topographie, relativement enclavé et à la lisière d'un tissu urbain très dense et offrant de très faibles opportunités foncières, la cité connaît un congestionnement chronique et nuit, par son hyper-polarisation, au fonctionnement de l'ensemble des tissus de la capitale.</p> <p>A terme, il sera inévitable de transférer des équipements et des services recevant public, soit pour nourrir les centralités périphériques de la capitale, soit pour occuper un site aménagé à cet effet et offrant de meilleures conditions d'accès et de ne garder que les services ne recevant pas le public en liaison directe avec la présidence du gouvernement (services centraux des ministères). Ce processus est très lourd et nécessite une volonté et un portage à un très haut niveau. Dans l'attente, il est important dès aujourd'hui d'entreprendre des mesures à même de fluidifier la circulation et améliorer les conditions de vie des citoyens qui fréquentent les équipements publics en :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- mettant en place un système de transport spécifique connectant les services recevant le public aux principaux nœuds de transport inter-urbain. 2- organisant la circulation et le stationnement dans la zone 3- dégagant des emprises et aménageant des espaces publics

PRESENTATION	
	<p>adaptés à toutes les catégories d'usagers aux abords de l'ensemble des grands équipements (bancs publics, îlots de fraîcheur...)</p> <p>4- Mettant en place une signalétique facilitant la vie des usagers venant de l'ensemble du pays et qui ne sont pas familiers avec la ville.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<ul style="list-style-type: none"> - OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis. - OS 2.4 Positionner la commune de Tunis en tant que centre métropolitain à rayonnement international capitalisant sur son histoire, sa position centrale et le rayonnement métropolitain et national de ses équipements. - OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Médina
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Visiteurs Fonctionnaires
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude	2025
Travaux d'aménagement	2027
Transfert de fonctions recevant le public	2035


















PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Présidence du gouvernement, commune de Tunis
Appui technique	Min équipement
Appui financier	
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Heures de bouchons par jour	6	1
Surface espace public aménagé de manière qualitative (mobilité douce, PMR, Ilots de fraîcheur)	0	18 Ha

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	


PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Aménagement de la butte de la Rabta	Ministère de l'équipement.	

ODD IMPACTES																
																

2.2.6. REQUALIFICATION URBAINE DE LA PETITE SICILE		12
Chantier stratégique	Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.</p> <p>LS2 renforcer le rôle de Tunis en tant que moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient.</p> <p>LS3 améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>La Petite Sicile de Tunis est le quartier d'arrière-port de l'ancien port de Tunis. Accolé à l'hypercentre de la métropole, il regroupe l'ensemble des fonctions de logistique et de services liés à l'ancienne activité portuaire : hangars et dépôts d'entreposage, commerce de gros, manutention, réparateurs divers, transitaires, transporteurs...</p> <p>Avec la fermeture du port, une grande partie des dépôts et hangars a été désaffectée ou a été reconvertie dans des activités de petits métiers urbains. Les immeubles qui concentraient une grande activité tertiaire liée au transport international de marchandises : négoce, transit, intermédiation, assurances... sont soit désaffectés, soit occupés par des ménages en situation de précarité. Plusieurs immeubles récents sont victimes de la mauvaise géotechnique et certains penchent au point qu'ils ont dû être désertés.</p> <p>Malgré cette situation de dégradation, la proximité de l'hypercentre et l'accessibilité du quartier maintiennent une certaine forme d'attractivité pour des fonctions économiques de base. Cependant, cette activité, tournée autour des services et d'équipement mécanique, est incompatible avec l'image ambitionnée par Tunis pour son hypercentre et portée par des projets tels que le lac nord, le lac sud et la future marina et dont la Petite Sicile constitue le pivot fonctionnel, articulation entre le lac nord, le lac sud et l'hypercentre actuel.</p> <p>Le projet de la requalification de la Petite Sicile consiste en sa mise à niveau urbaine et sa reconversion pour accueillir de la poly-fonctionnalité avec du logement, des équipements et des activités économiques tournées vers le tertiaire et l'animation. Il s'agit de reprendre un processus déjà engagé par</p>

PRESENTATION	
	<p>le passé, mais avorté pour cause de contraintes foncières et financières. Des études sérieuses et approfondies sur les fondations à adopter devront constituer un préalable à tout projet de construction.</p> <p>Menée sous la forme d'un processus de projet urbain, la démarche privilégie le partenariat public-privé et donne une place importante aux occupants actuels.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<ul style="list-style-type: none"> - OS 1.3 Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive - OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis. - OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente. - OS 2.4 Positionner la commune de Tunis en tant que centre métropolitain à rayonnement international capitalisant sur son histoire, sa position centrale et le rayonnement métropolitain et national de ses équipements. - OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Bab Bhar
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants Entreprises Visiteurs
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etudes - Montage	2025
Travaux d'aménagement	2030

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune de Tunis
Appui technique	Min équipement
Appui financier	Propriétaires
Appui institutionnel	Min des domaines de l'état
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Ha requilifiés	0 Ha	75 Ha

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	


FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.2.7. APPUI A LA RENOVATION/REHABILITATION DES IMMEUBLES MENAÇANT RUINE		13
Chantier stratégique	Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.</p> <p>LS2 renforcer le rôle de Tunis en tant que moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient.</p> <p>LS3 améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Une grande partie des immeubles de l'axe central est aujourd'hui menacée de ruine. Ayant plus d'un siècle d'âge (bien plus pour certaines constructions de la médina), ces immeubles, non suffisamment entretenus, sont arrivés à la fin de la durée de vie permise par leur mode constructif.</p> <p>N'ayant pas de valeur patrimoniale pour la plupart (pour les immeubles ayant une valeur patrimoniale, une fiche à part a été établie), ces immeubles ne bénéficient d'aucun projet ou programme de rénovation et de mise aux normes.</p> <p>Le FNAH, dans ses modalités, n'est pas compatible et ses dotations ne sont pas suffisantes pour prendre en charge des problèmes structurels profonds dans des logements collectifs dont la tenure foncière et les modalités d'occupation sont complexes.</p> <p>Il est aujourd'hui d'intérêt public de prendre en charge ces immeubles pour garantir la sécurité des ménages, la salubrité publique et améliorer le paysage urbain.</p> <p>Le projet consiste en un programme spécifique offrant des modalités adaptées à chaque type de situation rencontrée dans l'axe central pour un appui technique, financier et juridique à la réhabilitation/rénovation des immeubles.</p> <p>Le résultat de l'expertise préalable qui sera menée est de trancher pour chaque immeuble :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit il est réparable et à quelles conditions raisonnables ;

PRESENTATION	
	<p>- Soit il n'est pas réparable à des conditions raisonnables et une décision pour son avenir est prise.</p> <p>Le montage institutionnel et financier du projet visera l'autonomie financière par la captation de la plus-value foncière et par l'implication effective des propriétaires solvables ou par le partenariat avec les promoteurs privés. La prise en compte des moyens et des besoins des ménages précaires et leur intégration au projet est au cœur des préoccupations.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Bab Bhar, El Medina, Bab Souika, Sidi el Bechir.
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants du quartier Entreprises déjà implantées
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude - Montage	2025
Appui à la réhabilitation/rénovation	2035

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune de Tunis
Appui technique	Min de l'équipement
Appui financier	Min de l'équipement, propriétaires
Appui institutionnel	Min des domaines de l'état

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nomre d'immeubles menaçant ruines réhabilités	A déterminer suite aux travaux préparatoires	80% des IMR

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	


FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.2.8. DEVIATION DE LA CIRCULATION TRAVERSANTE NORD-SUD		14
Chantier stratégique	Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.</p> <p>LS2 renforcer le rôle de Tunis en tant que moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient.</p> <p>LS3 améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le processus historique d'urbanisation de la commune de Tunis et les contraintes de son site niché entre deux plans d'eau en fait aujourd'hui un passage obligé pour un fort flux véhiculaire de transit Nord-Sud qui n'intéresse pas le centre et en perturbe fortement le fonctionnement (autoroute A1 au niveau de l'hypercentre commercial et Boulevard 9 avril au niveau de l'hypercentre administratif). Une solution extra-urbaine a été proposée dans d'autres contextes par la création d'une liaison entre l'autoroute A1 et l'autoroute A2 passant par El Fahs et Jedeida.</p> <p>Dans les limites urbaines, le projet consiste en la déviation du trafic de transit pour libérer des emprises aménageables, soit en sous-sol soit en aérien (selon études et faisabilité).</p> <p>Le projet est sujet à de fortes contraintes techniques et financières qui militent pour la conduite d'une étude préalable de faisabilité.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<ul style="list-style-type: none"> - OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis. - OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente. - OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.
Territoire(s) concerné(s)	Bab Bhar, El Medina

PRESENTATION	
(Arrondissements)	
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants du grand Tunis Visiteurs
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude de faisabilité	2024
Etudes techniques et urbaines	2025
Exécution	2030

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Min de l'équipement
Appui technique	
Appui financier	
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

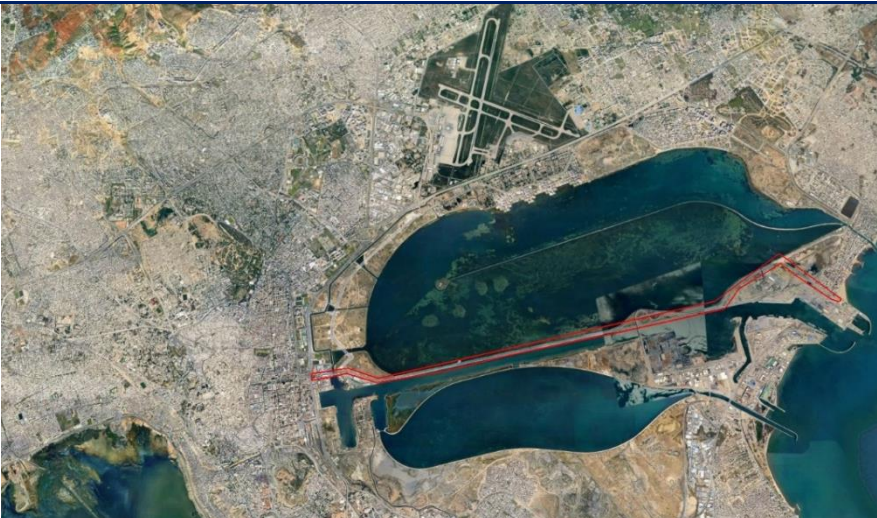
FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.2.9. AMENAGEMENT D'UNE CORNICHE (PROMENADE PIETONNE) LE LONG DE LA VOIE RELIANT L'AVENUE HABIB BOURGUIBA A LA GOULETTE		15
Chantier stratégique	Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	
Lignes stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • LS1 : PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL AU NATIONAL ET A L'INTERNATIONAL. • LS2 RENFORCER LE RÔLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE MÉTROPOLITAIN ORGANISÉ ET RÉILIENT • LS3 AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AXE CENTRAL ET LA MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE DES QUARTIERS 	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>La route P9 traverse le lac en séparant le lac nord du lac sud et reliant l'axe central à la banlieue nord, principal pôle d'animation et de récréation de la métropole.</p> <p>Réservée exclusivement à la circulation véhiculaire et au passage du tram, la P9 sera aménagée pour accueillir des modalités douces de mobilité et pour favoriser la pratique des activités en plein air : course à pied, pêche...</p> <p>Mettant en valeur le paysage du lac, l'aménagement offrira une promenade végétalisée de plus de 10 km reliant le centre-ville à La Goulette et son front de mer avec des haltes permettant l'implantation de services (sanitaires, buvettes...). Des dispositifs de sécurité empêcheront les détournements de fonction et l'intrusion des véhicules et des deux roues à moteur.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<ul style="list-style-type: none"> - OS 1.2 Doter le territoire métropolitain de projets structurants cohérents et à fort potentiel d'entraînement économique local. - OS 1.3 Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive. - OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis. - OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente. - OS 2.4 Positionner la commune de Tunis en tant que centre métropolitain à rayonnement international capitalisant sur son histoire, sa position centrale et le rayonnement métropolitain et national de ses équipements.

PRESENTATION	
	<ul style="list-style-type: none"> - OS 3.2 Renforcer l'appartenance à la ville et favoriser la mixité sociale et l'accès indifférencié aux services. - OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Bab Bhar
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants Visiteurs
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etudes	2025
Exécution	2030

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune de Tunis, Commune de la Goulette
Appui technique	Min de l'équipement, Min de l'environnement, Min de la jeunesse et du sport, Min de la culture, min du transport, APAL
Appui financier	
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Km de voies aménagés pour la mobilité douce	0km	9 km
Nombre de visiteurs (piétons, cyclistes)	0	5000 par semaine

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

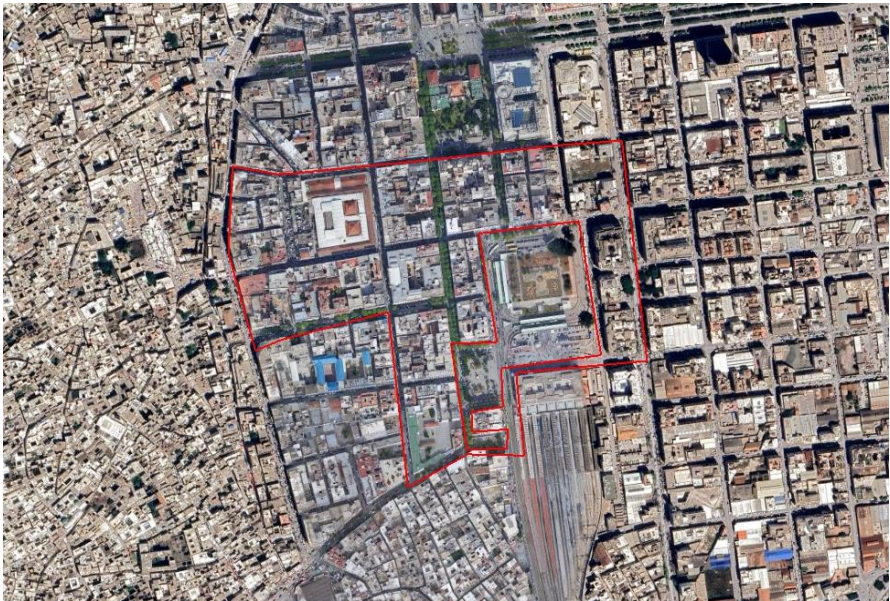
PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Esplanade du front du lac – lotissement des perles du lac	AlBuhaira Invest	réalisé

ODD IMPACTES																
																

2.2.10. AMENAGEMENT DE LA PLACE BARCELONE ET DE SES ENVIRONS		16
Chantier stratégique	Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.</p> <p>LS2 renforcer le rôle de Tunis en tant que moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient.</p> <p>LS3 améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>La place Barcelone est la plus importante place de l'axe central par la taille. Liée à la gare de chemin de fer qu'elle articule à la ville, la place a accueilli avec le temps d'autres modes de transport avec la station de métro léger et la station de bus.</p> <p>Aujourd'hui, la place est accaparée par cette fonction de nœud de transport multimodal qui génère un flux important de passagers qui traverse la ville depuis et vers les quartiers périphériques.</p> <p>Cette concentration de passagers a favorisé l'implantation de commerces de base et l'informalité dans les immeubles autour de la place et long des axes périphériques dégradant fortement le paysage urbain de la première vitrine de la ville. La place est par ailleurs concernée par un nouveau projet visant à réorganiser et étoffer la multimodalité.</p> <p>Le projet vise à accompagner cette réflexion axée sur le transport par un projet urbain transversal repositionnant la place Barcelone (et la place Mongi-Bali) dans son contexte urbain en mettant tout le tissu à niveau. Le périmètre couvrira l'ensemble des axes commerciaux de la zone (Avenue de Carthage, Rue Jamel Abdennasser, rue Charles de Gaulle et les voies transversales qui les connectent au Marché central).</p> <p>Une expertise complémentaire concernera un possible délestage de certaines fonctions au niveau de la gare de fret de la Petite Vitesse distante de 1 km à vol d'oiseau.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<ul style="list-style-type: none"> - OS 1.3 Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive - OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une

PRESENTATION	
	<p>distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis.</p> <ul style="list-style-type: none"> - OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente. - OS 2.4 Positionner la commune de Tunis en tant que centre métropolitain à rayonnement international capitalisant sur son histoire, sa position centrale et le rayonnement métropolitain et national de ses équipements. - OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Bab Bhar
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants Commerçants Visiteurs
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etudes	2025
Exécution	2035

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune
Appui technique	ASM, Min du transport
Appui financier	Propriétaires
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Espaces publics aménagés		
Ilots réhabilités		

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Pôle d'échange multi-modal de la place Barcelone	TRANSTU	Etudes en cours

ODD IMPACTES																
																

2.3. CHANTIER RESILIENCE ET ECO-RESPONSABILITE TERRITORIALE

Le chantier stratégique « résilience et éco-responsabilité territoriale » de la métropole de Tunis revêt une importance indéniable dans la stratégie de développement de la ville de Tunis pour préparer cette région métropolitaine à faire face à un éventail de vulnérabilités multidimensionnelles. Ce chantier est également conçu dans une perspective résolument tournée vers l'innovation technologique. Les projets et initiatives qui y sont proposés s'appuient sur les nouvelles technologies et les équipements de transfert de données en temps réel, notamment l'Internet des objets (IoT) visant à réduire de manière significative les délais d'intervention des autorités et à anticiper différents scénarios, ce qui constitue un atout considérable pour la gestion des vulnérabilités multiples auxquelles la métropole est confrontée.

Cette entreprise d'envergure se caractérise par son caractère holistique, visant à confronter de front les défis majeurs qui préoccupent la métropole de Tunis. Parmi ces défis, on compte la gestion délicate des déchets, les changements climatiques, les aléas liés à l'approvisionnement alimentaire, les lacunes infrastructurelles et la qualité de l'environnement urbain. L'objectif central de cette initiative consiste à anticiper ces vulnérabilités et à garantir la robustesse et la résilience de Tunis.

En ce qui concerne la question de la gestion des déchets, une proposition ambitieuse émane sous la forme d'un programme métropolitain éclairé, aligné de manière continue avec le projet "La gestion durable des déchets - projet A'SIMA Tunis". Cette initiative vise à affiner la gestion des déchets, à encourager leur réduction et à promouvoir leur recyclage. De manière précise, des plans d'action spécifiques seront élaborés avec la plus grande minutie afin de diriger de manière judicieuse cette problématique et des infrastructures modernes et intelligentes sont proposés, résultant ainsi en une réduction substantielle des risques environnementaux qui lui sont inhérents.

Quant aux changements climatiques, une étude de vulnérabilité d'une profondeur inégalée sera diligentée à l'échelle du territoire métropolitain. Cette démarche préparatoire permettra une meilleure appréhension des impacts anticipés, tout en fournissant la base nécessaire à l'élaboration de plans d'adaptation spécifiques. Les programmes communaux visant à maîtriser la consommation énergétique au sein des équipements publics et privés se dessineront en corrélation avec cet objectif majeur, concourant à la réduction notable de la vulnérabilité aux caprices climatiques d'extrême intensité.

Pour ce qui est des crises d'approvisionnement alimentaire, des mesures concrètes et éclairées seront mises en place pour la promotion de l'agriculture en milieu urbain et périurbain. La promotion des circuits courts alimentaires, quant à elle, sera vivement encouragée, visant à consolider l'autonomie alimentaire de la métropole et à minimiser les risques inhérents aux approvisionnements longs et potentiellement vulnérables.

Les infrastructures défaillantes, un autre défi majeur, seront traitées grâce à la mise en œuvre d'un programme métropolitain axé sur l'amélioration et le suivi des réseaux d'infrastructures, incluant notamment l'amélioration des systèmes de drainage des eaux pluviales. Cette initiative se positionne comme une réponse proactive pour renforcer la robustesse des infrastructures urbaines et atténuer les menaces éventuelles associées à leur obsolescence.

Dans une perspective d'amélioration de l'environnement urbain, une stratégie de végétalisation de la métropole sera engagée. Des plans d'action dédiés seront minutieusement élaborés pour augmenter la présence de zones verdoyantes, de jardins publics et de parcs urbains, contribuant ainsi de manière significative à la création d'un cadre de vie plus salubre et agréable pour les habitants.

En somme, ce chantier s'érige en réponse complète et volontariste aux vulnérabilités multiples qui jalonnent la trajectoire de la métropole de Tunis. Par l'anticipation éclairée de ces crises potentielles et la conception de plans d'action adaptés, il œuvre en faveur d'un avenir plus pérenne, sécurisé, et harmonieux pour les citoyens de la métropole.

Les acteurs de la ville de Tunis se sont déjà engagés dans ce chantier à travers les projets suivants :

Projet	Porteur	Statut
Espace vert dynamique : implémentation des espaces verts pour permacultures	Commune de Tunis	Ce projet fait partie du projet Villes vertes
Promotion et valorisation de l'agriculture périurbaine écoresponsable : Lutte contre le gaspillage	Commune de Tunis	Deux études ont été menées et pas encore validés
Transition énergétique : Création centrale photovoltaïque	Commune de Tunis	Étude en cours
Gestion des déchets : unité de valorisation des eaux non conventionnels, ENC-industriels	ONAS et Commune de Tunis	Étude en cours
Implémentation de stations pilotes de traitement des eaux usées : Eaux Grises/Mur végétalisé	Commune de Tunis	En cours de réalisation
Gestion durable des déchets- Grand Tunis	Commune de Tunis	En cours - dans le cadre du projet Tunis Asima
Stratégie énergie-climat (Plan d'action énergie-climat)	Commune	Étude réalisée et pas encore validée
Végétalisation de l'espace public	Commune de Tunis	Projet pilote proposé dans le cadre de la stratégie Energie-Climat
Maitrise de l'énergie des bâtiments publics	ANME + Commune	Phase pré étude

Ces projets déjà lancés sont complétés par onze projets dont les fiches projets suivent.

2.3.1. INTEGRATION PRATIQUE DE L'AEU DANS LES PROJETS URBAINS : PLANIFICATION ENVIRONNEMENTALE, ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE		17
<i>Transformation environnementale des Projets urbains - Mettre l'AEU en pratique</i>		
Chantier stratégique	CHANTIER 4 : RÉSILIENCE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS2 - RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN ORGANISE ET RESILIENT	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Afin de promouvoir un développement urbain durable, la SDV de Tunis recommande l'adoption de l'Approche environnementale de l'Urbanisme (AEU) comme pilier central de la démarche. L'AEU transcende la simple étude pour devenir une action concrète et un accompagnement essentiel pour la maîtrise d'ouvrage.</p> <p>Cette AEU se traduit en un guide intégré et unique qu'il faut respecter lors de la mise en œuvre de chaque projet urbain implémenté dans la métropole de Tunis.</p> <p>Les principales orientations du guide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des Opportunités et Contraintes : entreprendre une analyse approfondie des opportunités et des contraintes liées à chaque site d'intervention urbaine, mettant en lumière les possibilités de développement durable. • Analyse des Impacts Environnementaux : Les spécialistes de l'AEU joueront un rôle crucial en évaluant les impacts énergétiques et environnementaux de chaque projet urbain, guidant ainsi les choix et décisions. • Définition d'Objectifs Environnementaux : En collaboration avec des experts, nous définirons des objectifs clairs en matière d'énergie et d'environnement pour chaque projet, assurant une direction précise vers la durabilité. • Choix d'Aménagement Écologique : Les décisions d'aménagement seront prises en alignement avec les objectifs environnementaux de la ville, favorisant des choix durables et responsables. • Intégration dans la Réglementation et les Contrats : Le respect du guide devra être intégré dans les documents réglementaires et contractuels, établissant des bases solides pour la mise en œuvre de nos objectifs et la durabilité des projets. • Suivi et Tableaux de Bord : Le porteur principal de ce projet aura un

PRESENTATION	
	<p>tableau de bord qui centralise tous les projets urbains pour surveiller et garantir la mise en œuvre efficace des choix environnementaux à chaque étape du projet.</p> <p>L'AEU, loin d'être une simple étude, est une démarche qui accompagnera la ville tout au long du processus d'aménagement, garantissant que les objectifs environnementaux et énergétiques sont inscrits dans la procédure d'aménagement.</p> <p>L'AEU abordera des thèmes traditionnels tels que les choix énergétiques, la gestion des déchets, les déplacements, l'eau et l'assainissement, tout en intégrant la gestion des risques naturels et l'adaptation aux défis environnementaux contemporains.</p> <p>En intégrant l'AEU dans le processus de planification urbaine, la ville s'engagera résolument à créer une Métropole de Tunis plus durable et résiliente pour les générations futures.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - EU en collaboration avec des experts environnementaux et urbains. - Identifier les principales orientations du guide, en mettant l'accent sur les objectifs environnementaux. 	
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Métropole de Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Grands projets (Lac Sud), Sport City (Lac Nord), Port Financier (littoral), Bled El Ouard (sebkha Ariana), les grands projets d'aménagement à venir
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Introduction de l'AEU comme Pilier Central (Portage politique et institutionnel)	Court terme (mois 1-2)
Élaboration du Guide Intégré de l'AEU : <ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de travail (multi institutionnel) dédié à la rédaction du guide intégré de l'A 	Moyen terme (mois 3-8)
Communication et Sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> - Informer les parties prenantes, y compris les acteurs du secteur privé immobilier, les autorités locales et la société civile, sur l'importance de l'AEU et son intégration dans la planification urbaine. 	En continu, mais un effort initial important au début du projet (mois 1-3)
Formation et Renforcement des Compétences	Moyen terme (mois 4-6)

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
- Organiser des formations pour les spécialistes de l'AEU, afin qu'ils puissent jouer leur rôle d'animation et de conseil technique dans le respect du guide.	
Mise en Application du Guide de l'AEU - Appliquer le guide intégré de l'AEU lors de la conception et de la mise en œuvre de chaque projet urbain dans la Métropole de Tunis	Court terme pour les premiers projets pilotes, puis à long terme pour tous les projets subséquents (mois 1-12+)
Intégration dans la Réglementation et les Contrats - Travailler avec les instances réglementaires et juridiques pour intégrer les directives de l'AEU dans les documents réglementaires et les contrats des projets urbains.	Moyen terme (mois 6-12+)
Suivi et Évaluation Continue - Mettre en place un système de suivi et de tableau de bord pour chaque projet urbain, afin de garantir la conformité avec les objectifs environnementaux.	Long terme (tout au long de chaque projet, mois 1-12+).
Communication des Réussites - Partager les succès et les avantages concrets de l'AEU avec le public et les parties prenantes pour encourager une adoption plus large.	En continu, avec des jalons importants à mesure que des projets réussis sont achevés (mois 6-12+).
Engagement à Long Terme - Engagement à maintenir l'AEU comme une composante permanente du processus de planification urbaine de la Métropole de Tunis.	Long terme (mois 12+)

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Ministère de l'Équipement et de l'Habitat
Appui technique	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Tunis • Agence d'Urbanisme du Grand Tunis • Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie • Agence de Réhabilitation et de Rénovation urbaine.
Appui à la mobilisation publique	<ul style="list-style-type: none"> • Société civile

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ Valeurs moyennes de la Tunisie	Valeur cible
Nombre de Projets urbains Conformés à l'AEU	0	100 % des nouveaux projets urbains doivent être conformes à l'AEU d'ici cinq ans.

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Réduction des Émissions de Gaz à Effet de Serre	35 MtCO ₂ e en 2021 (toute la Tunisie)	Réduire les émissions de GES de 30 % par rapport aux niveaux de référence d'ici 10 ans
Consommation d'Énergie Réduite	9 088 ktep en 2020	Réduire la consommation d'énergie moyenne dans les projets urbains de 20 % dans les cinq prochaines années
Utilisation de Sources d'Énergie Renouvelable	(-11) % par rapport 2010	Atteindre 20 % d'utilisation d'énergie renouvelable dans tous les projets urbains d'ici trois ans
Réduction de la Production de Déchets	84 ktCO ₂ e de CH ₄ produits en 2020	Réduire la production de déchets solides de 15 % d'ici cinq ans
Amélioration de la Gestion de l'Eau	120,6 litres/jour/habitant en 2021	Réduire la consommation d'eau potable dans les projets urbains de 20 % dans les cinq prochaines années
Qualité de Vie des Habitants : Collecter des données sur la satisfaction des résidents concernant la qualité de vie, la sécurité, la mobilité, etc., dans les quartiers où l'AEU a été appliquée		Augmenter la satisfaction des résidents de 15 % dans les quartiers où l'AEU est mise en œuvre dans les cinq prochaines années
Économies et Retours sur Investissement : Évaluer les économies réalisées grâce à des projets plus durables et le retour sur investissement pour la Métropole de Tunis.		Réaliser des économies de coûts de 10 % par projet tout en obtenant un retour sur investissement positif dans les cinq prochaines années
Taux de Réussite des Projets Mesurer le taux de réussite des projets urbains conformes à l'AEU par rapport aux projets antérieurs en termes de respect des objectifs environnementaux et énergétiques		Atteindre un taux de réussite de 95 % pour les projets conformes à l'AEU d'ici trois ans.
Participation des Parties Prenantes Suivre la participation et l'engagement des parties prenantes, y compris les citoyens, dans le processus de planification urbaine		Augmenter la participation des parties prenantes de 30 % dans le processus de planification urbaine au cours des deux prochaines années
Coûts et Budgets Comparer les coûts et les budgets des projets urbains conformes à l'AEU avec ceux des projets précédents pour évaluer l'efficacité financière		Réduire les coûts de construction de 10 % tout en maintenant des budgets équilibrés pour les projets urbains conformes à l'AEU

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.3.2. MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE GESTION INTEGREE DES DECHETS A TUNIS METROPOLITAINE : ACTION GLOBALE POUR UNE VILLE DURABLE		18
Chantier stratégique	CHANTIER 4 : RÉSILIENCE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS2 - RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAINE ORGANISE ET RESILIENT	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>La gestion des déchets est un défi crucial pour les zones urbaines à travers le monde, et Tunis ne fait pas exception. Dans le cadre de l'engagement de la SDV en faveur du développement durable et de la résilience urbaine, la SDV soutient le "Programme de Gestion intégrée des Déchets à Tunis".</p> <p>Ce projet ambitieux vise à transformer la métropole de Tunis en un modèle de gestion responsable des déchets tout en favorisant une qualité de vie supérieure pour nos citoyens.</p> <p>Objectifs du Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la collecte et le tri des déchets : Renforcement du système de collecte des déchets en mettant en place des méthodes efficaces de tri à la source et de collecte sélective. L'objectif est de maximiser le taux de recyclage et de valorisation des déchets. ▪ Développer des infrastructures de traitement des déchets : établir des centres de tri, des installations de compostage et des unités de valorisation énergétique. Cela réduira la quantité de déchets envoyés en décharge tout en promouvant la production d'énergie renouvelable. ▪ Sensibiliser et éduquer la population : Informer les citoyens sur l'importance de la gestion responsable des déchets. L'objectif est d'encourager la réduction à la source, le recyclage et l'adoption de comportements respectueux de l'environnement. ▪ Renforcer la coordination intersectorielle : favoriser la collaboration entre les autorités locales, les institutions gouvernementales, les entreprises privées, les organisations de la société civile et les communautés locales. Cette coordination est essentielle pour une gestion intégrée des déchets plus efficace et durable.

PRESENTATION	
	<p>Méthodes et Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de programmes de tri à la source dans les quartiers résidentiels et commerciaux. ▪ Expansion de la collecte sélective pour recueillir efficacement les matériaux recyclables. ▪ Engager entre les collectivités un processus de négociation totalement transparent en vue d'identifier et d'exploiter un site pendant un temps donné en échange d'avantages concrets donnés par la collectivité émettrice à la population de la commune réceptrice. ▪ Création des mini-décharges des encombrants inertes dans des groupements de quartiers afin de faciliter la collecte par la suite ▪ Création de centres de tri modernes pour maximiser la récupération de matériaux recyclables. ▪ Établissement d'installations de compostage pour transformer les déchets organiques en compost de qualité. ▪ Investissement dans des technologies de valorisation énergétique pour réduire les déchets envoyés en décharge et produire de l'énergie renouvelable. ▪ Campagnes de sensibilisation et d'éducation pour informer les citoyens sur la gestion des déchets et les inciter à participer activement. ▪ Coordination avec les secteurs publics et privés pour mettre en œuvre des initiatives de gestion des déchets. ▪ Surveillance continue des progrès grâce à des tableaux de bord et des indicateurs clés de performance. ▪ Traitement paysager de chaque décharge nouvelle afin de minimiser son impact sur le paysage de la ville. <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction significative des déchets envoyés en décharge. ▪ Augmentation du taux de recyclage et de valorisation des déchets. ▪ Amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. ▪ Engagement accru des citoyens dans des pratiques de gestion des déchets durables. ▪ Renforcement de la résilience urbaine et de la durabilité de Tunis.
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Métropole de Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Résidents de la métropole, Les Entreprises Privées

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
<p>Planification Initiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Établissement d'une équipe de projet multidisciplinaire. ○ Évaluation initiale des besoins et des ressources disponibles. ○ Définition des objectifs spécifiques, des indicateurs de performance et de la portée du projet. 	<p>1 à 2 mois</p> <p>Déjà achevé lors du projet la gestion durable des déchets dans le cadre du projet A'SIMA Tunis</p>
<p>Analyse des Déchets et des Infrastructures existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Évaluation détaillée des types de déchets générés dans la ville. ○ Examen des infrastructures de collecte, de traitement et de disposition des déchets existantes. ○ Identification des lacunes et des opportunités d'amélioration. 	<p>2 à 3 mois</p> <p>Déjà achevé lors du projet La gestion durable des déchets dans le cadre du projet A'SIMA Tunis</p>
<p>Conception et Planification :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement d'un plan directeur pour le programme de gestion des déchets. ○ Conception des systèmes de collecte, de tri, de traitement et de valorisation des déchets. ○ Définition des besoins en infrastructures, équipements et technologies. 	<p>3 à 6 mois</p> <p>Partiellement fait lors du projet La gestion durable des déchets dans le cadre du projet A'SIMA Tunis</p>
<p>Sensibilisation et Éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Lancement de campagnes de sensibilisation pour informer la population sur le projet et les bénéfices de la gestion responsable des déchets. ○ Organisation d'ateliers éducatifs dans les écoles et les communautés locales. 	<p>Tout au long du projet</p>
<p>Coordination et Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Établissement de partenariats entre les autorités locales, les institutions gouvernementales, les entreprises privées et les organisations de la société civile. ○ Coordination des efforts intersectoriels pour une gestion intégrée des déchets. 	<p>Tout au long du projet</p> <p>Profiter des partenariats établis lors du projet La gestion durable des déchets dans le cadre du projet A'SIMA Tunis</p>
<p>Infrastructures et Technologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Construction ou mise à niveau des infrastructures de collecte, de tri, de compostage et de valorisation énergétique. ○ Acquisition et installation de technologies avancées pour la gestion des déchets. 	<p>12 à 24 mois (peut varier en fonction de la taille infrastructures)</p>

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
<p>Lancement des Opérations Pilotes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'opérations pilotes pour tester les nouvelles méthodes de collecte, de tri et de traitement des déchets. ○ Évaluation des performances et ajustements si nécessaire. 	<p>6 à 12 mois</p> <p>Profiter des rétroactions de l'établissement de l'« Ecocentre Polyvalent de la Banlieue Sud de Tunis »</p>
<p>Expansion Graduelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Expansion progressive des opérations à l'échelle de la métropole. ○ Mise en œuvre complète des systèmes de gestion des déchets dans tous les quartiers. 	<p>En cours tout au long du projet</p>
<p>Suivi et Évaluation Continus</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Surveillance régulière des indicateurs de performance et des résultats. ○ Révision des stratégies en fonction des retours d'expérience et des évaluations 	<p>En cours tout au long du projet</p>
<p>Sensibilisation Continue et Éducation Publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Maintien des campagnes de sensibilisation et de l'éducation tout au long du projet pour encourager la participation continue de la communauté. 	<p>En cours tout au long du projet</p>

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	- Commune de Tunis
Appui technique	- Les communes de la métropole - Agence Nationale de Gestion des Déchets.
Appui financier	- Ministère de l'environnement
Appui à la mobilisation publique	- Société Civile









EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Taux de Réduction des Déchets Envoyés en Décharge		Réduire de 30 % la quantité de déchets solides envoyés en décharge par rapport à l'année 2023.
Taux de Recyclage et de Valorisation des Déchets		Atteindre un taux de recyclage et de valorisation des déchets de 50 % à la fin de la première année de mise en œuvre.

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Taux de Tri à la Source		Impliquer 70 % des ménages dans le tri à la source d'ici la fin de la deuxième année.
Réduction des Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)		Réduire les émissions de GES liées à la gestion des déchets de 20 % après cinq ans.
Taux de Participation Communautaire		Augmenter la participation communautaire de 10 % par an grâce à des campagnes de sensibilisation réussies.
Efficacité des Opérations de Collecte		Augmenter l'efficacité des opérations de collecte de 15 % en améliorant les itinéraires et les méthodes de collecte.
Nombre de Nouvelles Infrastructures Établies		Établir trois nouvelles installations de tri et de compostage à la fin de la troisième année.
Niveau de Satisfaction des Citoyens		Atteindre un taux de satisfaction des citoyens de 80 % concernant les services de gestion des déchets.
Coûts Opérationnels et Économies Réalisées		Réduire les coûts opérationnels de gestion des déchets de 10 % tout en réalisant des économies de 5 % par an
Nombre de Partenariats Établis		Établir des partenariats avec au moins cinq entreprises privées et trois organisations de la société civile au cours de la première année
Nombre de Tonnes de Déchets Recyclés ou Valorisés		Recycler ou valoriser un total de 5 000 tonnes de déchets au cours de la première année

COÛTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Projet A'sima La gestion durable des déchets	Commune de Tunis	2023

ODD IMPACTES																
																

2.3.3. CREATION D'ESPACES DE FRAICHEUR URBAINS POUR LUTTER CONTRE LES VAGUES DE CHALEUR		19
Chantier stratégique	CHANTIER 4 : RÉSILIENCE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS2 - RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN ORGANISE ET RESILIENT	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le "Programme de Création d'Espaces de Fraîcheur Urbains pour Lutter Contre les Vagues de Chaleur" est une initiative visant à améliorer la résilience de la ville de Tunis face aux vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses. Le projet se concentre sur la création d'espaces urbains qui offrent une oasis de fraîcheur aux résidents de Tunis pendant les périodes de chaleur extrême. Ces espaces non seulement offriront un soulagement contre la chaleur, mais ils contribueront également à la qualité de vie, à la santé publique et à la durabilité urbaine.</p> <p>Objectifs du Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des Espaces de Fraîcheur Accessibles : Créer des espaces publics ombragés et frais dans différents quartiers de Tunis pour que les résidents puissent se réfugier pendant les vagues de chaleur. ▪ Améliorer la Qualité de l'Air et Réduire les Îlots de Chaleur Urbains : Favoriser la plantation d'arbres et de végétation pour purifier l'air, retenir les poussières, réduire les températures locales et minimiser les îlots de chaleur urbains. ▪ Promouvoir un Mode de Vie Actif et Social : Encourager la communauté à profiter de ces espaces en favorisant des activités sociales, la marche, le vélo et un mode de vie actif. ▪ Sensibiliser la Population aux Risques des Vagues de Chaleur : Éduquer la population sur les dangers potentiels des vagues de chaleur, les avantages des espaces de fraîcheur et les pratiques de sécurité pendant les périodes de chaleur.
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente
Territoire(s) concerné(s)	Commune de Tunis

PRESENTATION	
(Arrondissements)	
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Résident de Tunis
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
<p>Sélection des Sites :</p> <p>Identifier et sélectionner des sites appropriés dans divers quartiers de Tunis pour la création d'espaces de fraîcheur.</p>	<p>Phase de Planification : 3 mois</p> <p>Phase de Mise en Œuvre : 1 mois pour la sélection initiale des sites, puis en continu pour l'ajout de nouveaux sites au fur et à mesure de l'avancement du projet.</p>
<p>Aménagement Paysager :</p> <p>Aménager ces sites en plantant des arbres, en installant des bancs, des aires de repos, des fontaines et en créant des zones ombragées, sur des terrains publics dans un premier temps puis sur des emprises acquises à cet effet.</p>	<p>Phase de Planification : 3 mois</p> <p>Phase de Mise en Œuvre : 9 mois pour l'aménagement initial des espaces, suivi d'un entretien continu.</p>
<p>Promotion et Éducation :</p> <p>Lancer des campagnes de sensibilisation pour informer la population sur l'importance des espaces de fraîcheur et la prévention des risques liés à la chaleur</p>	<p>12 mois pour les campagnes de sensibilisation, avec des activités continues d'éducation.</p>
<p>Engagement Communautaire :</p> <p>Impliquer activement la communauté dans la conception et l'utilisation de ces espaces pour favoriser un sentiment de propriété et de responsabilité.</p>	<p>En continu tout au long du projet pour maintenir la participation communautaire.</p>
<p>Suivi et Entretien Régulier :</p> <p>Assurer un entretien régulier des espaces, y compris l'arrosage, la taille des arbres et la maintenance des équipements. Prévoir des plants de remplacement dans les pépinières municipales.</p>	<p>En continu tout au long du projet pour assurer un entretien régulier des espaces de fraîcheur.</p>
















PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES

Acteur porteur	Commune de Tunis
Appui technique	
Appui financier	Ministère de l'environnement
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre d'espaces de fraîcheur créés	0	Créer au moins 10 espaces de fraîcheur dans la ville de Tunis en 12 mois
Taux d'utilisation de ces espaces pendant les vagues de chaleur	0	Atteindre un taux d'utilisation de 70 % de ces espaces pendant les vagues de chaleur.
Nombre d'arbres plantés	0	Planter au moins 2000 arbres de haute tige dans le cadre du programme (400 par hectare)
Taux de satisfaction des résidents par rapport aux espaces de fraîcheur		Obtenir un taux de satisfaction de 80 % parmi les résidents concernant les espaces de fraîcheur.

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.3.4. ENTRETIEN DES RESEAUX ET OUVRAGES HYDRAULIQUES POUR REDUIRE LES RISQUES D'INONDATION		20
Chantier stratégique	CHANTIER 4 : RÉSILIENCE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS2 - RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN ORGANISE ET RESILIENT	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le « Programme d'Entretien hydraulique pour la Prévention des Inondations » est une démarche proactive visant à minimiser les risques d'inondation dans la ville de Tunis, en tenant compte des impacts du changement climatique. Les événements climatiques extrêmes et la montée du niveau marin ont accru la fréquence des débordements des réseaux hydrauliques, exigeant un entretien rigoureux pour maintenir ces réseaux au moins à leur capacité de fonctionnement nominale.</p> <p>Objectifs de l'Action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien préventif et réactif des Réseaux hydrauliques : Évaluation de la situation actuelle en matière d'entretien, y compris les moyens matériels et humains en place, avec une clarification des objectifs d'entretien. ▪ Renforcement des Structures existantes : Mise en place de mesures pour renforcer les infrastructures hydrauliques existantes, garantissant ainsi leur résilience face aux débordements et aux conditions climatiques extrêmes. ▪ Acquisition de Matériels spécifiques : Investissement dans des équipements spécialisés nécessaires pour l'entretien des réseaux et des ouvrages de gestion, tels que des équipements de curage, des vannes, des clapets, etc. ▪ Planification détaillée des Actions d'Entretien : Établissement d'un plan détaillé des actions d'entretien à effectuer, en déterminant les priorités, les échéances et les responsabilités. <p>Actions d'Entretien prioritaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseaux d'Assainissement enterrés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Entretien régulier des avaloirs.

PRESENTATION	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyage des rues en surface et enlèvement régulier des déchets récupérés ○ Curages réguliers des canalisations. - Canaux de Drainage à Ciel ouvert : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyage périodique des canaux. ○ Dégagement des obstructions. - Bassins d'Orage et Espaces verts pour le Stockage des Eaux pluviales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérification et entretien des structures de stockage. ○ Élimination des débris et végétation excessive. - Ouvrages régulateurs (Vannes, Clapets, Batardeaux, etc.) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérification, maintenance et réparation si nécessaire. - Stations de Pompage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Entretien régulier des équipements de pompage. <p>Inspection périodique</p> <p>Nettoyage et réparation si nécessaire.</p> <p>L'Action vise à établir un programme d'entretien rigoureux pour garantir le bon fonctionnement des réseaux et des ouvrages de gestion. Cette initiative est essentielle pour prévenir les inondations, minimiser les dommages potentiels causés par les événements climatiques extrêmes, et assurer la résilience des infrastructures face aux défis posés par le changement climatique.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 2.3 promouvoir une métropolisation résiliente
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Grand Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Les Résidents de la Ville de Tunis Les Entreprises et Commerces locaux Les usagers
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Échéance
<p>1. Phase de Préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la Situation actuelle : Cette étape comprend une évaluation complète des réseaux hydrauliques existants, de leur état, des problèmes courants et des besoins en entretien. Il s'agit de comprendre la situation actuelle. - Détermination des Objectifs d'Entretien : Clarification des objectifs d'entretien à court, moyen et long terme. Quelles sont les performances attendues des réseaux hydrauliques ? 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2 à 4 mois ○ 1 à 2 mois
<p>2. Phase de Planification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un Plan d'Entretien : Établissement d'un plan détaillé des actions d'entretien à effectuer, en identifiant les priorités, les échéances et les responsabilités. Cela inclut également la budgétisation des coûts associés à chaque action. - Acquisition de Matériels spécifiques : Si nécessaire, l'achat d'équipements spécialisés pour l'entretien des réseaux, tels que des équipements de curage, des vannes, des clapets, etc., doit être planifié. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 3 à 6 mois ○ 2 à 4 mois (si nécessaire)
<p>3. Phase de Mise en Œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'Équipe d'Intervention : Constituer une équipe dédiée à l'entretien et à la réparation des réseaux hydrauliques. Cette équipe doit être formée et équipée pour effectuer les tâches nécessaires. - Entretien préventif et réactif : Mettre en œuvre les actions d'entretien préventif, y compris les inspections régulières, le curage, la maintenance des équipements, etc. En cas de dégâts dus à des conditions météorologiques extrêmes, réagir rapidement pour effectuer les réparations nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2 à 3 mois ○ Planifié sur une base régulière
<p>4. Phase de Surveillance et d'Évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi continu : Mettre en place un système de suivi continu de l'état des réseaux hydrauliques, de la météo et des conditions de terrain. - Évaluation des Performances : Évaluer régulièrement les performances du programme d'entretien en utilisant des indicateurs de suivi, tels que le nombre d'interventions, les temps de réaction en cas de problème, la capacité des infrastructures, etc. - Ajustement du Plan : En fonction des résultats de l'évaluation, ajuster le plan d'entretien pour répondre aux besoins changeants et aux nouveaux défis. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ En continu

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune de Tunis
Appui technique	Ministère de l'équipement, de l'habitat Office National de l'Assainissement Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux
Appui financier	Ministère de l'équipement, de l'habitat Office National de l'Assainissement Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux
Appui institutionnel	Ministère de l'environnement Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Taux de Réduction des Inondations		Réduire de 30 % le nombre d'inondations majeures dans la ville de Tunis d'ici la fin de la première année de mise en œuvre du programme
Temps de Réaction en Cas de Problème		Réduire le temps de réaction à moins de 2 heures pour les situations d'urgence liées aux réseaux hydrauliques.
Capacité d'Écoulement des Réseaux		Augmenter la capacité d'écoulement des réseaux hydrauliques de 20 % par rapport à leur état initial.
Coûts d'Entretien par Kilomètre de Réseau		Réduire les coûts d'entretien par kilomètre de réseau de 15 % tout en maintenant la qualité des services.
Niveau de Satisfaction de la Communauté		Atteindre un taux de satisfaction de la communauté de 80 % ou plus concernant la gestion des inondations et des réseaux hydrauliques
Fréquence des Inspections et des Entretien préventifs		Réaliser des inspections et des entretiens préventifs sur chaque tronçon de réseau au moins deux fois par an.
Durée de Vie utile des Équipements		Éliminer au moins 90 % des sédiments présents dans les réseaux hydrauliques lors des opérations de curage.
Taux de Réduction des Dommages Matériels		Augmenter la durée de vie utile des équipements d'entretien de 25 % par rapport à la norme industrielle.

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.3.5. CREATION DU CORRIDOR VERT ET BLEU DE TUNIS POUR LA PRESERVATION ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES ESPACES NATURELS		21
Chantier stratégique	CHANTIER 4 : RÉSILIENCE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS2 - RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN ORGANISE ET RESILIENT	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le projet « Création du Corridor Vert et Bleu de Tunis » vise à maintenir l'équilibre entre l'environnement naturel et la ville en préservant et en développant des espaces naturels, des corridors écologiques et des zones de loisirs pour les citoyens de Tunis. Le corridor vert et bleu englobe une série de mesures visant à préserver, protéger et promouvoir les ressources naturelles de la région tout en améliorant la qualité de vie des habitants.</p> <p>Objectifs du Projet :</p> <p>Préservation des Zones humides et boisées : Le projet prévoit de préserver les zones humides et boisées existantes en interdisant toute construction dans ces zones et en procédant à des expropriations et des démolitions si nécessaire. Ces écosystèmes jouent un rôle vital pour la biodiversité locale et fournissent d'importants services écosystémiques.</p> <p>Protection des Zones inondables : Il est essentiel de protéger les zones inondables, les marécages, les étangs, les lacs, les bassins, etc., en interdisant toute construction ou imperméabilisation de ces zones. Elles sont cruciales pour l'écrêtement des crues et la régulation hydrique.</p> <p>Conservation des Espaces Naturels côtiers : Les plages, les dunes, les marécages et les espaces naturels côtiers seront conservés pour protéger les côtes, la biodiversité côtière et fournir des services écosystémiques.</p> <p>Création d'un Réseau Vert et hydraulique : Le projet identifiera les emplacements nécessaires pour établir un réseau de zones vertes et de corridors écologiques, renforçant ainsi la connectivité des habitats naturels.</p> <p>Inclusion d'Espaces Semi-Naturels : Les espaces semi-naturels non exposés aux risques naturels, à l'exception des réserves d'urbanisation approuvées dans les schémas directeurs, seront préservés pour leur valeur écologique.</p>



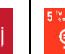







PRESENTATION	
	<p>Réseau d'Espaces de Loisirs côtiers : Des espaces de loisirs côtiers seront créés pour offrir aux citoyens des lieux de détente en bord de mer tout en respectant la préservation de l'environnement.</p> <p>Circuits Éco-Touristiques : Le projet développera des circuits écotouristiques permettant aux visiteurs de découvrir la richesse naturelle et culturelle de la région tout en favorisant le tourisme responsable.</p> <p style="padding-left: 20px;">- Mise en Œuvre :</p> <p>La mise en œuvre du projet se fera en plusieurs étapes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Évaluation environnementale et cartographie des zones à protéger. ○ Élaboration de plans de gestion pour chaque zone naturelle. ○ Réalisation d'études de faisabilité pour la création de corridors écologiques. ○ Conception et aménagement des espaces de loisirs côtiers. ○ Établissement des circuits écotouristiques. ○ Sensibilisation de la population à l'importance de la préservation de l'environnement. <p>Ce projet se décline en deux grands projets (détails page 3 et page 6) : les zones humides et les zones vertes</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Grand Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Ensemble de la population du Grand Tunis.

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
▪ Restauration et Préservation des Zones humides	Voir détail du projet page 3
▪ Réhabilitation et Extension du Réseau de Zones vertes et Corridors écologiques de Tunis	Voir détail du projet page 6
▪ Établissement des circuits écotouristiques.	12 à 24 mois
▪ Conception et aménagement des espaces de loisirs côtiers.	12 à 24 mois

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Ministère de l'environnement
Appui technique	Ministère de l'agriculture
Appui financier	
Appui institutionnel	Commune de Tunis Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral
Appui académique	Universités et centre de recherche
Appui à la mobilisation publique	Société civile


COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

DD IMPACTES																
																

2.3.6. RESTAURATION ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES		22
Chantier stratégique	CHANTIER 4 : RÉSILIENCE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS2 - RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN ORGANISE ET RESILIENT	

PRESENTATION	
Description	<p>Le projet de « Restauration et Préservation des Zones humides de Tunis » est une composante essentielle du programme global visant à créer le Corridor Vert et bleu de Tunis.</p> <p>Cette initiative cible spécifiquement la préservation, la restauration et la gestion durable des zones humides situées dans la région de Tunis. Les zones humides comprennent les marais, les étangs, les lagunes, les rivières et autres écosystèmes aquatiques essentiels à la biodiversité et à la régulation de l'eau.</p> <p>Objectifs du Projet :</p> <p>Préservation des Zones humides existantes : Préserver les zones humides existantes en interdisant toute construction ou activité qui pourrait endommager ces écosystèmes fragiles.</p> <p>Restauration des Zones humides dégradées : Identifier les zones humides qui ont été dégradées par des activités humaines et mettre en œuvre des mesures de restauration, y compris la réhabilitation des habitats et la gestion des espèces invasives.</p> <p>Évaluation de la Biodiversité : Réaliser une évaluation complète de la biodiversité présente dans les zones humides, en mettant l'accent sur la faune, la flore et les espèces en danger.</p> <p>Gestion Durable : Développer des plans de gestion durable pour chaque zone humide, en définissant des directives pour leur utilisation responsable tout en préservant leur intégrité écologique.</p> <p>Éducation et Sensibilisation : Sensibiliser la communauté locale à l'importance des zones humides pour la biodiversité et la régulation de l'eau, et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.</p> <p>Suivi à Long Terme : Mettre en place un système de surveillance à long terme pour suivre l'état des zones humides, détecter les changements et adapter les mesures de conservation en conséquence.</p> <p>Lac de Tunis (ou Lac de Tunisie) : Il constitue l'une des zones humides les plus importantes de la région.</p> <p>La Sebkha de Sijoumi</p> <p>La sebkha de Ariana</p>

PRESENTATION	
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Grand Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Ensemble de la population du Grand Tunis.
Carte (ou illustration)	 <p>The map illustrates the urban structure of Grand Tunis, highlighting key geographical features and green spaces. The central urban core is densely packed with a grid-like street pattern. Three prominent water bodies are shown: Sebkha Ariana in the north, Lac de Tunis in the center, and Sebkha Sijoumi in the south. Several green spaces, represented by green patches, are scattered throughout the urban area, particularly around the water bodies and in peripheral zones. The map also shows the coastline and the Mediterranean Sea to the east.</p>

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Évaluation de l'état actuel des zones humides : Avant de commencer la restauration, il est essentiel de comprendre l'état actuel des zones humides, y compris leur biodiversité, leur qualité de l'eau, leur étendue et leur vulnérabilité aux menaces. Cette étape implique souvent des enquêtes sur le terrain et des analyses.	12 mois
Planification et conception : Sur la base de l'évaluation, mettre en place un plan de restauration détaillé. Identifier les objectifs spécifiques, les activités de restauration nécessaires et les indicateurs de réussite.	12 mois
Restauration physique : Mettre en œuvre les activités de restauration telles que le retrait des espèces envahissantes, la restauration des habitats, la réhabilitation des zones inondables et la gestion des niveaux d'eau.	1-8 ans
Éducation et sensibilisation : Informer et sensibiliser la population locale et les parties prenantes sur l'importance des zones humides, leur rôle dans l'écosystème et les avantages de la restauration.	En continu
Engagement communautaire : Impliquer activement les communautés locales dans la gestion et la préservation des zones humides. Encourager la participation aux activités de restauration et de surveillance.	En continu
Surveillance et suivi : Établir un programme de suivi pour évaluer l'efficacité de la restauration et la santé continue des zones humides.	En continu
Maintenance à long terme : instaurer des mesures de préservation et d'entretien à long terme sont en place pour garantir la durabilité des zones humides restaurée	En continu

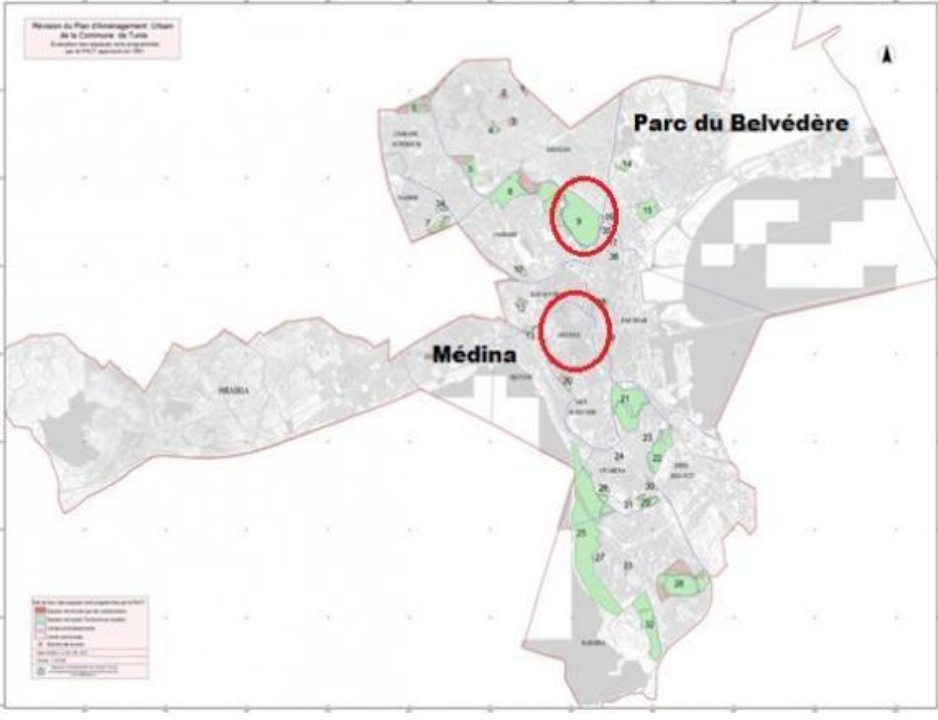
PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Partenaire	Contribution
Ministère de l'Environnement	Porteur
Ministère de l'Agriculture	Opérateur
Universités et instituts de recherche	Expertise scientifique
APAL	Coordination technique liée aux domaines maritimes publics
Organisations de la société civile	la sensibilisation du public et la mobilisation des parties prenantes

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Superficie de zones humides restaurées		Restaurer 100 hectares de zones humides d'ici la fin de l'année 2030
Biodiversité		Augmenter le nombre d'espèces d'oiseaux observées dans les zones humides
Utilisation durable des terres		Réduire de 50 % la conversion des terres adjacentes aux zones humides vers la fin de l'année 2030.
Engagement communautaire		Augmenter la participation communautaire dans les activités de gestion des zones humides de 20 % à la fin de la première année

FINANCEMENT	
Coût prévisionnel	
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Les fonds publics - Financements internationaux : Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou des organismes de financement climatique tels que le Fonds vert pour le climat - Partenariats Public-Privé (PPP) - Programmes de Coopération internationale

2.3.7. REHABILITATION ET EXTENSION DU RESEAU DE ZONES VERTES ET CORRIDORS ECOLOGIQUES DE TUNIS		23
Chantier stratégique	CHANTIER 4 : RÉSILIENCE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS2 - RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN ORGANISE ET RESILIENT	

PRESENTATION	
Description	<p>Ce projet vise à restaurer et étendre le réseau de zones vertes et de corridors écologiques de la municipalité de Tunis, en tenant compte des espaces verts déjà existant, mais dégradés. L'objectif principal est de favoriser la biodiversité, d'améliorer la qualité de vie des résidents et de renforcer la résilience de la ville face aux défis environnementaux.</p> <p>La municipalité de Tunis possède déjà des espaces verts qui ont été dégradés au fil du temps. Ce projet s'attache à réhabiliter ces espaces tout en créant de nouvelles zones vertes et corridors écologiques.</p> <p>Les principales étapes du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation de l'État actuel : Une évaluation détaillée sera réalisée pour identifier les espaces verts déjà existants, mais dégradés. Cela inclura l'analyse de la végétation, de la qualité du sol et des infrastructures existantes. ▪ Planification de la Réhabilitation : Sur la base de l'évaluation, un plan de réhabilitation sera élaboré pour restaurer les espaces verts existants. Cela peut impliquer la replantation d'espèces indigènes, la réparation des infrastructures, et la création de zones de loisirs. ▪ Extension du Réseau : En parallèle, des emplacements appropriés seront identifiés pour étendre le réseau de zones vertes et de corridors écologiques. Ces nouvelles zones seront conçues pour favoriser la biodiversité et la connectivité écologique. ▪ Travaux de Restauration : Les travaux de restauration des espaces verts existants et de création des nouvelles zones vertes seront entrepris. Cela comprendra la plantation, la création de zones humides, la restauration des habitats naturels, et la mise en place d'infrastructures pour les visiteurs. ▪ Connectivité écologique : Une attention particulière sera portée à la connectivité des corridors écologiques. Des mesures telles que la création de passages sous les routes et la restauration des berges seront entreprises pour faciliter le mouvement de la faune. ▪ Gestion et Entretien : Un plan de gestion à long terme sera mis en place pour l'entretien des espaces verts réhabilités et des nouvelles zones créées. Cela inclura la surveillance de la faune et de la flore, la

PRESENTATION	
	gestion des espèces invasives et l'entretien des infrastructures.
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 2.3 promouvoir une métropolisation résiliente.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Grand Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Ensemble de la population du Grand Tunis.
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Évaluation et Planification : Cette composante comprend l'évaluation initiale de l'état des espaces verts existants et la planification détaillée des travaux de réhabilitation. Elle implique l'analyse de la végétation, de la qualité du sol, des infrastructures existantes et la définition des objectifs de réhabilitation.	6 à 12 mois
Réhabilitation des Espaces verts dégradés. Cette composante vise à restaurer les espaces verts déjà existants, mais dégradés. Les actions peuvent inclure la replantation d'espèces indigènes, la réparation des infrastructures telles que les chemins et les aires de jeux, ainsi que l'amélioration de la qualité du sol.	Pour les sites moins dégradés, cela peut prendre de 6 mois à 1 an. Pour les sites plus gravement dégradés, cela peut prendre de 1 à 2 ans ou plus.

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Création de Nouvelles Zones vertes : Cette composante consiste à identifier et à aménager de nouveaux espaces verts dans la municipalité. Il peut s'agir de terrains vacants ou de zones non construites. Ces zones seront conçues pour favoriser la biodiversité et offrir des espaces de loisirs.	1 à 2 ans
Connectivité écologique : La création de corridors écologiques fait partie intégrante du projet. Cette composante implique la restauration des habitats naturels et la création de connexions entre les zones vertes existantes et les nouvelles zones, facilitant ainsi le mouvement de la faune.	1 à 2 ans pour créer des corridors écologiques efficaces et restaurer les habitats.
Travaux de Plantation et d'Aménagement : Cette composante englobe les travaux pratiques, tels que la plantation d'arbres, de buissons et de plantes indigènes, la création de zones humides artificielles, la construction de sentiers de randonnée et d'espaces de pique-nique.	6 à 12 mois
Engagement communautaire : Impliquer activement les communautés locales dans la gestion et la préservation des zones humides. Encourager la participation aux activités de restauration et de surveillance.	En continu
Surveillance et suivi : Cette composante sera chargée de suivre les progrès du projet, de collecter des données sur l'utilisation des espaces verts, la fréquentation, la biodiversité et les indicateurs de performance définis.	En continu
Maintenance à long terme : Une fois les espaces verts réhabilités ou créés, cette composante prévoit la mise en place d'un plan de gestion à long terme. Cela inclut la surveillance continue de la faune et de la flore, la gestion des espèces invasives, l'entretien des infrastructures et la sensibilisation du public.	En continu

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Partenaire	Contribution
Commune de Tunis	Porteur
Ministère de l'Environnement	Porteur
Organisations de la société civile	La sensibilisation du public et la mobilisation des parties prenantes
Les communes de la métropole de Tunis	Opérationnels

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Utilisation des Espaces verts : Fréquentation		Augmenter de 25 % le nombre de visiteurs
Utilisation des Espaces verts : Taux de participation aux activités		Atteindre un taux de participation de 50 % de la population locale
Amélioration de la qualité de l'air		Réduire de 10 % les niveaux de pollution de l'air
Réduction des îlots de chaleur urbains		Réduire la température de surface de 2 °C dans les zones réhabilitées
Engagement communautaire		Augmenter de 25 % le nombre de résidents locaux s'impliquant dans des activités de bénévolat pour l'entretien et la surveillance des espaces verts chaque année.

FINANCEMENT	
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des Zones vertes existantes : environ 500 000 à 1 million de dinars tunisiens - Création de Nouvelles Zones vertes : variable - Sensibilisation communautaire et Éducation : 200 000 à 500 000 dinars tunisiens. - Surveillance et Entretien à Long Terme : 100 000 dt/an - Coûts indirects et Gestion de Projet : 10 % du coût de projet
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Les fonds publics - Financements internationaux : Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou des organismes de financement climatique tels que le Fonds vert pour le climat - Partenariats Public-Privé (PPP) - Programmes de Coopération internationale

2.3.8. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INTERVENTION INTER-INSTITUTIONNEL DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS		24
Chantier stratégique	CHANTIER 4 : RÉSILIENCE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS2 - RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN ORGANISE ET RESILIENT	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>La ville de Tunis est exposée à divers risques naturels en raison de sa localisation géographique et de sa densité urbaine. Pour faire face à ces risques de manière efficace, il est essentiel de mettre en place un système d'intervention inter-institutionnel coordonné. Cette proposition vise à présenter les principaux éléments et les avantages d'un tel système pour la ville de Tunis.</p> <p>1. Création d'un comité de coordination inter-institutionnel :</p> <p>La première étape de la mise en place du système d'intervention inter-institutionnel consiste à former un comité de coordination. Ce comité sera composé de représentants des différentes institutions concernées, telles que les autorités municipales, les services de protection civile, les organismes de prévention des catastrophes et les agences météorologiques. Le rôle de ce comité sera de coordonner les actions et les ressources des différentes institutions lors de l'intervention en cas de crise et de la phase de récupération.</p> <p>2. Anticipation des risques et planification :</p> <p>Le comité de coordination inter-institutionnel sera chargé de mener une évaluation concertée des risques naturels auxquels la ville de Tunis est confrontée dans chaque quartier. Cette évaluation permettra de comprendre les principales menaces, d'identifier les zones à haut risque et de déterminer les mesures préventives nécessaires.</p> <p>Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, un plan d'intervention sera élaboré, définissant les actions à entreprendre avant, pendant et après un événement naturel. Ce plan sera régulièrement mis à jour en fonction des nouvelles données et des leçons tirées des événements passés.</p> <p>Une vérification devra être opérée pour chacun des risques inventoriés à propos de l'accessibilité de zones et d'institutions névralgiques en cas de</p>

PRESENTATION	
	<p>catastrophe naturelle (gouvernorat, municipalité, agriculture, postes de sécurité, protection civile, hôpitaux, aéroport...)</p> <p>3. Mise en place d'un système de communication intégré :</p> <p>Une communication efficace est essentielle pendant les situations d'urgence. Dans le cadre du système d'intervention inter-institutionnel, un système de communication intégré sera établi pour permettre un échange rapide et fluide d'informations entre les différentes institutions. Cela inclura la mise en place d'un centre de commandement conjoint, l'utilisation de technologies de communication avancées et la mise en réseau des différents acteurs impliqués.</p> <p>4. Sensibilisation et participation communautaire :</p> <p>La sensibilisation et la participation de la communauté sont des éléments clés de la lutte contre les risques naturels. Le système d'intervention inter-institutionnel comprendra des campagnes de sensibilisation régulières pour informer les résidents de Tunis sur les risques naturels spécifiques pour chaque quartier et les mesures à prendre pour se préparer et réagir en cas d'événement. Des mécanismes de participation communautaire seront également mis en place, permettant aux résidents de contribuer activement à la planification des mesures de prévention et à la gestion des crises.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Métropole de Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Les habitants et les institutions de la métropole

COMPOSANTES ET ECHÉANCES	
Composante	Echéance
Phase de préparation : <ul style="list-style-type: none"> - Établir le comité de coordination inter-institutionnel et définir les rôles et responsabilités de chaque institution. - Effectuer une évaluation initiale des risques naturels à Tunis. - Élaborer un plan d'action détaillé pour la mise en place du système d'intervention inter-institutionnel. 	12 mois
Phase de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le système de communication intégré, y compris le centre 	12 mois

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
<p>de commandement conjoint et les outils de communication.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commencer les campagnes de sensibilisation auprès de la communauté. - Élaborer des plans d'intervention spécifiques pour chaque type de risque naturel identifié basés sur les plans d'intervention de chaque institution. - Organiser des sessions de formation et renforcement des capacités pour le personnel des institutions impliquées. 	
<p>Phase de test et d'ajustement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des exercices de simulation et des drills pour tester l'efficacité du système d'intervention. - Collecter les feedbacks de la communauté et des parties prenantes pour identifier les points forts et les points faibles du système. - Apporter les ajustements nécessaires en fonction des résultats des tests et des feedbacks reçus. 	6 à 12 mois
<p>Phase de déploiement complet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les ajustements et les améliorations identifiés lors de la phase de test et d'ajustement. - Continuer les formations et le renforcement des capacités du personnel. - Maintenir les campagnes de sensibilisation auprès de la communauté. - Mettre en place un processus de suivi et d'évaluation régulier pour assurer l'efficacité continue du système d'intervention inter-institutionnel. 	(Continue)

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Centre National de la Cartographie et de la Télédétection
Appui technique	<ul style="list-style-type: none"> - Institut national de la météorologie - Ministère de l'équipement, de l'habitat : La Direction de l'Hydraulique Urbaine - Ministère de l'Intérieur : Protection civile - Office National de l'Assainissement - Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Réduction des pertes humaines		Réduction des pertes humaines d'au moins 30 %
Réduction des pertes matérielles		Réduire les pertes matérielles de 25 %
Réduction de Temps de réponse		Réduire le temps de réponse global de 20 %

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Augmentation Taux de participation communautaire		Augmenter le taux de participation communautaire de 15 % en impliquant davantage de résidents locaux dans les activités de préparation et de sensibilisation.

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Renforcement de la gestion des catastrophes naturelles par la numérisation de la base de données et l'instauration d'un système de suivi en temps réel pour Tunis	CNCT	

ODD IMPACTES																
																

2.3.9. NUMERISATION DE LA GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES AVEC SUIVI EN TEMPS REEL POUR TUNIS		25
Chantier stratégique	CHANTIER 4 : RÉSILIENCE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS2 - RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN ORGANISE ET RESILIENT	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le projet « Numérisation de la Gestion des Catastrophes Naturelles avec Suivi en Temps Réel pour Tunis » vise à moderniser et à renforcer la gestion des catastrophes naturelles en exploitant les avantages des technologies numériques. Cette initiative a pour objectif de créer un système de suivi en temps réel pour surveiller de manière précise les paramètres environnementaux et météorologiques essentiels, ce qui permettra d'améliorer la préparation, la réponse et la gestion des catastrophes naturelles dans la région de Tunis.</p> <p>Les principales composantes de ce projet incluent :</p> <p>Renforcement des Réseaux de Suivi : Cette action implique l'amélioration et l'expansion des réseaux de suivi existants, tels que les stations météorologiques, les stations hydrauliques, les capteurs de niveaux d'eau, etc. Ces réseaux fourniront des données en temps réel sur les conditions environnementales et météorologiques.</p> <p>Télesurveillance des Ouvrages : Le projet prévoit la mise en place d'un système de télesurveillance pour les ouvrages mobiles et les points particuliers, tels que les barrages, les canaux, les digues, etc. Cela permettra de surveiller en temps réel l'état de ces infrastructures critiques.</p> <p>Gestion de l'Information en Temps Réel : Les données collectées seront stockées dans une base de données centralisée, ce qui permettra aux autorités de disposer d'un accès rapide et efficace aux informations pertinentes. Des outils d'analyse et de visualisation seront également développés pour faciliter la prise de décision.</p> <p>Calculs de Prévision et Système d'Alerte : Le projet comprendra des capacités de calcul, de prévision des hauteurs d'eau, de détection de dépassements de seuils observés ou prévus en différents points repères des</p>

PRESENTATION	
	<p>zones surveillées. En cas de situation critique, un système d'alerte sera déclenché pour informer rapidement les autorités et les organismes de gestion de crise aux niveaux appropriés d'intervention.</p> <p>En résumé, ce projet révolutionnaire vise à moderniser la gestion des catastrophes naturelles à Tunis en utilisant la technologie numérique pour collecter, stocker, analyser et diffuser des informations vitales en temps réel. En renforçant la capacité de préparation et de réaction aux catastrophes, ce projet contribuera à sauver des vies, à réduire les pertes matérielles et à accroître la résilience des communautés face aux événements naturels imprévisibles.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Métropole de Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Toute personne en connexion avec la ville (Travailleur, résident, passager...)

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
<p>Planification et Conception :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration d'un plan détaillé du projet, y compris la définition des objectifs, des exigences et de la portée. ▪ Sélection des technologies numériques appropriées pour le suivi en temps réel. ▪ Identification des emplacements pour les nouvelles stations de suivi et des points de télésurveillance. ▪ Conception du système de stockage des données et des outils d'analyse. ▪ Établissement d'un plan de gestion de projet. 	6 mois
<p>Mise en Place des Réseaux de Suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition et installation des équipements de suivi, y compris les stations météorologiques, les capteurs hydrauliques, les dispositifs de télésurveillance, etc. ▪ Tests et calibration des équipements pour assurer leur précision. ▪ Intégration des données collectées dans le système de gestion centralisé. 	12 mois
<p>Développement du Système de Gestion des Données</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de la base de données pour le stockage et la gestion des données. ▪ Développement des outils d'analyse et de visualisation des données en temps réel. ▪ Intégration des capacités de calcul de prévision et de détection d'alertes. 	12 mois

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Formation et Sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation du personnel chargé de l'exploitation du système. ▪ Sensibilisation des parties prenantes, y compris les autorités locales et la communauté, sur l'utilisation du système et l'importance de la préparation aux catastrophes naturelles. 	04 mois
Mise en Service et Test <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en service complète du système de suivi en temps réel. ▪ Réalisation de tests et de simulations pour s'assurer que le système fonctionne correctement. ▪ Correction des éventuels problèmes identifiés lors des tests. 	03 mois
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opération et Maintenance Continue ▪ Exploitation continue du système pour la collecte de données en temps réel. ▪ Surveillance et maintenance régulières des équipements de suivi et du système de gestion des données. ▪ Mises à jour technologiques périodiques pour assurer la fiabilité et l'efficacité à long terme. 	En continu

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune de Tunis
Appui technique	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'équipement, de l'habitat : La Direction de l'Hydraulique Urbaine - Ministère de l'Intérieur : Protection civile - Ministère de l'Agriculture : Direction Générale des Ressources en Eau

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre de Plans d'Urgence Locaux Élaborés		Élaborer des plans d'urgence locaux dans toutes les zones à risque de la région de Tunis
Efficacité des Alertes Précoces		Atteindre un taux de transmission d'alertes de 100 % en 12 mois
Réduction du Temps de Réponse		Réduire le temps moyen de réponse aux alertes et aux événements catastrophiques de 25 % d'ici trois ans.

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.3.10. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE ALIMENTAIRE METROPOLITAINE ET PROMOTION DES CIRCUITS COURTS D'APPROVISIONNEMENT		26
Chantier stratégique	CHANTIER 4 : RÉSILIENCE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS2 - RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN ORGANISE ET RESILIENT	

PRESENTATION	
Description	<p>Ce projet vise à créer un programme métropolitain de résilience alimentaire en encourageant l'adoption de circuits courts d'approvisionnement alimentaire dans la région métropolitaine. Il s'agit d'une initiative globale visant à renforcer la sécurité alimentaire, à réduire la dépendance vis-à-vis des chaînes d'approvisionnement longues et à promouvoir une production agricole locale et durable.</p> <p>Composantes clés du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'agriculture urbaine : Encourager la culture d'aliments locaux dans les zones urbaines pour réduire la dépendance aux importations alimentaires. • Création de marchés de producteurs : Établir des marchés locaux où les agriculteurs et producteurs locaux peuvent vendre leurs produits directement aux consommateurs, favorisant ainsi les circuits courts. • Soutien aux coopératives agricoles : Faciliter la formation et le regroupement des agriculteurs en coopératives pour accroître leur efficacité et leur capacité de production. • Éducation à la consommation responsable : Sensibiliser la population à l'importance de soutenir les producteurs locaux et de privilégier les aliments de saison. • Réduction du gaspillage alimentaire : Promouvoir des pratiques alimentaires durables et la réduction du gaspillage alimentaire à travers des initiatives de sensibilisation et d'éducation. • Création de partenariats locaux : Établir des partenariats avec des restaurants, des écoles, des hôpitaux et d'autres institutions locales pour favoriser l'utilisation d'ingrédients locaux. <p>Objectifs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroître la sécurité alimentaire de la métropole en développant une source d'approvisionnement alimentaire locale et diversifiée. - Réduire l'empreinte carbone liée à l'importation d'aliments à longue distance. - Stimuler l'économie locale en soutenant les agriculteurs et producteurs locaux. - Éduquer la population sur les avantages d'une alimentation saine, locale et durable. - Créer un modèle de résilience alimentaire reproductible dans d'autres

PRESENTATION	
	<p>régions métropolitaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce projet contribuera à créer une métropole plus résiliente, à renforcer les liens entre les communautés urbaines et rurales, et à promouvoir une alimentation plus saine et durable pour tous.
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Métropole de Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	<p>Les citoyens et consommateurs</p> <p>Les agriculteurs locaux</p> <p>Les entreprises locales</p>
Carte (ou illustration)	


















ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de commerce - Commissariat régional de développement agricole (Tunis, Ariana, Manouba et Ben Arous)
Appui institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Communes de la métropole - Les districts
Appui académique	<ul style="list-style-type: none"> - Les établissements éducatifs
Appui à la mobilisation publique	<ul style="list-style-type: none"> - Les Groupements de Développement Agricoles - les communautés locales

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ Valeurs moyennes de la Tunisie	Valeur cible
Taux de participation des agriculteurs locaux		Atteindre un taux de participation d'au moins 80 % des agriculteurs de la région métropolitaine de Tunis.
Augmentation de la production locale		Augmenter la production de produits alimentaires locaux de 20 % au cours des trois premières années du projet.
Nombre de marchés de producteurs locaux		Établir au moins 5 marchés de producteurs locaux dans la métropole de Tunis vers la fin de la première année.
Réduction de la dépendance aux produits alimentaires importés		Réduire la dépendance aux produits alimentaires importés de 15 % vers la fin du projet.
Nombre de programmes d'éducation alimentaire mis en place dans les écoles et les communautés.		Établir au moins 10 programmes d'éducation alimentaire vers la fin de la 2eme année
Réduction du gaspillage alimentaire		Réduire le gaspillage alimentaire de 25 % vers la fin du projet

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.3.11. COMMUNE DE TUNIS ÉNERGETIQUEMENT RESPONSABLE : TRANSITION ET EFFICACITE ÉNERGETIQUE		27
Chantier stratégique	CHANTIER 4 : RÉSILIENCE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS2 - RENFORCER LE ROLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE METROPOLITAIN ORGANISE ET RESILIENT	

PRESENTATION	
Description	<p>Ce programme vise à transformer la commune de Tunis en un modèle de durabilité énergétique en Tunisie, en mettant en œuvre des initiatives majeures axées sur l'efficacité énergétique des bâtiments et la transition vers une mobilité électrique et durable pour les engins municipaux.</p> <p>1. Efficacité énergétique des bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation thermique des bâtiments municipaux : Cette phase du projet débutera par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux, y compris les bureaux administratifs, les écoles et les équipements publics. Ces travaux consisteront en l'installation d'une meilleure isolation thermique, de fenêtres à haut rendement énergétique et de systèmes de chauffage/refroidissement plus efficaces. Ces mesures visent à réduire la consommation d'énergie des bâtiments tout en améliorant leur confort intérieur. - Installation de systèmes d'énergie renouvelable (Production d'énergie propre) : Dans le cadre de ce projet, des panneaux solaires seront installés sur les toits des bâtiments municipaux. Cette source d'énergie renouvelable permettra de générer de l'électricité propre, réduisant ainsi la dépendance aux combustibles fossiles et les émissions de gaz à effet de serre. Les bâtiments deviendront ainsi plus autonomes sur le plan énergétique. - Sensibilisation et formation : Sensibilisation des employés municipaux et des citoyens à l'importance de l'efficacité énergétique et de la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments. Organisation de formations sur les bonnes pratiques. <p>2. Électrification durable des engins municipaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de la flotte de véhicules municipaux : Graduelle transition vers une flotte de véhicules électriques ou hybrides, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux combustibles fossiles. - Optimisation des itinéraires et de la logistique : Le projet mettra en œuvre des systèmes de gestion des déplacements municipaux visant à optimiser les itinéraires, à réduire les trajets inutiles et à minimiser la consommation d'énergie associée à la mobilité municipale. Cela permettra d'optimiser l'utilisation des engins municipaux tout en réduisant leur impact environnemental.

PRESENTATION	
	- Infrastructure de recharge : Installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans toute la commune, encourageant ainsi l'adoption de véhicules électriques par les citoyens.
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Métropole de Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	La commune Les employés de la commune
Carte (ou illustration)	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	- La commune de Tunis
Appui technique	- Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ Valeurs moyennes de la Tunisie	Valeur cible
Réduction de la consommation d'énergie des bâtiments municipaux.		Réduire la consommation d'énergie des bâtiments municipaux d'au moins 30% vers cinq ans.
Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la flotte de véhicules municipaux.		Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux engins municipaux de 50% vers cinq ans.
Augmentation de la production d'énergie renouvelable.		Augmenter la part d'énergie renouvelable dans la consommation

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
		énergétique municipale de 20% vers cinq ans.
Nombre de points de recharge installés pour véhicules électriques.	0	Atteindre une part de 20 % des transports publics utilisant des véhicules électriques vers la fin de l'année 2030.

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.4. CHANTIER INTEGRATION ET INCLUSION SOCIOECONOMIQUE ET ARTICULATION, VITALISATION ET ANIMATION TERRITORIALE

Ce chantier part des résultats du diagnostic qui a révélé une situation prioritaire dans les quartiers périphériques de la capitale Tunis. Ces territoires, informels ou programmés pour les classes sociales défavorisées, souffrent d'un manque d'équipements et de services urbains. Ces quartiers, malgré les opérations et les efforts entrepris pour leur réhabilitation, restent des quartiers « dortoirs » dépourvus de mixité sociale et fonctionnelle et de dynamisme économique. Ce constat relevé dans les ateliers traitant l'axe social de la Stratégie de la ville de Tunis justifie le choix de consacrer un chantier pour « Intégration et inclusion socioéconomique et articulation, vitalisation et animation territoriale » pour proposer un ensemble de projets et programmes œuvrant à une meilleure intégration de ces quartiers et de leurs habitants.

En effet, les efforts orientés vers ces quartiers ont essentiellement été menés dans le cadre de projets de réhabilitation urbaine à visée infrastructurelle. Cependant ces dernières années nous observons une prise de conscience des pouvoirs publics de l'enjeu de l'intégration urbaine, économique et sociale de ces quartiers notamment à travers des projets tels que le PRIQH (Programme de réhabilitation et d'Intégration des Quartiers d'Habitation) mené en maîtrise d'ouvrage déléguée par l'ARRU.

Dans le cadre de la SDVT, ce chantier bénéficie de douze projets qui sont pensés pour avoir des impacts rapides et perceptibles en agissant sur 4 axes :

1. S'assurer de l'intégration et de l'inclusion sociale des habitants et surtout ceux les plus vulnérables (centre intergénérationnel, centre d'éducation et de formation des personnes avec des besoins spécifiques, parc d'accessibilité universelle, centre d'accueil et de réinsertion de la population vulnérable...),
2. Améliorer le cadre de vie des habitants en agissant sur la mobilité, la marchabilité, la qualité des espaces publics, les équipements et les services (guide pour une meilleur marchabilité et mobilité, diagnostic pour définir les besoins en services publics, espaces publics inclusifs)
3. Améliorer la relation des habitants avec leurs quartiers et avec la commune en ancrant les valeurs de la citoyenneté et du vivre ensemble (Projet Dar el hay)
4. Dynamiser les potentialités économiques locales en développant les compétences locales et créant de nouvelles centralités (centre de développement des compétences locale, réseau de jardins communautaire, Mise à niveau les marchés communaux)

Les fiches détaillées de ces projets sont présentés ci-après :

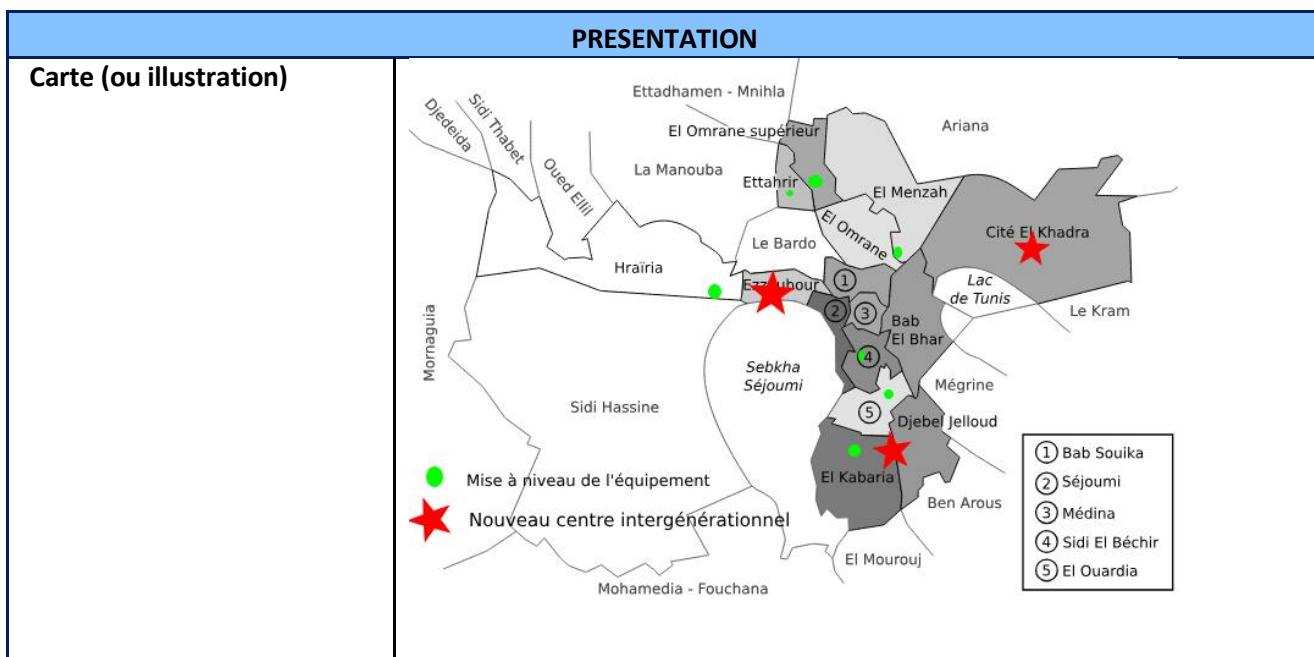
2.4.1. CENTRES INTERGENERATIONNELS POUR LA CULTURE ET LE SPORT DANS LES QUARTIERS PERIPHERIQUES DE LA CAPITALE		28
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Les quartiers périphériques souffrent d'un manque d'équipements socio-culturels et sportifs.</p> <p>Le projet de centre Intergénérationnel pour la culture et le sport vise le développement et l'intégration sociale dans les quartiers périphériques en cherchant à améliorer les relations sociales selon deux axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intégration sociale et urbaine des habitants des quartiers pauvres en offrant un cadre pour les activités culturelles et sportives pour les enfants, les jeunes, les femmes et les seniors. - L'amélioration des relations intergénérationnelles enfants-jeunes et seniors. <p>Pour une meilleure efficacité du projet, la programmation des activités culturelles et sportives doit être basée sur une approche participative, impliquant la population habitante, la société civile locale et les établissements éducatifs, culturels et sportifs locaux.</p> <p>Le projet propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réaménagement de 06 maisons de jeunes existantes dans les quartiers périphériques de Sidi el Bachir, Ibn Khaldoun, Ettahrir, Kabaria, Cité Hlel et Ras Ettabia en des centres intergénérationnels de culture et de sport. - La création de 03 nouveaux centres pour couvrir l'ensemble du territoire communal : Ezouhour (ouest de la capitale, Cité el Khadhra à l'Est et Jbel Jloud au Sud). <p>Le contenu programmatique de ces projets répond aux principes de la poly-fonctionnalité, de flexibilité et d'adaptabilité. La conception architecturale doit également prendre en compte l'accessibilité pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite et respecter les normes de sécurité applicables aux espaces recevant du public.</p> <p>A titre indicatif, le contenu programmatique de ces centres peut s'organiser comme suit :</p> <p>Espaces publics :</p>

PRESENTATION	
	<p>Hall d'Accueil : Espace accueillant avec un espace d'attente confortable. Bureau d'accueil et point d'information.</p> <p>Salle Polyvalente : Espace modulable pour accueillir des conférences, des ateliers et des événements. Système audiovisuel et équipements de présentation.</p> <p>Cafétéria/Espace Restauration : Zone de restauration où les générations peuvent se rencontrer et interagir. Espace pour des repas en groupe et des activités culinaires.</p> <p>Espaces d'Activités :</p> <p>Salles d'Ateliers : Salles dédiées à des ateliers créatifs, artistiques, éducatifs et manuels. Équipements et matériel adaptés aux différentes activités.</p> <p>Salle de Lecture et Bibliothèque : Espace calme pour la lecture, la recherche et l'apprentissage. Collection de livres, de magazines et de ressources diverses.</p> <p>Salle Informatique : Équipements informatiques pour des cours de formation en ligne et des activités numériques. Connexion à Internet et logiciels éducatifs.</p> <p>Espaces de Santé et de Bien-être :</p> <p>Salle de Fitness/Salle d'Exercice : Espace pour des activités physiques adaptées à toutes les générations. Équipements de fitness et d'exercice.</p> <p>Salle de Relaxation/Espace Méditation : Espace paisible pour la relaxation, la méditation et le bien-être mental. Éléments de design favorisant la tranquillité.</p> <p>Salle de Soins/Infirmierie : Espace pour des consultations médicales, des soins de santé et des ateliers sur la santé. Équipements médicaux de base.</p> <p>Espaces de Jeux et de Loisirs :</p> <p>Aire de Jeux Intergénérationnelle : Espace extérieur avec des jeux adaptés aux différentes tranches d'âge. Aires de détente et de socialisation.</p> <p>Salle de Jeux : Espace intérieur avec des jeux de société, des jeux de cartes et des activités ludiques. Endroit convivial pour des moments de divertissement.</p>

PRESENTATION	
	<p>Espaces Extérieurs :</p> <p>Jardins et Espaces de Détente : Espaces verts aménagés pour la détente, la marche et les activités en plein air. Zones de repos avec bancs et chaises.</p> <p>Terrasses : Terrasses aménagées pour des repas en plein air et des rencontres. Mobilier extérieurs confortables.</p> <p>Services et Installations Particulières :</p> <p>Salles de Réunion : Salles dédiées aux réunions et aux groupes de travail. Équipements de communication et de présentation.</p> <p>Espaces de Rangement : Espaces pour stocker le matériel d'activités et les fournitures. Rangements sécurisés pour les équipements partagés.</p> <p>Espaces Administratifs : Bureaux pour le personnel administratif et de gestion. Espace de travail fonctionnel et bien organisé.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 3.1 Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	<p>Les quartiers périphériques à caractère social sont prioritaires de cette requalification : Sijoumi, El Khadhra, el Ouardia, Kabaria, Jbel Jloud, Hrairia, Ezzouhour, Ettahrir.</p> <p>1- Mise à niveau des maisons de jeunes existantes : Sidi el Bachir, Ibn Khaldoun, Ettahrir, Kabaria, Cité Hlel, Ras Etabia</p> <p>2- Création de nouveaux centres : (choix à définir selon les disponibilités foncières)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ezzouhour à l'ouest - El Khadhra à l'est - Jbel Jloud au sud
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Les habitants des quartiers pauvres de la périphérie de la commune : Particulièrement les enfants, les jeunes, les femmes et les séniors.



COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Diagnostic participatif et identification des besoins	06/2024
Etude urbaine et architecturale	12/2024
Réalisation des travaux	12/2026 pour la mise à niveau des équipements existants 12/2028 mois pour les nouveaux centres à créer

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	Ministère de la Culture, Ministère de la Jeunesse et du sport, Femme et enfance et famille
Appui financier	Ministère de la Culture, Ministère de la Jeunesse et du sport, Femme et enfance et famille, Bailleurs de fonds
Appui à la mobilisation publique	Société civile

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre d'équipements réaménagés	0	08
Nombre de centres créés	0	03
Nombre d'activités intergénérationnelles organisées	0	12/an
Taux de participants par activités	0	50

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Taux de satisfaction des participants	0	90 % de satisfaction
Nombre d'inscrits au centre	0	200
Taux de participation régulière des différents groupes d'âge	0	90 %
Taux de participation et de satisfaction des femmes	0	50 %
Taux de fidélisation des participants sur le long terme	Non mesurée	80 % de rétention sur 6 mois

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

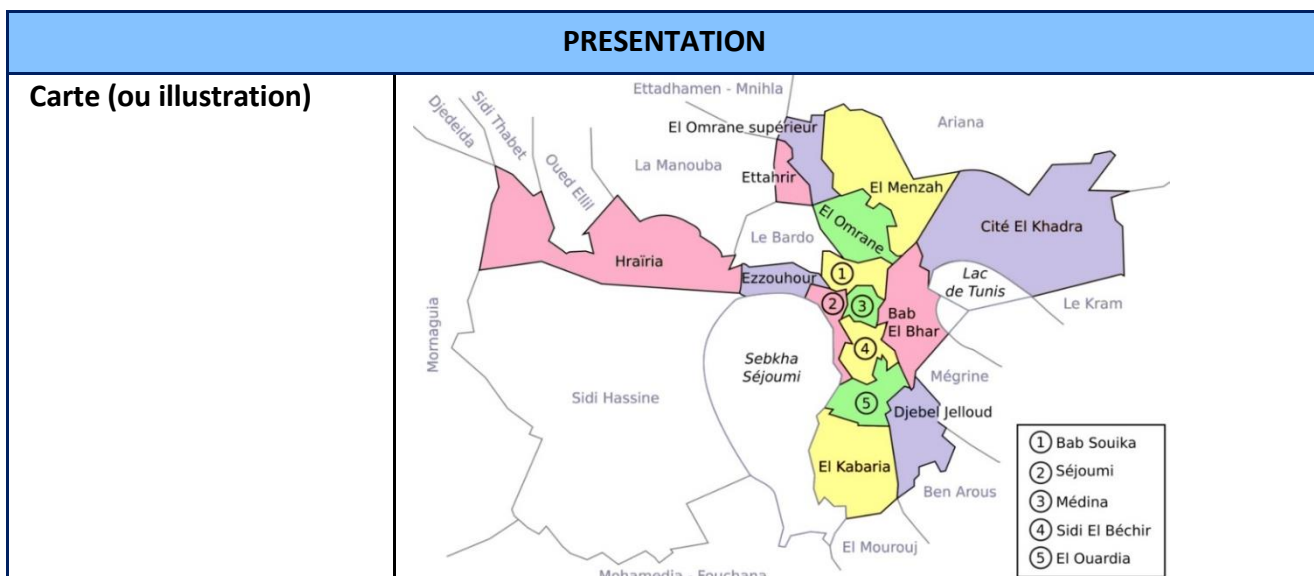
PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Mise à niveau des terrains des quartiers	Commune de Tunis	
2 ^{ème} génération du programme national de réhabilitation et d'intégration des quartiers d'habitation - PRIQH2	(MEHI – ARRU)	

ODD IMPACTES																
																

2.4.2. PROGRAMME DAR EL HAY, CITOYENNETE ET VIVRE ENSEMBLE		29
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Ce projet vise à créer un espace de débat, d'échange et d'apprentissage des valeurs de la citoyenneté et du vivre ensemble afin d'améliorer la relation des habitants avec la commune et de renforcer leur appartenance à leurs quartiers. Le rôle de ces 15 projets de Dar el Hay (au nombre des arrondissements) est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> - École de la citoyenneté. Espaces ouverts et bâtis pour des formations, des cours, des workshops pour sensibiliser aux notions de durabilité et de patrimoine, de citoyenneté et des droits humains et du vivre ensemble. - Espace trait d'union : d'écoute d'orientation et d'observation : centre d'écoute et d'information pour aider et orienter la population vulnérable, pour informer les habitants, pour partager les bonnes pratiques et renforcer la confiance avec la commune <p>Ces espaces sont à aménager dans les locaux de chaque arrondissement de la commune de Tunis.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS 3.1 Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis.</p> <p>OS 4.3 Faire participer le citoyen à l'élaboration des programmes et des projets urbains qui le concernent</p>
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Tous les arrondissements sont concernés : Bab Bhar, la médina, Bab Souika, Sidi el Bechir, Sijoumi, cité El Khadhra, El Ouardia, Ezzouhour, Ettahrir, Kabaria, Jbel Jloud, El Omrane, El Menzah, Hrairia et El Omrane Supérieur.
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Les habitants des quartiers de la commune surtout les plus jeunes et les enfants et les femmes.



COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Préparation des locaux	06/2024
Développement des programmes de formation et de sensibilisation	06/2024
Développement des matériaux pour l'information et l'orientation	06/2024
Formation des agents et des bénévoles	09/2024

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	ONU HABITAT
Appui financier	
Appui institutionnel	
Appui académique	Les universités
Appui à la mobilisation publique	Société civile

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre de centres créés ou mis à niveau	0	15
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	0	6/an/arrondissement
Nombre de citoyens informés et services rendus	0	200 / action
Nombre de bénévoles impliqués (% jeunes, % femmes)	0	20/action

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

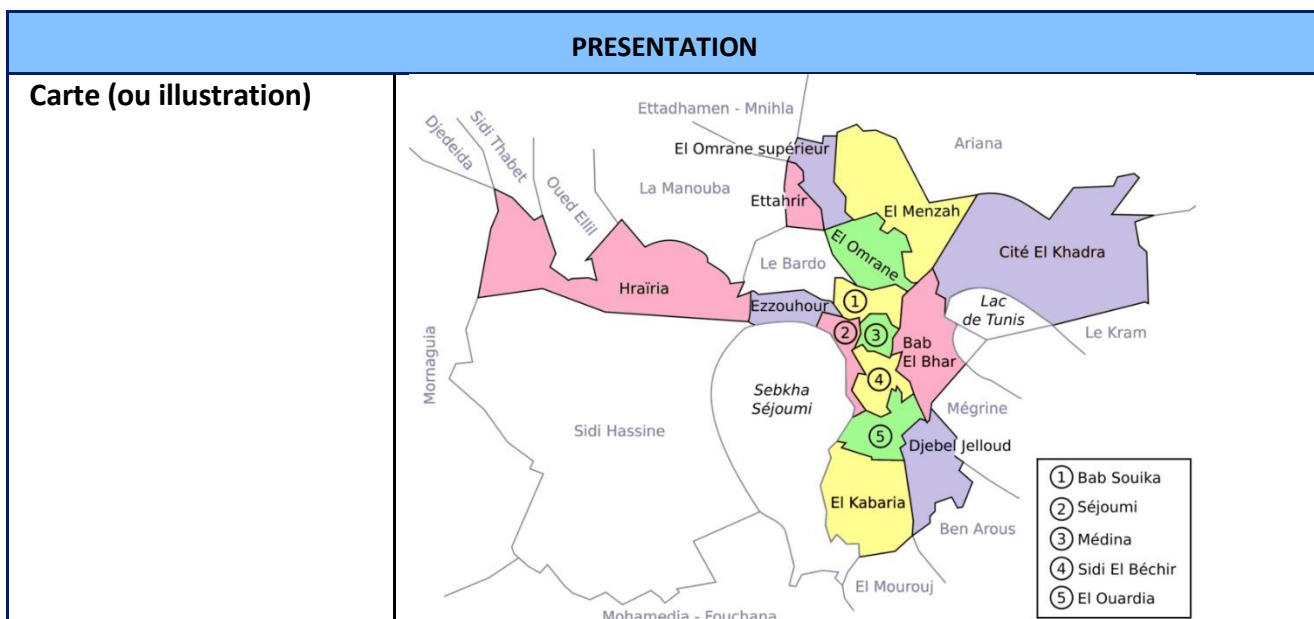
ODD IMPACTES																
																

2.4.3. GUIDE POUR UNE MEILLEURE MOBILITE ET MARCHABILITE DANS LES QUARTIERS PERIPHERIQUES		30
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Ce projet vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la marchabilité dans les quartiers - Mise à niveau des bâtiments et espaces publics pour les mettre aux normes d'accessibilité aux personnes avec des besoins spécifiques <p>A titre indicatif, ce guide peut être structuré comme suit :</p> <p>Introduction : Présentation des objectifs du guide et de l'importance de la marchabilité pour la qualité de vie urbaine.</p> <p>Méthode pour un Diagnostic du Quartier : évaluation des caractéristiques actuelles du quartier en termes de marchabilité, identification des problèmes et des opportunités.</p> <p>Conception des Espaces piétonniers : Création et amélioration des trottoirs larges et bien entretenus. Installation de passages pour piétons bien signalisés aux intersections. Création de zones piétonnes ou piétonnes partielles. Aménagement d'espaces de repos et de bancs pour les piétons.</p> <p>Sécurité routière : Réduction de la vitesse des véhicules pour assurer la sécurité des piétons. Installation de dispositifs de ralentissement de la circulation. Amélioration de l'éclairage public pour la sécurité nocturne.</p> <p>Accessibilité universelle : Assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et aux parents avec poussettes. Installation de rampes et de signalisation adaptées.</p> <p>Végétation et Aménagement paysager :</p>

PRESENTATION	
	<p>Plantation d'arbres pour fournir de l'ombre et améliorer l'environnement visuel. Création d'espaces verts le long des trottoirs.</p> <p>Connectivité et Liaisons : Amélioration des liaisons piétonnes entre les quartiers et les pôles d'activités. Création de passerelles piétonnes et de pistes cyclables.</p> <p>Signalisation et Orientation : Installation de panneaux de signalisation clairs pour guider les piétons. Création de cartes d'orientation aux points clés du quartier.</p> <p>Engagement communautaire : Encouragement de la participation citoyenne dans la conception de l'aménagement. Sensibilisation à l'importance de la marchabilité.</p> <p>Suivi et Évaluation : Mise en place d'indicateurs pour mesurer l'impact des améliorations sur la marchabilité.</p> <p>Le guide peut inclure : Des études de cas ou des exemples d'autres quartiers où des améliorations de la marchabilité ont été mises en œuvre avec succès.</p> <p>Ressources et Références : Fournir des liens vers des ressources supplémentaires, des études de recherche et des outils pour aider à la mise en œuvre des recommandations. Un guide complet devrait être spécifique aux besoins du quartier et s'adapter à la situation locale.</p> <p>Un guide complet devrait être spécifique aux besoins du quartier et s'adapter à la situation locale.</p> <p>Regenerate</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 3.1 Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Tous les quartiers de la commune et particulièrement les quartiers périphériques à caractère social où l'infrastructure est moins développée. (Sejoui, El Khadhra, el Ouardia, Kabaria, Jbel Jloud, Hrairia, Ezzouhour, Ettahrir. Sidi el Bechir...)
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Les habitants des quartiers périphériques. Les personnes avec des besoins spécifiques bénéficieront d'un intérêt particulier pour faciliter leur mobilité et autonomie dans le quartier.



COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Termes de référence et appel d'offres	06/2024
Réalisation du guide	12/2024
Promotion et communication du guide	6/2025














PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune Tunis
Appui technique	Ministère du Transport Sociétés de transport AUGT
Appui financier	Ministère du Transport
Appui institutionnel	
Appui académique	Universités (urbanisme, transport, ingénierie)
Appui à la mobilisation publique	Société civile

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Réalisation du guide	0	1
Nombre de réunion pour la promotion du guide	0	20
Pourcentage de bâtiments réaménagés selon les normes	0	100 %
Pourcentage d'espaces publics réaménagés selon les normes	0	80 %

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Plan de déplacement dans le Grand Tunis	AUGT	

ODD IMPACTES																
																

2.4.4. PLAN DE SECURITE POUR LES QUARTIERS PERIPHERIQUES A CARACTERE SOCIAL		31
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le plan de sécurité urbaine du quartier est une stratégie globale visant à assurer la sécurité et le bien-être des habitants dans le territoire du projet. Il englobe diverses mesures préventives pour prévenir la violence urbaine et réduire les risques et promouvoir un environnement sécurisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cet outil se base sur un diagnostic et un plan d'action participatifs impliquant les institutions et la société civile. Il s'agit d'effectuer une évaluation approfondie de la situation actuelle en matière de sécurité urbaine en recueillant des données sur la criminalité, les zones à risque, les problèmes sociaux, etc. Cela permettra de mieux comprendre les défis spécifiques de chaque quartier. - Mettre en place des initiatives de prévention de la violence et de la criminalité, telles que des programmes de sensibilisation communautaire, des campagnes de prévention du crime... - Des aménagements et des mesures de sécurité dans les espaces publics, l'éclairage adéquat, la surveillance vidéo, etc. - Sensibilisation et éducation : Sensibiliser le public aux problèmes de sécurité urbaine et aux mesures préventives à prendre. Cela peut être réalisé à travers des campagnes de sensibilisation, des programmes éducatifs dans les écoles, des médias sociaux, des événements communautaires. - Repérer les territoires symboles de l'insécurité (les friches, les lisières) pour proposer de les aménager en espaces d'intégration et de sociabilité.
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 3.1 Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Tous les quartiers périphériques à caractère social sont prioritaires de cette action : arrondissements de Sejoumi, El Khadhra, el Ouardia, Kabaria, Jbel Jloud, Hrairia, Ezzouhour, Ettahrir. Sidi el Bechir

PRESENTATION	
Bénéficiaires et (groupes catégories)	Les habitants des quartiers périphériques. les femmes, les enfants et les personnes vulnérables sont les principaux bénéficiaires d'une amélioration de la sécurité dans les quartiers.
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude et diagnostic participatif de la sécurité (territoires d'insécurité, causes...)	06/2024
Mise en place d'une stratégie de sécurité pour chaque quartier	12/2024
Mise en place des programmes de formation	06/2025
Réalisation des travaux (éclairage, entretien, sécuriser les espaces publics...)	12/2025
Réaménagement des friches et espaces d'insécurité	12/2026


















PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	SC concernées
Appui financier	SC concernées
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	Etablissements éducatifs dans les quartiers

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre de plans de sécurité de quartier	0	08
Réalisation d'un diagnostic participatif	0	1/quartier
Nombre d'action de sensibilisation	0	4/ an/quartier
Taux de participation communautaire	0	30 %
Nombre d'action de réaménagement	0	5/ quartier
Niveau d'éclairage	Valeur donnée par le diagnostic	Amélioration de 50 %
Réduction du taux de criminalité (chiffre officiel)		Réduction de 70 %
Amélioration du sentiment de sécurité	(valeur de départ donnée par les habitants sur une échelle de 1 à 10)	Amélioration de 50 %

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
2 ^{ème} génération du programme national de réhabilitation et d'intégration des quartiers d'habitation - PRIQH2	(MEHAT – ARRU)	

ODD IMPACTES																
																

2.4.5. PROJET DE CREATION DE 5 POLES DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES LOCALES		32
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Ce projet vise à faciliter l'intégration socio-économique et l'inclusion des personnes et groupes vulnérables dans les quartiers périphériques de Tunis. Le projet a pour objectif d'assurer le développement des quartiers périphériques en incluant les familles démunies, les personnes avec des besoins spécifiques, les femmes. L'action se veut globale par la formation, l'information, l'aide technique et financière.</p> <p>Création de 5 pôles de développement des compétences locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sejoumi, - Kabaria, - Jebel Jloud, - Hrairia, - Ezzouhour <p>Ces pôles ont pour but d'aider les compétences locales (les artisans, les petits métiers...) à s'organiser pour créer une dynamique économique locale.</p> <p>Création de « majma3 » groupement, Formations Mise en place d'une plateforme de promotion et de vente en ligne, Programme d'aide à la mise à niveau (emballage, les normes internationales, innovations.) La localisation de ces pôles doit tirer profit d'une dynamique existante, près d'un marché municipal, à l'endroit d'un espace de commerce informel</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 3.1 Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Les quartiers périphériques à caractère social sont prioritaires de cette requalification : arrondissements : Sejoumi, Kabaria, Jbel Jloud, Hrairia, Ezzouhour
Bénéficiaires (groupes et	Les habitants des quartiers notamment les familles démunies avec une

PRESENTATION	
catégories)	priorité donnée aux personnes avec des besoins spécifiques et aux femmes.
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
<p>Collecte des données socio-économiques et cartographie des acteurs</p> <p>Identifier les besoins en compétences de la communauté locale en effectuant des enquêtes, des entretiens et des analyses pour comprendre les domaines où les compétences sont nécessaires.</p>	06/2024
<p>Identification des Partenaires : Identifier les parties prenantes clés qui pourraient collaborer à la création du pôle, telles que les instances locales, les établissements éducatifs, les entreprises locales, les organisations à but non lucratif, etc.</p>	09/2024
<p>Développement des programmes de formation</p> <p>Des programmes de formation et de développement adaptés aux besoins locaux. Ces programmes peuvent inclure des formations professionnelles, des ateliers, des cours en ligne, des conférences et d'autres activités.</p>	12/2024
<p>Développement de la plateforme de promotion et vente en ligne</p>	08/2025
<p>Etude urbaine et architecturale (les centres)</p>	06/2024
<p>Réalisation des travaux (les centres ou la mise à niveau selon les normes de centres existants)</p>	06/ 2027

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	Ministère des affaires sociales Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille Ministère du commerce Ministère de l'agriculture UN Habitat SC concernées
Appui financier	Ministère des affaires sociales Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille Ministère du commerce Ministère de l'agriculture SC concernées
Appui institutionnel	
Appui académique	Universités Les corporations de métiers de la ville
Appui à la mobilisation publique	SC concernées

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre de centres créés ou mis à niveau	0	5
Nombres de ménages concernés par les projets	0	30/centre/an
Nombre de personnes formées	0	100/ an
Nombre de micro-projets	0	20/an
Taux de personnes avec des besoins spécifiques inscrites au programme	0	20 %
Taux de femmes avec des besoins spécifiques inscrites au programme	0	50 %

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Programme pour les femmes potières à Hay Hlel	Commune de Tunis – UN habitat	
Les programmes d'aide aux familles démunies	La commune	

ODD IMPACTES																
																

2.4.6. RÉSEAU DE JARDINS COMMUNAUTAIRES		33
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des Quartiers	

ECHÉANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Un réseau de jardins communautaires : programme d'accompagnement par la commune pour la mise en place de jardins communautaires et des micro-projets d'agriculture urbaine. Cette action qui vise à améliorer la sociabilité et la sécurité alimentaire.</p> <p>Les jardins communautaires sont une façon innovante et durable d'impliquer les résidents dans l'amélioration de leur environnement local tout en créant des espaces agréables et bénéfiques pour la communauté.</p> <p>Le projet de Jardins communautaires comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une cartographie des espaces qui peuvent être programmés en jardins communautaires (des parcs, jardins d'écoles, des friches, pour créer des espaces de jardinage, des parcelles pour la culture de légumes, d'herbes aromatiques et de fleurs, ainsi que des espaces de loisirs comme des aires de pique-nique et des bancs.) 2. Préparation d'un guide pour la réalisation et la gestion d'un jardin communautaire 3. Accompagnement technique et suivi des jardins par la commune. <p>Ce programme a plusieurs effets :</p> <p>Effets sociaux</p> <p>Participation communautaire : les jardins communautaires impliquent la participation active des résidents locaux dans leur conception, leur création, leur gestion et leur entretien. Cela renforce le sentiment d'appartenance à la communauté. Les jardins communautaires créent des occasions de rencontres entre les membres de la communauté, encourageant les interactions sociales et la création de relations amicales. Les jardins communautaires permettent aux générations plus jeunes et plus âgées de partager des connaissances et des compétences en matière de jardinage.</p> <p>Les jardins communautaires peuvent accueillir des ateliers, des</p>

PRESENTATION	
	<p>événements culturels, des cours de jardinage, des fêtes et d'autres activités qui enrichissent la vie de la communauté.</p> <p>Effets environnementaux</p> <p>Les jardins communautaires encouragent souvent des pratiques durables telles que le compostage, l'utilisation de techniques de jardinage respectueuses de l'environnement et la conservation de l'eau.</p> <p>Éducation et sensibilisation : les jardins communautaires offrent des opportunités d'éducation environnementale et de sensibilisation à l'importance de la biodiversité, de la conservation et de l'agriculture urbaine.</p> <p>Effets paysagers et urbains</p> <p>En ajoutant des espaces verts, les jardins communautaires contribuent à l'amélioration de l'environnement urbain, en fournissant des zones de verdure dans les zones densément peuplées.</p> <p>Effets économiques</p> <p>Ressource Alimentaire Locale : Les jardins communautaires peuvent contribuer à la production alimentaire locale en permettant la culture de légumes frais et d'herbes aromatiques.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS 3.1 Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis.</p> <p>OS 3.2 Renforcer l'appartenance à la ville et favoriser la mixité sociale et l'accès indifférencié aux services</p> <p>OS 2.3 Promouvoir une métropole résiliente.</p>
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	<p>Les quartiers périphériques à caractère social sont prioritaires de cette requalification : arrondissements : Sejoumi, El Khadhra, el Ouardia, Kabaria, Jbel Jloud, Hrairia, Ezzouhour, Ettahrir. Sidi el Bechir</p>
Bénéficiaires (groupes et catégories)	<p>Les habitants des quartiers notamment les familles démunies, les personnes avec des besoins spécifiques, les femmes.</p>
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Cartographie des espaces à aménager	03/2024
Préparation d'un guide de mise en place et gestion de jardins communautaires	09/2024
Accompagnement et suivi	03/2024

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Ministère de l'Agriculture
Appui technique	Ministère de l'Agriculture Un habitat
Appui financier	Ministère de l'Agriculture
Appui institutionnel	
Appui académique	Universités
Appui à la mobilisation publique	Société civile


EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre de jardins	0	20
Cartographie des espaces à aménager	0	1
Nombre de personnes formées	0	30/an
Mise en place du guide	0	1
Taux de personnes avec des besoins spécifiques inscrites au programme	0	20 %
Taux de femmes impliquées dans le programme	0	50 %
Taux de jeunes impliqués	0	30 %

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT

Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

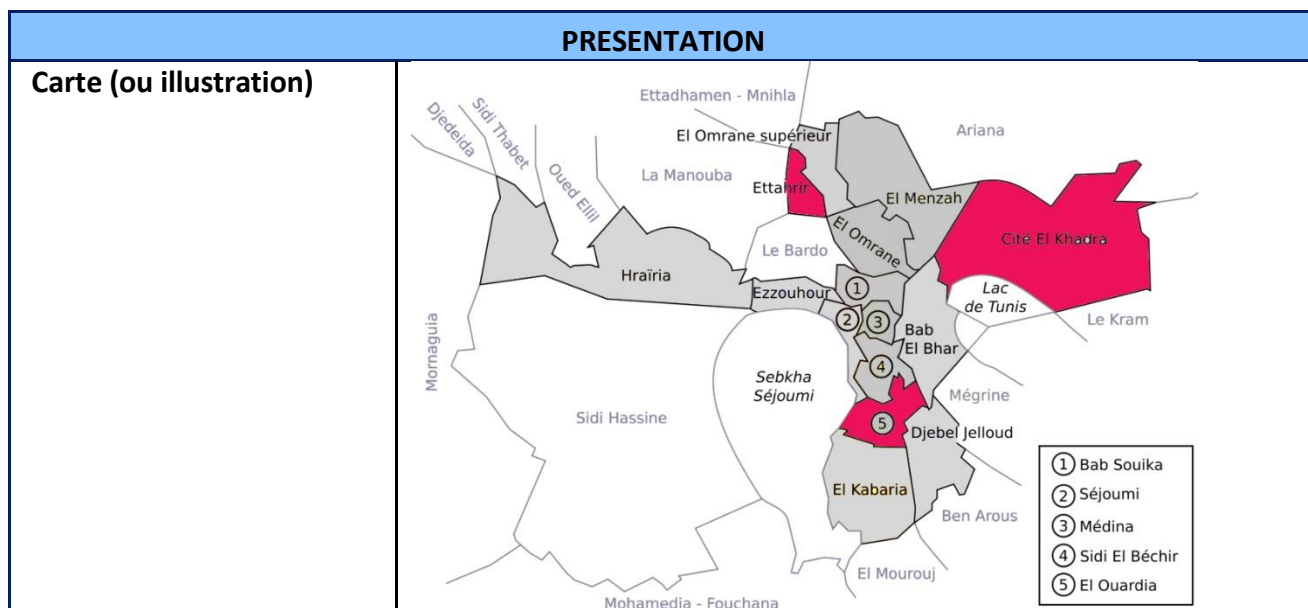
PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Le jardin communautaire (au Belvédère)	La commune, amis du Belvédère AAB I	

ODD IMPACTES																
																

2.4.7. CENTRES D'INTEGRATION, D'EDUCATION ET DE FORMATION DES PERSONNES AVEC DES BESOINS SPECIFIQUES		34
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Ce projet vise à faciliter l'intégration socio-économique et l'inclusion des personnes et groupes vulnérables dans la commune de Tunis.</p> <p>Centres pour les personnes avec des besoins spécifiques. Des centres et pour intégrer, former, informer les autistes, les PMR, les mal voyants...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des formations spécifiques - Des programmes d'orientation et d'information aux familles <p>L'architecture de ces centres doit répondre aux normes internationales d'accessibilité pour les personnes avec des besoins spécifiques.</p> <p>Les centres doivent être accessibles par le transport en commun.</p> <p>03 centres sont à prévoir et seront répartis géographiquement sur le territoire de la commune en privilégiant des sites bien desservis par le transport en commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cité el Khadhra (à l'est de la commune) - Cité el Ouardia (sud de la commune) - Cité Ettahrir (nord de la commune)
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS 3.1 Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis.</p> <p>OS 3.2 Renforcer l'appartenance à la ville et favoriser la mixité sociale et l'accès indifférencié aux services.</p>
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Les quartiers périphériques à caractère social accessibles par le transport en commun : arrondissements El Khadhra, el Ouardia, Ettahrir
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Les personnes avec des besoins spécifiques.



COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude urbaine et architecturale (les centres)	06/2024
Développement des programmes de formations spécifiques en tenant compte de l'âge et du handicap	12/2024
Développement du matériel pour l'information et la sensibilisation	12/2024
Réalisation des travaux des centres	12/2026


















PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Ministère des Affaires sociales
Appui technique	Ministère des Affaires sociales Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille
Appui financier	Ministère des Affaires sociales Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille Ministère de la santé
Appui institutionnel	
Appui académique	Universités
Appui à la mobilisation publique	Société civile concernées

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre de centres créés ou mis à niveau	0	03
Nombre de personnes inscrites dans les programmes	0	100/centre
Taux de satisfaction des familles et personnes impliquées	0	90 %
Programmes de formation et éducation	0	1

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Les programmes d'aide aux familles démunies	La commune	

ODD IMPACTES																
																

2.4.8. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF POUR DEFINIR LES BESOINS EN SERVICES ET EQUIPEMENTS DES QUARTIERS PERIPHERIQUES		35
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le développement des quartiers périphériques à Tunis a généré des formes urbaines étalées, peu économes en territoire et un paysage urbain chaotique, conséquence d'un développement anarchique, d'un non-respect des cadres réglementaires ou d'un manque d'entretien des bâtiments et des espaces publics.</p> <p>En opposition à cette forme de développement, les projets de requalification visent la consolidation des quartiers périphériques en cherchant à optimiser l'occupation de l'espace et la mise à niveau des infrastructures et des espaces publics et aidant à l'amélioration du paysage urbain par l'entretien des bâtiments et l'aménagement des friches urbaines.</p> <p>Pour une requalification des quartiers périphériques basée sur un accès équitable à des services, des équipements et des espaces publics durables, sûrs et inclusifs et surtout répondant aux besoins des habitants et pour consolider et organiser les efforts autour des quartiers périphériques, le projet propose :</p> <p>un diagnostic des besoins en services, équipements et espaces publics pour les quartiers périphériques de la commune de Tunis.</p> <p>Le diagnostic comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une large enquête avec les habitants des quartiers et la société civile - Une cartographie de la société civile locale et des acteurs qui peuvent apporter un soutien technique et financier - Un relevé des bâtiments qui peuvent être réaffectés, les friches à réaménager et les disponibilités foncières pour de futurs projets. <p>Les résultats de ce diagnostic serviront et orienteront les programmes publics de requalification des quartiers informels de la capitale</p>

PRESENTATION	
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 3.1 Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Les quartiers périphériques à caractère social sont prioritaires de cette requalification : arrondissements : Sejoumi, El Khadhra, el Ouardia, Kabaria, Jbel Jloud, Hrairia, Ezzouhour, Ettahrir. Sidi el Bechir, el Medina
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Les habitants des quartiers informels et à caractère social de la périphérie de la commune de Tunis.
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Diagnostic participatif et identification des besoins par quartier.	12/2024
Cartographie des acteurs et recherche des financements	06/2025
Cartographie des bâtiments, friches et terrains aménageables	12/2025

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	Concessionnaires publics, ARRU SNIT Les corporations de métiers de la ville Un Habitat
Appui financier	Commune de Tunis Société civile
Appui institutionnel	Ministère en charge du domaine de l'Etat
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	Société civile

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre d'habitants enquêtés	0	5000
Cartographie des acteurs	0	1
Cartographie des bâtiments, des friches et des terrains aménageables	0	1

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Les projets de requalification des quartiers informels	ARRU	

ODD IMPACTES																
																

2.4.9. PARC D'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE : UN PARC DE LOISIRS POUR INTEGRER LES PERSONNES AVEC DES BESOINS SPECIFIQUES		36
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Parc d'accessibilité universelle : un parc de loisirs pour intégrer les personnes avec des besoins spécifiques.</p> <p>Ce projet vise à faciliter l'intégration socio-économique et l'inclusion des personnes et groupes vulnérables dans la commune de Tunis.</p> <p>Le Parc est un espace récréatif conçu de manière à offrir une expérience agréable, inclusive et adaptée à tous les types de handicaps. L'objectif est de permettre aux personnes handicapées de profiter pleinement des activités de loisirs en éliminant les barrières physiques et sociales.</p> <p>Le projet ambitionne de doter la ville du premier parc en Tunisie offrant un environnement inclusif où les personnes handicapées peuvent développer leurs compétences, tisser des liens sociaux et profiter d'activités de loisirs adaptées à leurs capacités et à leurs intérêts.</p> <p>A titre indicatif, voici quelques caractéristiques du projet :</p> <p>Aménagement physique : Le parc doit être conçu de manière à ce que les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les enfants puissent facilement y accéder et s'y déplacer dans l'espace (des rampes, des sentiers larges et plats, des surfaces antidérapantes, etc.)</p> <p>Équipements adaptés : Les équipements de jeu et de loisirs doivent être accessibles à tous. Cela peut inclure des balançoires adaptées aux fauteuils roulants, des aires de jeu avec des sols amortissants pour réduire les risques de blessures, et un mobilier (des bancs) conçu pour accueillir différents types de besoins.</p> <p>Signalétique et informations : Des panneaux d'orientation et d'information doivent être conçus en tenant compte des besoins des personnes ayant des handicaps visuels, auditifs ou cognitifs.</p> <p>Espaces calmes : Prévoir des espaces plus calmes et moins stimulants pour les personnes sensibles aux stimuli sensoriels excessifs, comme les personnes autistes.</p>

PRESENTATION	
	<p>Aires de repos et d'ombre : Prévoir des zones ombragées avec des bancs ou des aires de repos pour les personnes qui pourraient avoir besoin de se reposer fréquemment.</p> <p>Toilettes adaptées : Mettre à disposition des installations sanitaires adaptées, notamment des toilettes et des lavabos accessibles en fauteuil roulant, ainsi que des dispositifs pour changer les couches.</p> <p>Il est à noter que la programmation des activités et des évènements doit être inclusive, prenant en compte une variété de besoins et d'intérêts, et qui encouragent la participation de tous. Pour ce faire, il est recommandé d'impliquer les habitants, surtout ceux ayant des handicaps, dans la planification et la conception du parc pour s'assurer que les besoins sont pris en compte.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 3.2 Renforcer l'appartenance à la ville et favoriser la mixité sociale et l'accès indifférencié aux services.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Nous proposons le parc de loisir à l'endroit du parc vert programmé sur les berges du lac nord de Tunis, arrondissement d'El Khadhra ou dans l'arrondissement de Bab Bhar. Le parc aura ainsi une ouverture sur le lac afin de fournir des activités de loisirs aquatiques.
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Les personnes avec des besoins spécifiques en premier lieu même si le parc est un espace ouvert à l'ensemble des habitants de la ville et de ses visiteurs.
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude urbaine et architecturale	12/2024
Réalisation des travaux d'aménagement du parc	12/2026

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	
Appui technique	Ministère des Affaires sociales Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille Ministère de la Santé Ministère en charge de l'environnement
Appui financier	Ministère des Affaires sociales Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille Ministère de la Santé Ministère en charge de l'environnement Privé Cooperation Les corporations de métiers de la ville (paysagistes)
Appui institutionnel	
Appui académique	Universités
Appui à la mobilisation publique	Société civile

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Création du parc	0	01
Taux d'équipements adaptés	0	100 %
Taux de sentiers accessibles	0	100 %
Taux de mobiliers adaptés	0	100 %
Taux de signalétique adaptée	0	100 %
Taux de jeux ou activités adaptés	0	100 %
Nombre de personnes ayant visité le parc	0	50/jour
Taux de personnes ayant un handicap visitant le parc	0	70 %
Taux de satisfaction des familles et personnes impliquées	0	90 %

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

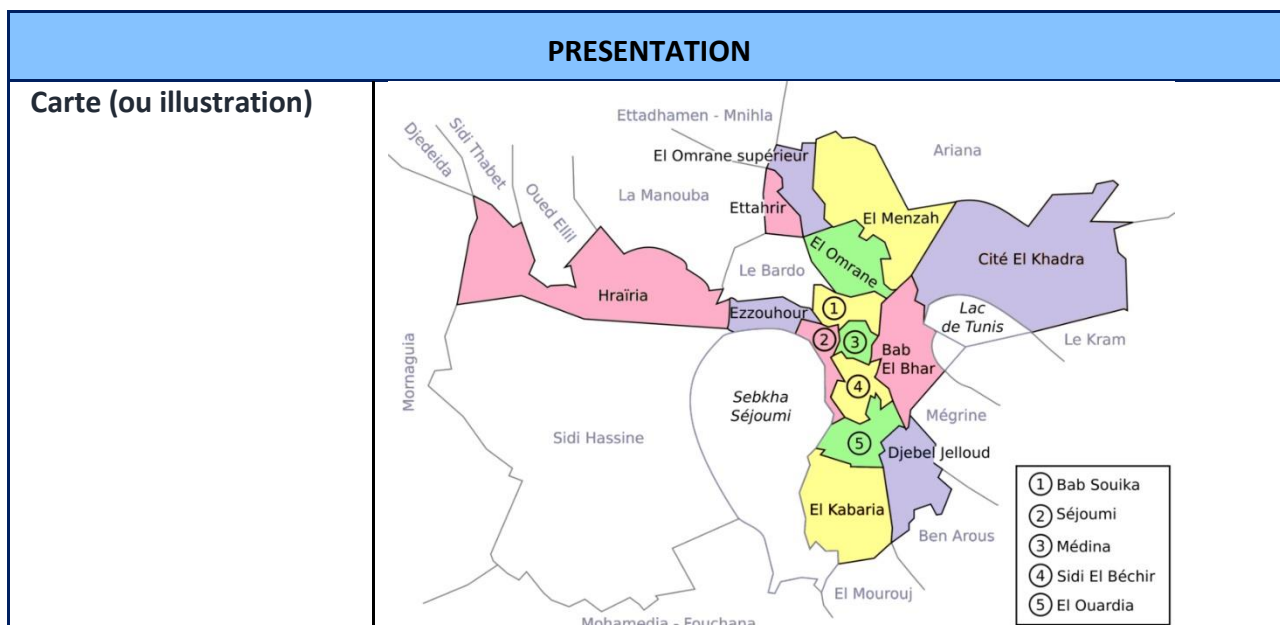
FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.4.10. PROGRAMME DES 30 ESPACES PUBLICS INCLUSIFS		37
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le projet propose d'aménager sur plusieurs phases 30 espaces publics répondant aux normes internationales d'inclusivité et de durabilité.</p> <p>Le projet consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer un Handbook pour un design inclusif et durable des espaces publics dans le contexte tunisien : la participation, le choix des aménagements, le choix du mobilier, le choix de la végétation, le design, la gestion des espaces, gouvernance, biodiversité et climat locaux, mode de vie et besoins des habitants tunisien, normes d'accessibilité et inclusion... - Définir une liste de 30 espaces publics répartis sur tout le territoire de la commune de Tunis, avec différentes échelles à aménager ou réaménager selon les normes d'inclusion et de durabilité. - Une enquête pour proposer des contenus programmatiques adaptés aux besoins des habitants de Tunis - Réalisation des 30 projets (aménagement ou réaménagement) sur une période totale de 10 années ;
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 3.1 Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Tous les quartiers de la commune de Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Les habitants et les visiteurs de la commune de Tunis.



COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Diagnostic participatif et identification des besoins. Choix des 30 sites pour le projet.	06/2024
la préparation du handbook pour le design inclusif et durables des espaces publics à Tunis	12/2024
Etudes techniques et réalisation des travaux des 30 espaces	12/2034

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	Concessionnaires publics, ARRU SNIT Ministère en charge de l'environnement Société civile
Appui financier	Concessionnaires publics, ARRU SNIT Ministère en charge de l'environnement Société civile
Appui institutionnel	
Appui académique	Corporation de métiers
Appui à la mobilisation publique	Société civile

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre d'espaces publics inclusifs créés	0	30
Préparation d'un handbook pour un design et gestion d'espaces publics inclusifs et durables à Tunis	0	1
Taux de participation des habitants au diagnostic et à la coproduction du projet	0	50%
Taux de respect des normes d'inclusion	0	100%
Taux de respect des principes de durabilité	0	100%
Taux de satisfaction des habitants	0	90%

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

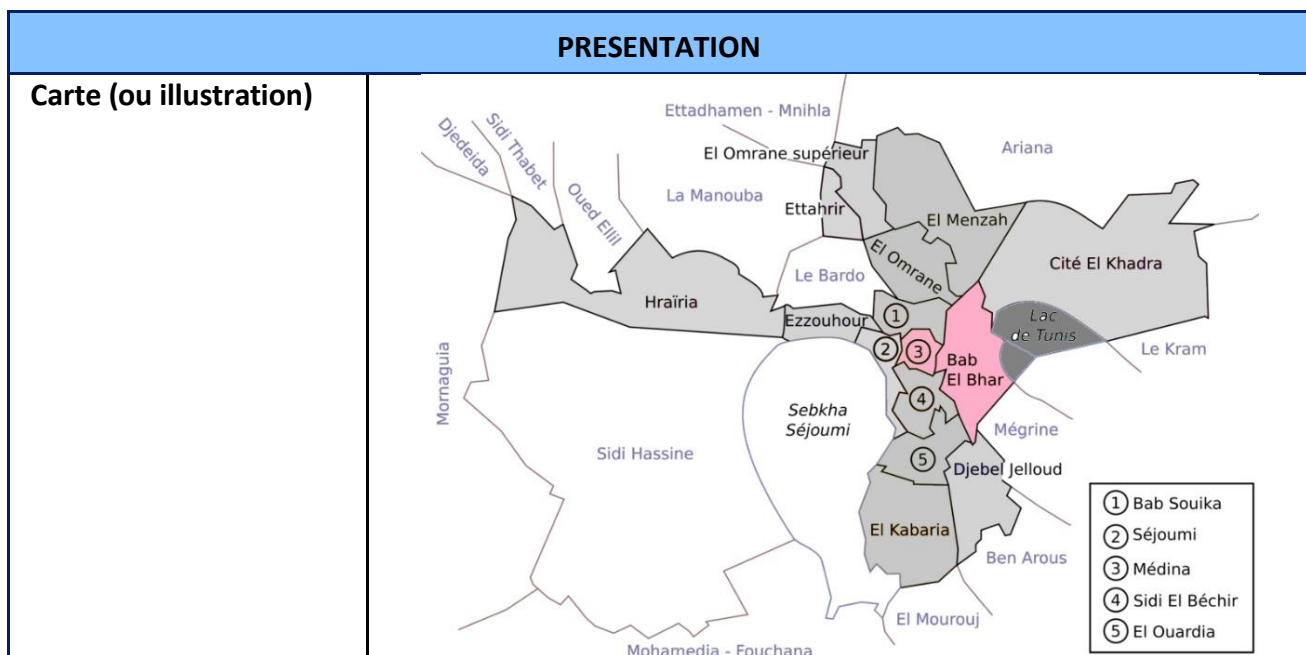
PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Projet d'espaces publics gender -inclusif	Commune de Tunis Cities alliance Tunisie	
Le plan vert de Tunis	Commune de Tunis	

ODD IMPACTES																
																

2.4.11. CENTRE D'ACCUEIL ET DE REINSERTION POUR LA POPULATION VULNERABLE SANS ABRI		38
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Ce projet vise à faciliter l'intégration socio-économique et l'inclusion des personnes et groupes vulnérables dans la commune de Tunis.</p> <p>Création d'un centre d'accueil de proximité prenant en charge la population vulnérable sans abri (SDF, femmes battues, enfants de la rue et population vulnérable)</p> <p>L'architecture de ces centres doit répondre aux normes internationales d'accessibilité pour les personnes avec des besoins spécifiques.</p> <p>Il doit rendre un ensemble de services pour cette population sans abri : hébergement, repas, soutien social et médical, soutien psychologique et accompagnement pour réinsertion sociale et professionnelle.</p> <p>Le centre serait idéalement à aménager dans un bâtiment désaffecté au centre-ville où se concentre la population sans abri et où c'est plus facile pour la réinsertion.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 3.2 Renforcer l'appartenance à la ville et favoriser la mixité sociale et l'accès indifférencié aux services.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Le centre-ville de Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	La population sans abri.



COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude urbaine et architecturale	06/2024
Développement d'un programme de soutien social et médical et de réinsertion et recherche de financements	12/2024
Réalisation des travaux d'aménagement du centre	12/2026


PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Ministère des affaires sociales
Appui technique	Ministère des affaires sociales Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille Ministère de la santé Un Habitat Société civile
Appui financier	Ministère des affaires sociales Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille Ministère de la santé
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	Société civile

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Création du centre	0	01
Nombre de personnes admises au centre	0	40/an
Nombre de personnes inscrites dans les programmes de réinsertion	0	20/an
Pourcentage de femmes admises	0	50 %
Taux de réinsertion de personnes	0	30 %
Evènement et action de solidarité	0	4/an

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Les programmes d'aide aux familles démunies	La commune	
L'espace d'hébergement Sidi Ali Azouz et centre de formation en auxiliaire sociale de vie BEYT-SAWA	Beity – Commune de Tunis	

ODD IMPACTES																
																

2.4.12. ETUDE POUR DES MARCHES COMMUNAUX, ESPACES DE CENTRALITE DANS LES QUARTIERS PERIPHERIQUES		39
Chantier stratégique	Intégration et inclusion socio-économique et articulation, vitalisation et animation territoriale	
Lignes stratégiques	Ls3 — Améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Le développement des quartiers périphériques à Tunis a fait de ces territoires des cités-dortoirs sous-équipées. Ces quartiers ont souvent développé de manière spontanée des espaces de commerces informels pour pallier au manque de marché municipal, mais aussi d'offres d'emploi. Les communes se sont dotées de marchés communaux qui n'ont pas pu attirer les commerçants ambulants pour s'y installer ou qui ont été convertis en marché de vêtements usagés.</p> <p>Dans le but de cerner le commerce informel et construire de nouvelles centralités autour des marchés communaux, le projet propose une étude pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic de la situation spatiale et sociale des marchés communaux dans les quartiers périphériques - Une enquête auprès des commerçants et habitants pour cerner les besoins - Des propositions de solutions de mise à niveau des marchés communaux pour les rendre plus attractifs pour les commerçants et les usagers (aménagement, équipements, gestion) - Des solutions pour la consolidation de cette dynamique commerciale autour des marchés pour en faire des cadres de vie et d'échanges.
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS 3.1 Dynamiser et intégrer les quartiers périphériques de la commune de Tunis.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Les quartiers périphériques à caractère social sont prioritaires de cette requalification : arrondissements : Sejoumi, El Khadhra, el Ouardia, Kabaria, Jbel Jloud, Hrairia, Ezzouhour, Ettahrir. Sidi el Bechir

PRESENTATION	
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Les habitants des quartiers informels et à caractère social de la périphérie de la commune de Tunis.
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Diagnostic participatif et identification des besoins par quartier.	06/2024
Proposition d'actions de mise à niveau	12/2024
Travaux	12/2027

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	Ministère du commerce Ministères de l'Équipement et de l'habitat
Appui financier	Ministère du commerce Ministères de l'Équipement et de l'habitat
Appui institutionnel	Les corporations de métiers et des commerçants
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	Les corporations de métiers et des commerçants Société civile

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Etude diagnostic et enquête auprès des commerçants et des habitants	0	1
Taux de participation des habitants au diagnostic	0	500/quartier
Taux de participation des commerçants au diagnostic	0	100/quartier
Diagnostic social et spatial des marchés communaux	0	1
Plan d'action pour la mise à niveau des marchés communaux et les territoires environnants	0	1

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Les projets de requalification des quartiers informels	ARRU	
Projet de réaménagement du marché central de Tunis	Commune de Tunis	

ODD IMPACTES																
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

2.5. CHANTIER MOBILITE URBAINE INTEGREE ET DURABLE

Une des principales problématiques de Tunis, le transport public a été abordé jusqu'à maintenant sous un prisme ultra-sectoriel. Le chantier vise à initier une réflexion transversale sur le transport et de mettre en place un espace de dialogue permanent entre l'ensemble des acteurs autour de cette question fondamentale : transport et structuration territoriale, transport et bien être du citoyen (santé physique et mentale), transport et dynamique économique, transport et qualité de vie, transport et environnement....

Plusieurs initiatives ambitieuses sont déjà lancées dans le cadre de ce chantier par les acteurs du territoire :

- Une Politique Nationale de Mobilité Urbaine (PNMU) a été approuvée par le Conseil des Ministres en 2020.
- Une réflexion sur la mise en place d'une autorité métropolitaine pour réguler la mobilité urbaine dans le Grand Tunis est en cours par le ministère en charge du transport.
- Un observatoire de Mobilité Durable dans le Grand Tunis (OMDGT) est en cours d'étude à l'AUGT
- Un Plan de la mobilité douce dans le Grand Tunis est en cours d'étude à l'AUGT
- Plan des déplacements urbains du Grand tunis est en cours de lancement par l'AUGT
- Une étude sur la normalisation des voies urbaines dans le grand Tunis est en cours à l'AUGT
- Une étude sur la promotion de l'usage de déplacements doux dans le grand Tunis est en cours.

Les 5 projets présentés ci-dessous dans le cadre de ce chantier et proposés par les acteurs ne visent pas à se substituer pas aux résultats des études d'envergure nationale et métropolitaine engagées ou en cours d'engagement mais visent à les alimenter et les enrichir.

2.5.1. BOUCLE DE TRANSPORT INTERMODAL		40
Chantier stratégique	Mobilité urbaine intégrée et durable	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL AU NATIONAL ET A L'INTERNATIONAL.</p> <p>LS2 RENFORCER LE RÔLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE MÉTROPOLITAIN ORGANISÉ ET RÉILIENT.</p> <p>LS3 AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AXE CENTRAL ET LA MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE DES QUARTIERS</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>En tant que capitale, Tunis est le principal nœud de transport international du pays et le cœur du système de transport inter-urbain.</p> <p>Les nœuds de transport que sont l'aéroport, le port, la gare de chemin de fer et les gares routières nord et sud sont disséminés dans le tissu urbain, difficilement accessibles par le transport en commun et non interconnectés.</p> <p>Le projet vise à interconnecter ces nœuds de transport par un système de transport en site propre pour améliorer le vécu des usagers et l'image de la ville auprès des visiteurs nationaux et internationaux.</p> <p>Il s'agit de créer une (ou plusieurs) boucle connectant l'aéroport de Tunis Carthage, les gares routières de Bab Saadoun et de Bab Alioua, la place Barcelone, la gare routière de Moncef Bey et le port de Halk El Oued de manière à permettre aux voyageurs de passer d'un mode de transport à l'autre de manière confortable, sûre et efficace.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS 1.2 Doter le territoire métropolitain de projets structurants cohérents et à fort potentiel d'entraînement économique local.</p> <p>OS 1.3 Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive.</p> <p>OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis.</p>

PRESENTATION	
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Grand Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants Visiteurs
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude - Montage	2025
Travaux d'aménagement	2030

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Min du transport
Appui technique	
Appui financier	
Appui institutionnel	Min équipement, Min du tourisme
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Modes de transports interconnectés	0	6
Voyageurs transportés	0	

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	


FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.5.2. TCSP DE LA RABTA		41
Chantier stratégique	Mobilité urbaine intégrée et durable	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL AU NATIONAL ET A L'INTERNATIONAL</p> <p>LS2 RENFORCER LE RÔLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE MÉTROPOLITAIN ORGANISÉ ET RÉILIENT</p> <p>LS3 AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AXE CENTRAL ET LA MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE DES QUARTIERS</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>La butte de la Rabta où sont implantés la plupart des équipements de santé publique d'envergure nationale, attire chaque jour des milliers de patients et leurs accompagnateurs. Cette population (personnes âgées, personnes malades, personnes à besoins spécifiques, personnes à mobilité réduite...) venue de l'ensemble du pays doit parcourir des distances relatives longues sur une voie à forte pente, saturée par la circulation véhiculaire et non adaptée à la marche à pied.</p> <p>Le projet vise à connecter la gare routière et la station de métro-léger de Bab Saadoun à l'ensemble des équipements de santé (une station par équipement) par un transport en site propre (TCSP) sous-terrain, aérien ou par câble selon ce que préconiseront les études techniques et à aménager les stations et les espaces publics interfaces de manière à permettre l'accès aisé aux services pour les personnes à mobilité réduite.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS 1.2 Doter le territoire métropolitain de projets structurants cohérents et à fort potentiel d'entraînement économique local.</p> <p>OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis.</p> <p>OS 3.2 Renforcer l'appartenance à la ville et favoriser la mixité sociale et l'accès indifférencié aux services.</p> <p>OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.</p>

PRESENTATION	
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Bab Saadoun
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Visiteurs
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude	2025
Travaux d'aménagement	2030

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Min du transport
Appui technique	Min équipement, Min de la santé, Commune de Tunis
Appui financier	
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre d'équipements accessibles par les PMR par le TP	0%	100%

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

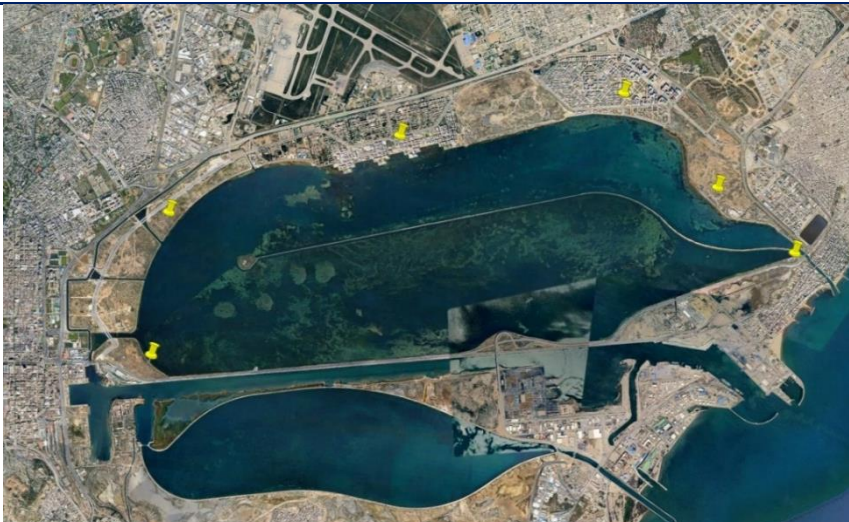
PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Aménagement de la butte de la Rabta	Ministère de l'équipement	

ODD IMPACTES																
																

2.5.3. TRANSPORT LACUSTRE		42
Chantier stratégique	Mobilité urbaine intégrée et durable	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL AU NATIONAL ET A L'INTERNATIONAL.</p> <p>LS2 RENFORCER LE RÔLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE MÉTROPOLITAIN ORGANISÉ ET RÉILIENT.</p> <p>LS3 AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AXE CENTRAL ET LA MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE DES QUARTIERS</p>	

ECHÉANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Les principales centralités du grand Tunis sont implantées sur les berges du lac de Tunis : l'hyper centre, le lac 1, le lac 2, le futur lotissement des perles du lac, le Kram, les jardins de Carthage, La Goulette et Radès.</p> <p>Ces quartiers sont aujourd'hui faiblement articulés les uns aux autres et la congestion des axes routiers qui les desservent impacte fortement la qualité de vie des habitants et des employés.</p> <p>Le projet vise à mettre en place un transport lacustre régulier entre ces polarités et à aménager les interfaces urbaines entre les embarcadères et les quartiers desservis. De plus, ce projet deviendra rapidement une destination touristique à part entière, notamment durant la saison estivale et pendant les week-ends.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS 1.2 Doter le territoire métropolitain de projets structurants cohérents et à fort potentiel d'entraînement économique local.</p> <p>OS 1.3 Positionner Tunis comme Métropole internationale dotée d'une image forte, lisible et attractive.</p> <p>OS 2.1 Amorcer une organisation métropolitaine efficace par une distribution rationnelle des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire du Grand Tunis.</p> <p>OS 2.3 Promouvoir une métropolisation résiliente.</p> <p>OS 2.4 Positionner la commune de Tunis en tant que centre métropolitain à rayonnement international capitalisant sur son histoire, sa position centrale et le rayonnement métropolitain et national de ses équipements.</p> <p>OS 3.2 Renforcer l'appartenance à la ville et favoriser la mixité sociale et l'accès indifférencié aux services.</p> <p>OS 3.3 Promouvoir l'axe central comme vecteur d'image et d'identité et</p>

PRESENTATION	
	nœud d'articulation fonctionnelle de la ville.
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Le Grand Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants Entreprises Visiteurs
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude - Montage	2025
Travaux d'aménagement	2030

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Min du transport
Appui technique	Min équipement, communes,
Appui financier	
Appui institutionnel	APAL
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Nombre de passagers transportés	0	5000 par jour
Nombre d'embarcadères desservis	0	6

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

PROJETS COMPLEMENTAIRES		
Projet	Maitre d'ouvrage	Echéance
Opération pilote de transport solaire lacustre	BM	

ODD IMPACTES																
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

2.5.4. PLATEFORMES MULTIMODALES PÉRIPHÉRIQUES		43
Chantier stratégique	Mobilité urbaine intégrée et durable	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL AU NATIONAL ET A L'INTERNATIONAL.</p> <p>LS2 RENFORCER LE RÔLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE MÉTROPOLITAIN ORGANISÉ ET RÉSILIENT.</p> <p>LS3 AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AXE CENTRAL ET LA MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE DES QUARTIERS</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Tunis connaît aujourd'hui une forte congestion du trafic routier avec une durée journalière des bouchons qui augmente d'année en année, alimentée par le très fort taux de motorisation des ménages et la distribution de fait des fonctions urbaines. En effet, le mouvement pendulaire à l'origine de la congestion des pénétrantes nord, sud et ouest et de la N9 est alimenté essentiellement par les fonctionnaires qui habitent les quartiers résidentiels périphériques et travaillent au centre.</p> <p>Cette situation n'est pas tenable ni sur le plan économique, ni environnemental et social.</p> <p>Le projet vise à créer des plateformes de délestage VP – Transport public au plus près des zones résidentielles avec l'aménagement de parkings jumelés à des stations de transport public desservant les principales destinations : zones industrielles de Charguia 1 et Charguia 2, centre urbain nord, pôle administratif de la Kasbah - Rabta, pôles universitaires.</p> <p>Les plateformes seront implantées par grand ensemble résidentiel (à affiner lors des études selon l'enquête origine – destination) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- La Marsa, Carthage, Bhar Lazreg 2- Raoued, Chotrana 3- Ettahrir, Ettathamén 4- El Agba, Denden, Mannouba 5- Ezzahara, Radès, Megrine 6- El Mhamdia, El Mourouj
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	

PRESENTATION	
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Grand Tunis
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants
Carte (ou illustration)	


















COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude - Montage	2025
Travaux d'aménagement	2030

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Min du transport
Appui technique	
Appui financier	Privés
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Passagers transportés en intermodalité		
Nombre de plateformes réalisées		

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.5.5. BOUCLE DE TRANSPORT PÉRIPHÉRIQUE		44
Chantier stratégique	Mobilité urbaine intégrée et durable	
Lignes stratégiques	<p>LS1 : PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL AU NATIONAL ET A L'INTERNATIONAL</p> <p>LS2 RENFORCER LE RÔLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE MÉTROPOLITAIN ORGANISÉ ET RÉILIENT</p> <p>LS3 AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AXE CENTRAL ET LA MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE DES QUARTIERS</p>	

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PRESENTATION	
Description	<p>Une grande partie des flux qui traversent le centre-ville de Tunis ne concerne pas ce dernier, mais concerne les quartiers périphériques comme origine et comme destination finale.</p> <p>Le passage par le centre est le résultat d'une configuration des réseaux de transport en commun unipolaire résultant d'un processus historique de développement urbain contraint par la topographie du site et par l'hyperconcentration des équipements.</p> <p>Aujourd'hui, la métropole de Tunis s'est fortement étendue et de nouvelles centralités sont apparues en périphérie. Une grande partie du mouvement pendulaire logement travail se fait aujourd'hui de périphérie à périphérie sans que le système de transport ait évolué en conséquence.</p> <p>Le projet vise, dans le cadre de la stratégie métropolitaine de la mobilité, à mettre en place une ou plusieurs boucles de transport en commun périphériques connectant les zones résidentielles aux principaux pôles d'emplois (zones industrielles, zones commerciales et pôles tertiaires).</p> <p>Le projet vise ainsi à délester le centre de tout le trafic passager qui ne le concerne pas et qui est aujourd'hui facteur de pollution, de dégradation du bâti et des infrastructures et de prolifération de l'informalité.</p>


















PRESENTATION	
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Métropole
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Habitants
Carte (ou illustration)	

COMPOSANTES ET ECHEANCES	
Composante	Echéance
Etude - Montage	2025
Travaux d'aménagement	2030

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Min du transport
Appui technique	Communes, Min de l'équipement
Appui financier	
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.6. CHANTIER EFFICACITE, TRANSPARENCE ET REDEVABILITE DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

La commune de Tunis se veut être une commune réactive et efficace dans son fonctionnement et dans ses interactions avec les citoyens et avec toutes les structures administratives avec qui elle collabore.

Les projets proposés expriment l'effort vers une administration ouverte qui consacre les principes de transparence et de redevabilité afin de garantir que les citoyens puissent être informés des décisions prises, qu'ils peuvent évaluer les pratiques de la commune et qu'ils participent activement dans les projets qui les intéressent.

L'objectif d'en faire une administration ouverte, transparente et réactive passe par la mise à disposition des intéressés de manière proactive des données et des informations claires, complètes, opportunes, fiables et pertinentes dans un format lisible et par le biais d'un système ouvert et facile à manipuler.


Le défaut de visibilité institutionnelle et juridique quant aux nouvelles compétences des communes, la nature de la relation avec les services de l'état, les nouvelles entités territoriales, les règles de la gouvernance locale.... nous impose de nous focaliser sur les invariants du fonctionnement interne de la commune et sur les bonnes pratiques d'interaction avec les acteurs externes. Les questions de la gouvernance métropolitaine et de la mise en œuvre et le suivi de la SDVT seront traités dans le cadre d'un processus spécifique impliquant les acteurs concernés et feront l'objet d'un document à part dans les semaines à venir lorsque les conditions de visibilité institutionnelle seront réunies.

2.6.1. DIGITALISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE POUR ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE		45
Chantier stratégique	EFFICACITE, TRANSPARENCE ET REDEVABILITE DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS4 - ADOPTER UNE GOUVERNANCE CAPABLE DE MOBILISER LES ACTEURS ET D'ASSURER L'ADHÉSION CITOYENNE AUTOUR D'OBJECTIFS PARTAGÉS	

PRESENTATION	
Description	<p>Le projet vise à améliorer la qualité de vie du citoyen en améliorant la relation entre l'administré et l'institution communale. Il s'agit de mettre en place les mécanismes à même de partager l'information, d'évaluer la qualité des services et de raccourcir et faciliter les procédures.</p> <p>En se basant sur les principes de la bonne gouvernance et de la redevabilité, la commune met en place les moyens qui permettraient d'assurer la fluidité de l'information à l'intérieur de la commune et en relation avec le citoyen, de la rapprocher du citoyen, et lui donner les outils lui permettant d'évaluer ses performances.</p> <p>Le projet comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un système numérique de communication interne entre le personnel Une plateforme numérique qui englobe tous les fonctionnaires de la commune de Tunis qui permet le partage de l'information et la collaboration entre les employés. Les fonctionnalités d'un tel système peuvent inclure la messagerie instantanée, les forums de discussion, les espaces de travail collaboratifs en ligne, les mises à jour des procédures, les annonces importantes, le partage de documents et de ressources, ainsi que d'autres moyens de communication numérique. Un système numérique de communication interne peut contribuer à renforcer la cohésion au sein de l'administration communale, à favoriser la transparence, à réduire les silos d'information, à faciliter le travail d'équipe et à garantir que tous les fonctionnaires disposent des informations à jour et précises nécessaires pour accomplir leurs tâches. 2. Un système de gestion numérique des plaintes dans la municipalité de Tunis Il s'agit d'un dispositif de gestion de plaintes qui permet de recueillir, suivre, traiter et résoudre les plaintes et les préoccupations des citoyens

PRESENTATION	
	<p>concernant les services municipaux et les questions liées à la gestion locale.</p> <p>Ce système vise à améliorer la transparence, la réactivité et la qualité des services fournis par la municipalité. Il favorise également la responsabilité dans la gestion municipale</p> <p>Les principales composantes d'un tel système de gestion des plaintes pourraient inclure :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Canal de soumission de plaintes : Un moyen facile et accessible pour les citoyens de soumettre leurs plaintes, que ce soit en ligne, par téléphone, par courrier électronique, via des bornes électroniques ou en personne à un guichet de la municipalité. b. Base de données centralisée : Une base de données numérique qui enregistre toutes les plaintes reçues, y compris les détails des plaignants, les problèmes signalés, les dates de soumission, etc. c. Processus de suivi : Un mécanisme pour attribuer des numéros de suivi aux plaintes, de sorte qu'elles puissent être suivies à chaque résolution. d. Traitement des plaintes : Un processus bien défini pour enquêter sur les plaintes, les résoudre de manière équitable et en temps opportun, et informer les plaignants des actions prises. e. Communication avec les citoyens : Une communication régulière avec les plaignants pour les tenir informés de l'état d'avancement de leurs plaintes et des mesures prises pour les résoudre. f. Analyse des données : L'utilisation des données recueillies pour identifier les tendances, les problèmes récurrents et les domaines nécessitant des améliorations dans la prestation de services municipaux. g. Rétroaction citoyenne : Inviter les citoyens à fournir des commentaires sur leur expérience avec le système de gestion de plaintes et utiliser ces commentaires pour apporter des améliorations continues. <p>Un tel système de gestion des plaintes contribue à renforcer la confiance des citoyens dans leur municipalité en montrant que leurs préoccupations sont prises au sérieux et que des mesures sont prises pour les résoudre de manière efficace et équitable. Il favorise également la responsabilité et la transparence dans la gestion municipale</p>
Description	<p>3. Une gestion rapide et efficace pour la mise à jour de la page internet</p> <p>Le site web de la commune de Tunis n'est pas mis à jour régulièrement et présente des informations dépassées, inexactes et certaines fois erronées (procédures qui ne sont plus d'actualité).</p> <p>Le projet vise à mettre en place une procédure de mise à jour régulière du site internet et de se doter des moyens humains, matériels et logiciels nécessaires. Le manuel de procédures précisera la nature, la fréquence et le niveau de diffusion des informations communales pour que chaque</p>

PRESENTATION	
	<p>service fournisse l'information nécessaire à alimenter le site et le maintenir à jour.</p> <p>Digitalisation des services et des données communales</p> <p>La digitalisation des services et des données communales est un processus essentiel pour moderniser l'administration municipale et améliorer l'efficacité de la prestation de services aux citoyens. Pour garantir l'efficacité des services administratifs il faut assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une numérisation des pièces administratives et réduction de tâches manuelles - Mettre en place un portail en ligne qui permet d'accéder aux services municipaux (louer des places dans les souks, paiement en ligne du parking - La commune doit mettre à disposition de manière proactive des données et des informations claires, complètes, opportunes, fiables et pertinentes de la commune de Tunis. <p>En coopération avec l'Institut national des statistiques, les collectivités locales s'obligent à tenir une base de données statistiques locales précises et classées en particulier selon le sexe et le secteur et à la mettre à la disposition des pouvoirs publics, des chercheurs et du public à l'effet de les exploiter dans l'élaboration des politiques publiques et plans de développement ainsi que les différentes recherches.</p> <p>4. Observatoire communal de la qualité des services publics</p> <p>L'observatoire communal de qualité de service est un outil essentiel pour les collectivités locales afin de surveiller et d'améliorer les services fournis aux citoyens. Cet observatoire permet de recueillir des données et des informations sur la manière dont les services municipaux sont rendus et perçus par les habitants de la commune.</p> <p>Les principales fonctions de l'observatoire communal de qualité de service comprennent la collecte de données sur la satisfaction des citoyens à l'égard des services municipaux, la mesure de la performance des services, l'identification des domaines nécessitant des améliorations, et la communication des résultats aux responsables municipaux et aux citoyens.</p> <p>En utilisant les données recueillies par l'observatoire, les autorités locales peuvent prendre des décisions éclairées pour améliorer la qualité des services, allouer efficacement les ressources et répondre aux besoins changeants de la population. Cela contribue à renforcer la confiance des citoyens dans leur gouvernement local et à améliorer leur qualité de vie.</p> <p>En résumé, l'observatoire communal de qualité de service est un outil précieux pour les collectivités locales afin d'assurer la prestation de services de haute qualité à leurs citoyens et de favoriser le bien-être de la communauté</p> <p>5. Formation du personnel municipal à l'utilisation des outils</p>

PRESENTATION	
	<p>numériques</p> <p>Il faut s'assurer que le personnel peut gérer des données en ligne, peut répondre aux questions des citoyens et surtout résoudre les problèmes techniques.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS 4.2 Adopter des mécanismes de bonne gestion, de transparence et de recevabilité au sein de la commune.</p> <p>OS 4.3 Faire participer le citoyen à l'élaboration des programmes et des projets urbains qui le concernent</p>
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	La commune de Tunis et ses arrondissements
Bénéficiaires (groupes et catégories)	<p>Les fonctionnaires au sein de la commune de Tunis</p> <p>Le public (tous les citoyens)</p>
Carte (ou illustration)	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Communication interne fluide	0 %	100%
Participation du citoyen dans la gestion urbaine par la réclamation des plaintes	Valeur actuelle	100%
Taux de digitalisation des services et des données communales	Valeur actuelle	100%
Taux d'évaluation de la qualité des services publics par l'observatoire communal	0%	100%
Taux de personne accédant à l'information par une page internet facile	Valeur actuelle	100%
Taux de satisfaction du public des services administratifs	Valeur actuelle	100%

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	

Long terme

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	Commune de Tunis
Appui technique	Ministère des technologies, institut national des statistiques
Appui financier	budget communal/ budget régional /Organisations
Appui institutionnel	Commune de Tunis
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	


COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.6.2. PROGRAMME COMMUNAL DE CREATION DES GUICHETS UNIQUES DE SERVICES ADMINISTRATIFS DE PROXIMITE DANS LES QUARTIERS PERIPHERIQUES		46
Chantier stratégique	EFFICACITE, TRANSPARENCE ET REDEVABILITE DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS4 - ADOPTER UNE GOUVERNANCE CAPABLE DE MOBILISER LES ACTEURS ET D'ASSURER L'ADHESION CITOYENNE AUTOUR D'OBJECTIFS PARTAGES	

PRESENTATION	
	<p>Ce projet vise l'amélioration du service au citoyen. Il rapproche et facilite l'accès aux services administratifs au niveau des quartiers.</p> <p>Pour pouvoir placer ce programme il faut procéder par ces étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic des besoins : La première étape consiste à réaliser un diagnostic approfondi des besoins des citoyens en matière de services administratifs de proximité. Il est essentiel de comprendre les demandes spécifiques de la population afin de personnaliser les guichets uniques. 2. Identification des services : Une fois les besoins identifiés, il est nécessaire de déterminer quels services administratifs seront proposés par les guichets uniques. Cela peut inclure des services liés à l'état civil, à l'urbanisme, aux impôts locaux, à la sécurité sociale, etc. 3. Localisation des guichets : Sélectionner des emplacements stratégiques pour les guichets uniques, de manière à ce qu'ils soient facilement accessibles pour l'ensemble de la population. 4. Mise en place de l'infrastructure : Procéder à la création physique des guichets uniques. Cela implique la mise en place de locaux adaptés (nouveau ou réaffectés), du système informatique pour la gestion des dossiers, ainsi que le personnel formé pour assurer un service efficace. 5. Informatisation et numérisation : Pour faciliter l'accès aux services administratifs, il est recommandé de mettre en place des solutions informatiques permettant aux citoyens de réaliser certaines démarches en ligne. Cela contribue à réduire les files d'attente aux guichets physiques. 6. Formation du personnel : Le personnel travaillant aux guichets uniques doit recevoir une formation adéquate pour traiter efficacement les demandes des citoyens et les orienter vers les services appropriés. 7. Communication et sensibilisation : Il est crucial d'informer la population de l'existence des guichets uniques et des services disponibles. Une campagne de communication efficace peut inclure des annonces dans les médias locaux, des affichages publics, et des sessions d'information. 8. Évaluation continue : Une fois les guichets uniques opérationnels, il est essentiel de surveiller leur efficacité et de recueillir les retours

PRESENTATION	
	<p>des citoyens. Des ajustements peuvent être nécessaires pour améliorer constamment les services offerts.</p> <p>Ces guichets uniques doivent être accessibles à tous y compris ceux ayant des difficultés ou à mobilité réduite.</p>
Description	<p>9. Collaboration avec d'autres administrations : Pour garantir une offre de services complète, il est recommandé de collaborer avec d'autres administrations locales, régionales ou nationales, ainsi qu'avec des organismes publics ou privés.</p> <p>10. Évaluation de l'impact : Enfin, il est important d'évaluer régulièrement l'impact des guichets uniques sur la satisfaction des citoyens, sur l'efficacité administrative et sur la réduction des coûts. Les résultats de cette évaluation peuvent conduire à des ajustements et à des améliorations continues du programme.</p> <p>La création de guichets uniques de services administratifs de proximité vise à simplifier la vie des citoyens en centralisant l'accès à une gamme variée de services, tout en favorisant la transparence et l'efficacité de l'administration communale.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS 4.2 Adopter des mécanismes de bonne gestion, de transparence et de recevabilité au sein de la commune.</p> <p>OS 4.3 Faire participer le citoyen à l'élaboration des programmes et des projets urbains qui le concernent</p>
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	La commune de Tunis et ses arrondissements
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Le public (le citoyen)
Carte (ou illustration)	


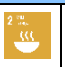















EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
La proximité des services	Services loin du citoyen	15 minutes par transport commun
La rapidité des services	De 30minute à 1 heure par prestation	15 minutes par prestation
Satisfaction du citoyen	Valeur actuelle	100%

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	Privé
Appui financier	Le budget régional/budget communal / le district de Tunis /ONG
Appui institutionnel	La commune de Tunis
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

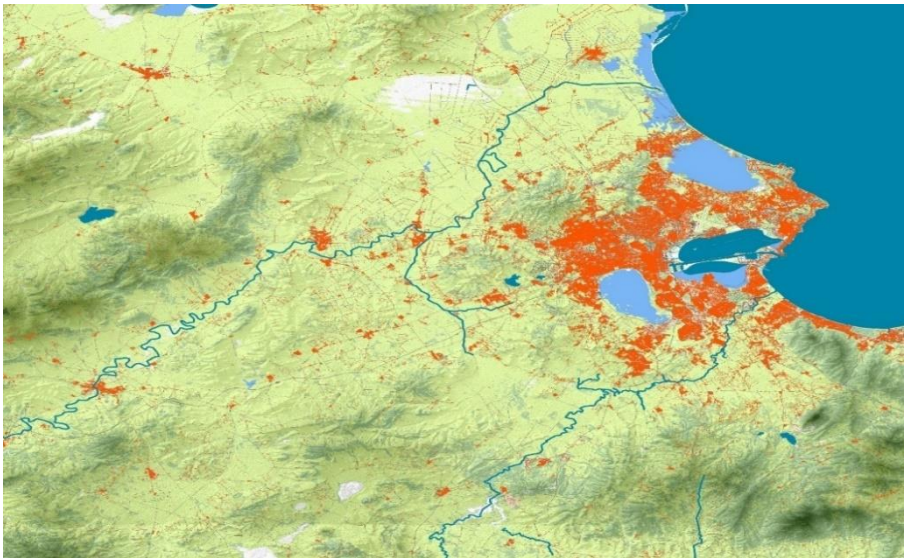
COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.6.3. MISE EN PLACE D'UNE DIRECTION DE PLANIFICATION STRATEGIQUE		47
Chantier stratégique	EFFICACITE, TRANSPARENCE ET REDEVABILITE DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE	
Lignes stratégiques	LS4 - ADOPTER UNE GOUVERNANCE CAPABLE DE MOBILISER LES ACTEURS ET D'ASSURER L'ADHESION CITOYENNE AUTOUR D'OBJECTIFS PARTAGES	

PRESENTATION	
Description	<p>La commune de Tunis est dépourvue d'une direction de planification stratégique communale. Une direction chargée de guider le développement et la croissance de la commune de manière cohérente et durable. Parmi les responsabilités de cette direction</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse des données : Analyser les données démographiques, économiques, environnementales et sociales pour identifier les besoins, les défis et les opportunités de développement, 2. Analyse des besoins : Analyser les besoins de la commune en termes d'infrastructures, de services publics, de logement, d'éducation, de santé, etc. Cette analyse aide à identifier les domaines qui nécessitent une attention particulière. 3. Coordination des projets : La direction de planification stratégique joue un rôle clé dans la coordination des projets de développement de la commune. Elle veille à ce que les projets soient alignés sur la vision stratégique et qu'ils répondent aux besoins de la population 4. Consultation publique : La direction facilite la participation de la communauté dans le processus de planification en organisant des consultations publiques et en recueillant les commentaires des résidents. Cela permet d'assurer que les besoins et les préoccupations de la population sont pris en compte. 5. Evaluation : Elle surveille la mise en œuvre des initiatives stratégiques et évalue leur impact sur la commune. Cela permet d'apporter des ajustements si nécessaire pour atteindre les objectifs fixés. 6. Communication et rapportage : La direction de planification stratégique communique régulièrement sur les progrès réalisés envers les objectifs stratégiques et rend compte aux autorités locales et à la communauté. 7. Veille stratégique : Elle effectue une veille stratégique pour rester informée des tendances, des défis et des opportunités qui peuvent influencer le développement de la commune. <p>la direction de planification stratégique communale est essentielle pour assurer un développement harmonieux, durable et répondant aux besoins de la communauté locale. Elle doit travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes et s'adapter aux changements pour garantir une</p>

PRESENTATION	
	gestion efficace des ressources et l'atteinte des objectifs stratégiques.
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	<p>OS4.1 Assurer une mobilisation des acteurs de la ville pour un pilotage concerté des stratégies et des projets métropolitains</p> <p>OS4.2 Adopter des mécanismes de bonne gestion, de transparence et de recevabilité au sein de la commune.</p> <p>OS4.3 Faire participer le citoyen à l'élaboration des programmes et des projets urbains qui le concernent</p>
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	La commune de Tunis et ses arrondissements
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Le public (le citoyen)
Carte (ou illustration)	

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION		
Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Transparence des processus décisionnels	Valeur actuelle Processus décisionnel de rattrapage	100% Processus décisionnel prenant en considération les besoins et avec la participation du citoyen
Efficacité de dépenses publiques	Valeur actuelle Dépenses publics arbitraires	100% Dépenses publics après des études et des stratégies.

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis
Appui technique	CGDR/AUGT
Appui financier	Budget communal
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT	
Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
																

2.6.4. MISE EN PLACE D'UNE AGENCE METROPOLITAINE D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT		48
Chantier stratégique	MISE EN PLACE D'UN ESPACE DE COORDINATION METROPOLITAIN	
Lignes stratégiques	<p>LS2- RENFORCER LE RÔLE DE TUNIS EN TANT QUE MOTEUR D'UN ENSEMBLE MÉTROPOLITAIN ORGANISÉ ET RÉSILIENT.</p> <p>LS4 - ADOPTER UNE GOUVERNANCE CAPABLE DE MOBILISER LES ACTEURS ET D'ASSURER L'ADHÉSION CITOYENNE AUTOUR D'OBJECTIFS PARTAGES</p>	

PRESENTATION	
Description	<p>Une structure technique au service de l'autorité de district.</p> <p>Le modèle serait celui de l'AUGT amélioré, celui du CGDR restructuré ou celui des agences métropolitaines en France.</p> <p>Cette structure aura la charge de prendre en charge le devenir du territoire élargi de la métropole incluant les 4 gouvernorats centraux plus les gouvernorats de Nabeul et de Zaghuan incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La planification intégrée, sectorielle et spatiale, - La mobilisation des parties prenantes, - La mobilisation des financements, - Le suivi de la réalisation des projets structurants, - Le suivi du fonctionnement territorial, - La formalisation des propositions à caractère urbanistique et sectoriel à soumettre aux institutions en place, - L'établissement et gestion des instruments du suivi de l'urbanisation dans sa dimension spatiale et dans ses grands agrégats humains et sectoriels, - La coordination des structures communales de suivi. <p>La structure sera placée sous la tutelle du conseil du district de Tunis.</p>
Objectifs – lien au cadre stratégique de la SDVT	OS4.1 Assurer une mobilisation des acteurs de la ville pour un pilotage concerté des stratégies et des projets métropolitains
Territoire(s) concerné(s) (Arrondissements)	Le district de Tunis (Tunis/Mannouba/Ariana/ Nabeul)
Bénéficiaires (groupes et catégories)	Public (le citoyen)
Carte (ou illustration)	Le district de Tunis

EFFETS ATTENDUS - EVALUATION

Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible
Taux d'acteurs mobilisés par projet	0%	100%
Nombre de projets par an	0	40

ECHEANCE	
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	

PARTENAIRES ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	
Acteur porteur	La commune de Tunis/ le district de Tunis/ le ministère de l'intérieur
Appui technique	
Appui financier	La commune de Tunis/ le district de Tunis/ le ministère de l'intérieur
Appui institutionnel	
Appui académique	
Appui à la mobilisation publique	

COUTS PREVISIONNELS	
Mise en place de structure dédiée	
Budget de fonctionnement	
Etudes	
Travaux	
Gestion / entretien	
Compensations foncières	

FINANCEMENT

Budget communal	
Budget régional	
Budget national	
Privés	
Société civile	
Coopérations	

ODD IMPACTES																
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17